

*Pour la traduction française, voir p.87*

Contents

p.2	<b>Introduction</b>
p.6	<b>Dissertation: "A Bishop of the Ancien régime"</b>
p.70	<b>Appendix 1: The debate on Colbert's Christian name</b>
p.72	<b>Appendix 2: Translation of French quotes in the main text</b>
p.77	<b>Abbreviations</b>
p.78	<b>Sources</b>
p.79	<b>Bibliography</b>
p.85	<b>References</b>

**Illustrations:**

p.5	<b>Portrait of Colbert</b>
p.36	<b>The bishop's palace, Rodez, View of the town</b>
p.45	<b>Balloon ascension over Rodez, old Millau</b>
p.86	<b>Arms of Bishop Colbert</b>

**Other illustrations within the text**

**Maps:**      p.26, p.31

This dissertation was written before the advent of the internet, or the general use of computers. Only two errors have been corrected: the dates of birth and death of the bishop, confirmed since from accurate sources.

**Cover design:** Rémi Pézeril

## Introduction

Thirty years after I wrote this dissertation, renewed interest in Bishop Colbert prompts me to write a brief introduction, to give some context to the piece. He was, I found, at the heart of his times and he participated in many of the key events of the period; a biography drawing together as many elements as possible of his life is long overdue.

I was born in 1950 in Paris in an English family which had settled in France, on my mother's side, in the 1850s. I am bilingual and bicultural, and was educated in France to the baccalauréat, which I took in the extraordinary circumstances of summer 1968. In 1985, I decided to take a 'life-break', and study for a degree in history at Bristol University. History had long been a fascination, and Bristol was the city I had settled in.

One of the courses I had the good fortune to choose in the second year was 'The French Revolution', taught by Professor William Doyle, Head of the history faculty, writer of many books, and eminent historian of the eighteenth century, for me the most interesting of periods in the West, during which so many certainties were undermined, and so many hopeful avenues explored.

During the early summer of 1987, I started to investigate possible subjects for a dissertation, an option to replace one of the third year courses, while on holiday at my parents' house in Najac, a spectacular medieval village in the Aveyron département, within the old province of the Rouergue, in South West France. They had bought the property in 1966, and I knew the area very well. In an attempt to refine my thoughts, I called in at the Société des Lettres in Villefranche de Rouergue, then a sleepy and charming bastide, sous-préfecture and our local market town. I remember a

large, well lit if dusty room on the first floor of an old building near the town center, lined with glass fronted bookcases and filled with desks and tables. A smattering of people sat quietly in the heat, intent on books and folders of documents. An elderly man in shorts presided behind a broad oak table, placed diagonally in a corner. I began to outline my purpose: I was interested then in exploring the role of the police in an area like the Rouergue, when faced with the exceptional challenges of the revolutionary years. At this point I heard someone speak up behind me: it was an elderly nun, looking up from a pile of documents. "You should look into the Bishop of Rodez during the revolution" she said. "Strangely, he was a Scot, a very interesting man, but little is known about him, and very little has been published as many of the documents that concern him at the archives in Rodez are in English. What is needed is a historian who is also bilingual, and knows the region well". A quite extraordinary moment of serendipity!

The next day I drove to Rodez, spoke to archivists, and arranged to rent a studio for a month. I have rarely been happier than for those few weeks. I spent every possible hour in the old monastery that then housed the departmental archives. I poured through the documents held by the 'Société des Lettres', and those at the Bishop's Palace. Back in England, Professor Doyle agreed to oversee my work, which was finally handed in the next year, with, I recall, four minutes to spare, and I am sure it played some part in my being awarded a first.

That summer I spent a month in Najac translating the text and notes into French, typing it up on an antique Remington from the thirties with an azerty keyboard and accent keys, as it seemed absurd not to give a copy of my work to the archives in Rodez. It is a shame it has not been made available to more recent researchers. I would have liked to continue my research on Colbert, as there was clearly still so much to discover and Professor Doyle did his very best to encourage and

assist, but the grant he obtained for me from the British Academy was just too small, and I had no means of my own. After a period working, amongst others, for the Conseil Général of the Aveyron, I became a teacher of French in Dorset, and am now retired, living, appropriately, in a pair of late 18th century cottages in Normandy.

I am very grateful indeed to Professor Alain Alcouffe in Toulouse for having rescued my work from near oblivion, and I hope it can still make a contribution towards giving Bishop Colbert his proper place in history.



Najac in the 1960s. My parents' house is just below the castle, to the right of the small tower.

**A BISHOP OF THE ANCIEN REGIME**

**Seignelay Colbert de Castle-Hill in the pre-revolutionary years.**



Portrait of Colbert, Evéché de Rodez

In Versailles, on the 19th of June 1789, the clerical Deputies to the Estates General met to vote on whether to join the Third Estate, meeting under the name of 'general assembly', to check election returns.(1) For six weeks, the Estates General had been deadlocked on this issue of 'verification of powers': the nobility had from the beginning (6th of May) voted to verify as a separate order, while the 'Tiers' insisted that verification should be in common, knowing that if it could force united deliberations its numerical weight would prevail. For many of the curés (parish priests) who formed the majority of the ecclesiastical chamber, the only way to "sortir de cet état d'engourdissement"(2) was to accept the Third Estate's invitation. But many were hesitant: the episcopate as a body was adamant that the clerical chamber should verify, and debate, as a separate order, and that the gallican church's autonomy and privileges should be maintained; despite the clash of interests between upper and lower clergy, many curés still respected the authority of their hierarchical superiors. The curés had long been excluded from participation in the quinquennial assemblies of the French church; they considered their salaries to be inadequate, and they resented the aristocratic monopoly of important positions within the church. Furthermore, the parish clergy had deliberately been given a

(1) This account of the meeting and its background from M.G.Hutt 'The role of the curés in the Estates General of 1789' Journal of Ecclesiastical History VI (1955), R.F. Necheles 'The curés in the Estates General of 1789' JMH Vol 46 (1974), J. McManners The French Church and the Revolution (London 1969) ch.3, A. Sicard Le Clergé de France Pendant la Révolution Vol I (Paris 1912), A. Latreille L'Eglise Catholique et la Révolution Française Vol 1 pb. (Paris 1970). (2) Hutt. op.cit. p.210.

preponderant voice in clerical elections to the Estates general so that they could represent the rural population. They also stood, however, as representatives of the First Order in the state, and 'esprit de corps' was strong.

This sense of dilemma was reflected in the result of the vote on the 19th of June; the outcome was indecisive and confused: four motions were put forward for a simultaneous vote, none of them gaining an absolute majority. The Archbishop of Paris, de Juigné, at this point declared a victory for the proposal to verify separately, and led his partisans from the room. Approximately one hundred and fifty clerics, however, decided to continue the debate, and drew up a motion in these terms: "La pluralité du clergé assemblé est d'avis que la vérification définitive des pouvoirs soit faite dans l'assemblée générale des ordres, sous la réserve de la distinction des ordres, réserve des droits".(3) Within twenty-four hours, this qualified motion had gathered 149 signatures, a bare majority within the assembly, which at that point consisted of around 293 members. On the 22nd of June, the 149 formally joined the 'Tiers' meeting in the church of St. Louis, thus lending credibility to the Third Estate's claims of representing the entire French nation.

Most significantly, among the signatories were five prelates. Without this leadership, it seems unlikely that the divided clergy would have voted for common verification: (4) "l'adhésion de quelques évêques était nécessaire pour emporter le vote dans la chambre du clergé,

(3) Sicard. op.cit., p.46.

(4) Necheles. op.cit., p.433.

et rassurer les curés eux-mêmes sur leur propre audace, comme sur la convenance de leur attitude." (5)

They were led by the venerable, respected Archbishop of Vienne, Lefranc de Pompignan: he had been "the hammer of the irreligious writers of the century", (6) and despite his sincerity and intelligence he was not in any sense competent in political matters. His decision was probably based on a genuine desire to end the deadlock, so that the urgently required work of reform could proceed. He was joined by the politically ambitious Archbishop of Bordeaux, Champion de Cicé (who shortly would be nominated to the post of 'garde des sceaux') and by Lubersac, Bishop of Chartres, who was inexperienced in political affairs, and would later regret his having joined the 'patriote' cause. (7) About the Bishop of Coutances, Talaru de Chalmazel, little is known.

The fifth prelate was a scot, the Bishop of Rodez, Seignelay Colbert de Castle Hill, the subject of this essay. Only the barest outlines of his career have so far been known: born in Scotland, vicar-general to Loménie de Brienne, Bishop of Rodez, president of the provincial administration of Haute Guyenne, he had been nominated to both assemblies of notables before being elected to the Estates General. In 1791, he refused to take the oath to the Civil Constitution of the Clergy, and early in 1792 he emigrated to England. In 1801, when asked to resign his see, under the terms of the concordat between Napoleon and Pope Pius VII, he refused; his

(5) Sicard. op.cit., p.433. Unlike Hutt or McManners, Sicard also mentions a 6th bishop: Du Tillet, of Orange.

(6) McManners. op.cit., p.21.

(7) Hutt. op.cit., p.212.

diocese was suppressed, and he became a supporter, in exile, of the schismatic 'petite Eglise'. He died in England in 1813. (8)

It is hoped that by examining his early career, principally with the help of the documents which are to be found in the various archives in Rodez, it will be possible to situate him within the broad spectrum of the french episcopate, and that indications can be found which will help explain the stance he took on the 19th June 1789, and the reasons that underlay his optimistic attitude towards the revolution he saw approaching. (9)

\* \* \* \* \*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(8) The date of Colbert's death is unconfirmed. V. Advielle, who, in the last century attempted an often inaccurate biography of the bishop, quotes a letter he received from a nephew 'à la mode de Bretagne': "Mon oncle est mort en 1813, à Londres, où il était le secrétaire du roi Louis XVIII" (also unconfirmed). V. Advielle: Les Ecossais en Rouergue Paris-Edinburgh 1865, p.11.

(9) Hutt. op.cit., p.212, note 2.

Anthony John Cuthbert was born at Castle Hill, near Inverness, in 1736, the third son of George, 6th Baron of Castlehill.(10) The Cuthberts were a family of middle rank with ties to some of the great names of the Scottish aristocracy, (Stuart of Down, Fraser of Lovat, Stuart of Atholl, Campbell of Argyll), (11) and with a tradition of service abroad. For example John Cuthbert, the third baron, had served in the Swedish and German wars under Gustavus Adolphus, before becoming provost of Inverness.(12)

In the 18th Century the family fortunes declined, and in 1747 George, the 'notoriously bankrupt' 6th Baron, who died the following year, was forced into a process of 'ranking and sale' of the family estates.(13) His brothers had already

(10) His date and place of birth are given by Hoefer (Nouvelle Biographie Générale 1855), and by Advielle (Les Ecossais en Rouergue Paris-Edinburgh 1865, p.5). The source of the information probably comes from Bishop Colbert's contemporary and protégé, the Abbé Bosc, who gives it in his Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue, originally published in 1797 and republished in Rodez in 1873, p.291. For the controversy over the bishop's Christian name see Appendix.

(11) M/S. 'Généalogie de Georges, Lancelot, Alexandre et Jacques de Castlehill', Archives Départementales de l'Aveyron - henceforth ADA.

(12) Burke's Landed Gentry 1969 edition, G.84, p.134.

(13) Printed document signed 'Alexander Menzies', SL, dated 19th August, 1779, listing the lands and estates of the Cuthberts, along with their principal creditors. See also a printed letter from Alexander Cuthbert Esq. 'pursuer of the ranking and sale of the Estate of Castlehill', SL, dated 1778. An agreement was drawn up between Alexander Cuthbert and his brother James in 1755, in which the first agreed to finance an extension of his brother's plantation, and the purchase of more slaves, as long as all the profits from the entire operation were devoted to buying back the family estates. This never came about, however, since the sale of the estate was still under litigation, as correspondance between Lewis Colbert and his brother the bishop shows, in 1783, a year after Alexander's death. ADA G.84.

sought careers abroad: the youngest, James, who was trained as a physician, became a plantation owner in South Carolina. The second and third, Lachlan and Alexander, both went to France to take advantage of the Cuthbert family's connection with the descendants of the 'Grand Colbert'. (14) Alexander became an abbé and died in France in 1782. Little else is known of his career.(15) Lachlan, who 'went to France on invitation of the family of Colbert' (16), fought at the sieges of Philippsburg and Prague, became a Lieutenant Colonel in the 'Royal Ecossais' regiment and was promoted to 'Maréchal de Camp' in 1770, the year of his death. In the next generation, after the sale of the estate, all six sons of the bankrupt George Cuthbert served or lived abroad: John, the eldest, an officer in the English army, died during General Amherst's successful siege of Lewisburg, Nova Scotia, in 1758. The second, James, emigrated to South Carolina to join his uncle (also James). The third, Anthony, the future bishop, went to France to utilise the Colbert connection. The fourth, Lewis, who died in 1802, according to letters in Rodez archives, remained for some time in England, in an attempt to settle the family affairs, but also lived in Jamaica. The fifth, Lachlan, an artillery officer at the

(14) Michaud - Biographie Universelle. "Colbert prétendait descendre d'une illustre famille, d'Ecosse, dont la branche cadette vint s'établir en France vers 1281. Quoiqu'il en soit de cette prétension, qui tenait peut-être plus aux moeurs du temps qu'à la vanité d'un homme qui fut toujours simple dans son ton et dans ses manières, Manège composa la généalogie des Colbert, qu'il fit descendre des rois d'Ecosse. Un 'bill' du parlement Britannique, (29 Juillet 1681) confirmé en 1687 par des lettres patentes du roi Jacques II, cite quatre barons de Castlehill comme aïeux communs des Colbarts d'Ecosse et de France, qui ont les mêmes armes". (15) Burke's Landed Gentry 1969 edition, p.134

(16) Ibid.

siege of Belle-Isle, died in France in 1766, aged 21. Finally, George, the youngest, became Provost-Marshal General of Jamaica, where he died in 1789.(17) There was also at least one sister, Margaret, who was married to a Major Johnston of Edinburgh.(18)

When Anthony Cuthbert left for France is not known precisely ("dès son jeune age" according to H. Cayla,(19) 1750 according to John Rae)(20), but in 1753 and 1754 'Antonius Joannes Seignelay Colbert de Castlehill, Scotus' won a number of prizes for excellence in Latin, Rhetoric and French verse, from the 'Collège d'Harcourt'.(21) Whether he went to St. Sulpice, the 'Séminaire des Evêques'(22) and when he was ordained, is not known, although by 1757 he was signing documents as 'Abbé Colbert'. (23) There are few traces in Rodez of his early career apart from one bundle of correspondence, which shows that he acted as agent and 'fondé de procuration' over a complex matter of inheritance,(24) for Lord Maxwell, who signed himself Earl of Nithsdale, even though his Jacobite father's title had been declared forfeit after the 1715 rising.(25)

(17) Most of these details from Burke's. Letters concerning the death of young Lachlan. ADA G.84

(18) Letter from Edinburgh, June 29th, 1781, announcing the death of Bishop Colbert's mother. ADA G1045.

(19) Nouvelle Biographie Générale Hoefer, 1855

(20) J. Rae, Life of Adam Smith London, 1895, p177.

(21) ADA G1045.

(22) Plongeron La Vie Quotidienne du Clergé Français au XVIII<sup>e</sup> siècle Hachette, 1974, p.62.

(23) ADA G84.

(24) ADA G84.

(25) William Maxwell, 5th Earl of Nithsdale, who had made a celebrated escape from the Tower of London dressed in women's clothing. Dictionary of National Biography London 1894, p. 136-564. Also, Cokayne's Complete Peerage London, 1936, pp.563-56.

In Paris, Colbert moved in cosmopolitan, intellectual and literary circles. He 'called cousins' with David Hume, and was one of the ecclesiastics Elizabeth Stuart referred to when she wrote to Hume: "I know you have in your train all the abbies in France, who shall have more vanity in obliging Monsieur Hume, than desire of gaining the kendom of Heaven" (sic). (26) This 'train' included Morellet, Prévost, the 'Rouergat' Raynal, Le Blanc (Hume's first translator, art critic and author of the play 'les Druides' of 1771, an attack on 'fanaticism') (27) and the Italian Galiani, author of the anti-physiocratic 'Dialogues sur le commerce des blés' of 1770. (28)

During the Parisian period, he must have attracted the attention of Loménie de Brienne, Archbishop of Toulouse, for in 1764, he was appointed to the post of 'Vicaire Général' in Toulouse. (29) This promotion, which gave wide-ranging administrative and spiritual powers in a diocese, was the crucial stepping-stone to further advancement within the Gallican hierarchy. (30) The exact circumstances of this appointment are not known, but in all likelihood the Cuthbert/Colbert connection "a link of gold to many members of the family of Castlehill" (31) played a part in it. Much later, Bachaumont described him, in his thumbnail sketches of the members of the assembly of notables, in these terms: "le

(26) E.G. Mossner. The Life of David Hume Oxford 1954, p.480

(27) Littérature Française J. Bedier, P. Hazard & P. Martino (Eds.) Larousse Vo 17, Paris 1949, pp.99 & 136.

(28) Ibid. p.86

(29) The Correspondance of Adam Smith Mossner & Ross (Eds.) 2nd. edition, Oxford 1987.

(30) N. Ravitch. Sword and Mitre The Hague-Paris 1966, p.85

(31) Rae. op.cit. p.177.

personnage, venu d'Ecosse, n'est pas un parent des Colberts de France, mais ceux-ci, flattés d'une pareille alliance, qui appuie leurs prétentions de venir des Colberts d'Ecosse, l'ont adopté comme leur parent et l'ont poussé. Il s'ensuit que c'est un intrigant sur lequel il ne faut pas compter...".(32) Certainly, for a relatively poor Scot to make his way in the French church, important friends and contacts were vital. As a pamphleteer wrote in 1789: "One sees nobles who join their titles to many talents and who remain in the 'roturier' class of the Church. One must bolster his name with intrigues and with influence: these are the means of reaching the episcopate".(33)

In the South, Colbert continued to mix with 'philosophic' writers. When in 1764, Adam Smith, after a short stop in Paris, travelled to Toulouse with his pupil the young Duke of Buccleuch, he was given a letter of recommendation to Colbert by Hume. The abbé wrote to Hume on the day of Smith's arrival (4 March, 1764) thanking him for the introduction. Smith, he says, appears to be all that was said of him, although "he has only just arrived, and I have only seen him for an instant.... I fear that my long black cassock will frighten the Duke of Buccleuch, but apart from that I should omit nothing to make his stay in this town as agreeable and useful as possible".(34) Six weeks later, after further acquaintance, Colbert writes again to Hume "Mr. Smith is a sublime man.... his heart and his mind are equally

(32) Bachaumont - extract from the 'Mémoires Secrets'. M/S note in Combes de Patris 'Champion de Cicé' file. Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron - henceforth SLA.

(33) Quoted in Ravitch. op.cit., p.84, note 79.

(34) Rae. op.cit., p.175.

admirable. ..the Duke, his pupil, is a very amiable spirit, and does his excercises well, and is making progress in French".(35) In this letter, and in a subsequent one, Colbert vaunts the benefits of a stay in Toulouse: "if any English or Scotch people ask your advice where to go for their studies, you could recommend Toulouse. There is a very good academy and much society, and some very distinguished people to be seen here" and later "There are many English people here, and the district suits them well".(36) But Smith and the Duke seem to have had a dull time. On the 5th of July, Smith writes to Hume "the life which I led in Glasgow was a pleasurable dissipated life in comparison to that which I lead here at present " and in the same letter "we... have had our way to make as well as we could by the help of the abbé, who is a stranger here almost as much as we..... I have begun to write a book [the 'Wealth of Nations'] in order to pass away the time. You may believe that I have very little to do."(37) During that summer, Colbert accompanied Smith and the Duke on a visit to Bordeaux, where they spent much time in the company of Lord Shelburne's chief henchman, Isaac Barré. Barré wrote to Hume on the 4th September: "I thank you for your last letter from Paris, which I received just as Smith and his élève and l'Abbé Colbert were sitting down to dine with me at Bordeaux. The latter is a very honest fellow and deserves to be a bishop; make him one if you can...".(38) The Duke of

(35) F. Hirst Adam Smith London 1979, p.121

(36) Rae. op.cit., p.176

(37) Mossner & Ross (Eds. ) Correspondance of Adam Smith p. 101

(38) Rae. op.cit., p.179

Buckleuch remained on good terms with the émigré Scot after his return to England, and Colbert could also count among his friends there the Earl of Bristol, the much-travelled Bishop of Londonderry, who is reported to have visited Colbert in Rodez in 1782. (39) He corresponded with them, and was intimate enough with them for his brother to urge him in the summer of 1783 to use his influence with both nobles to procure a sinecure for a spendthrift relative. (40)

In Toulouse, where the church owned over 30% of the area of the town,(41) Colbert, as Vicar General for the absentee Brienne, would have played his part in putting into operation that much-criticised prelate's reforms, whether social (free courses for midwives, cotton-spinning workshops for the poor in times of crisis, foundation of schools, expansion of hospitals) or religious (establishment of a seminary, attempt at reestablishing local ecclesiastical conferences). (42) For all that Toulouse may have seemed dull to Adam Smith, it was a busy provincial capital. If the bourgeoisie did not have the wealth and vigour of that of the great seaports,(43) the nobility of the Toulousain managed their estates astutely, clearing waste, appropriating common land, assiduously collecting feudal dues. (44) The nobles dominated

(39) Advielle. op.cit., p.5. According to Fothergill, however, the Earl spent the summer of 1782 in England. (B. Fothergill The Mitred Earl London 1974 pp.86-90)

(40) Letter dated 16th July 1783, Bath. ADA G.84

(41) G. Lemarchand 'L'Eglise, appareil idéologique d'état dans la France d'Ancien Régime'. AHRF 1979, p.252, note 8.

(42) A. Cobban A History of Modern France Vol.1, Penguin 1969, p.128. Also Dictionnaire Biographique Michaud. p.58. (43) W. Doyle Origins of the French Revolution pb. Oxford 1980, p.121.

(44) According to a study by R. Forster, mentioned by Doyle, Origins p.17 and by E.N. Williams, The Ancien Régime in Europe, Pelican pb. 1970, pp.201-2.

a vocal and independent 'parlement', strong-willed enough to arrest, in 1763, the Governor of the Languedoc, in protest against the extension of the 'vingtième' in peace time. (45)

The city possessed an old established university, a modern academy of science and art, ancient 'jeux floraux' in which a population with a comparatively high degree of literacy(46) took much pride. "The society" according to John Rae "was much more varied and refined than anywhere else in France outside Paris", (47) and furthermore, it was a favourite resort for the English; Colbert, as was shown by the Smith visit, acted as linkman with the visiting British, a role he was to continue after his move to Rodez.(48) Toulouse did have its darker side though. When Colbert arrived there, debate over the Calas affair was still raging. The sectarian divide ran deep, envenomed by the annual two-day ceremony of the 'délivrance', the celebration of the massacring of some 4,000 protestants by catholic Toulousains two centuries before. (49) Whatever the archbishops in office may have thought privately (first Dillon, then Brienne) the great majority of the local clergy supported the 'capitouls' and 'parlement' in their effort to block any retrial. To Colbert, freshly arrived from Paris, this level of intolerant bigotry was shocking. He wrote to Hume on the 10th of April 1765, a month after the final judgement had been given by the 'Maîtres des Requêtes': "the people here would surprise you

(45) Williams op.cit., p.236.

(46) N. Hampson The Enlightenment Pelican pb. 1968, p. 139

(47) Rae op.cit., p.175.

(48) In November 1783 for example, he was asked by a Thomas Townley Dawson, writing from Toulouse, to intervene in a matter concerning the disputed ownership of his recently deceased daughter's jewellery. ADA G.8a.

(49) E. Nixon Voltaire and the Calas Case London 1961, p.23.

with their fanaticism. in spite or all that has happened, they every man believe Calas to be guilty, and it is no use speaking to them on the subject". (50)

Like Boisgelin, Dillon, Brienne, or his predecessor as Bishop of Rodez, Champion de Cicé, Colbert belonged to that group of churchmen "friends and votaries of the forbidden writers"(51) who were penetrated with the values and concepts propounded by the 'philosophes': a spirit of critical examination, a belief in reason, tolerance and individualism, a desire to deal, through reforms, with those phenomena limiting 'the greater happiness of all mankind': ignorance, disease, crime and poverty. These attitudes, although becoming more widespread, as is shown by the broad diffusion of philosophic writings in religious libraries across France, (52) could nonetheless be regarded as dubiously, even dangerously innovative in those 'backward', isolated and self-contained areas, such as the Rouergue, where more primitive attitudes towards religion still obtained.

The contents of Colbert's library, which was dispersed during the revolution, is partially known(53); it shows a wide familiarity with the writings of his period and illustrates the broad range of his interests: as can be

(50) Rae op.cit., p.186

(51) Greenbaum Talleyrand - Statesman Priest Washington 1970 p. 81.

(52) Ibid. p.81.

(53) There are three sources for the contents of Bishop Colbert's library: an 'Etat des livres de Mgr. l'évêque de Rodez' sent from Paris in September 1783, to await him care of the bishop of Cahors, M/S ADA G.83; an undated M/S list, entitled 'Bibliothèque', ADA G.83; an inventory of the 'Meubles et effets trouvés dans un galetas du ci-devant archidiacre Laval, appartenant au ci-devant évêque de Rodez, SD but probably from 1791-2, ADA JQ.64. In total some 400 volumes are listed but not all titles and authors have been identified.

expected of an excellent latinist, a large number of classics feature on the inventories.(54) Poetry is represented by Milton, 8 volumes of 'English Poets', Hénault, Metastasio, Macpherson and Ramsay's 'songs'; drama by Molière (8 volumes); fiction by John Barclay ('Argenis' and 'Satyricon') and by Richardson ('Clarissa' and 'Grandison'); travel by Sterne's 'Sentimental Journey'; 'Belles Lettres' by Mme. de Sévigné. The larger part of the collection, however, is devoted to works of a more overtly 'philosophic' nature: for the 16th century the humanists George Buchanan, Montaigne and Charron; from the 17th century the moralist la Bruyère, the economist Sir William Petty; works which show an interest in Jansenism, by Nicole, Duguet, Le Maître de Saci (all 24 volumes of the 'Histoire de la Bible') and others by two of the founders of the enlightenment: Bayle ('Dictionnaire Historique', that 'vast reservoir of corrosive erudition')(55) and Locke ('Essay on Human Understanding'). From his own century, over thirty volumes of Voltaire(unspecified in the inventories), Montesquieu ('Lettres Persanes', 'Grandeur et décadence des Romains', 'L'esprit des Lois'), 17 volumes of Buffon, Fontenelle, who was influenced by Bayle, and himself influenced Condillac, who is also well represented ('Traité des sensations', 'Traité des systèmes', 'Essai sur l'origine des connaissances humaines'). In English, 9 volumes of Pope, Hutcheson's 'Inquiry', Price's 'On Amnesty', Shaftesbury's 'Characteristics of men, manners, opinions and times', works by his friends Smith and

(54) Lucretius, Sallust, Horace, Plutarch, Virgil, Livy, Cicero, Catullus, Seneca, along with Xenophon (*Economique*) and Mme. Dacier's translation of the *Iliad* and the *Odyssey*.

(55) A. Cobban In Search of Humanity London 1960, p.65.

Hume, Johnson's dictionary. The 'letters' of the deist politician Bolingbroke, (attacked by Johnson for his 'impious licentiousness') (56) along with the 'Philosophie de la nature' of Delisle de Sale, whom Latreille accuses of 'athéisme outrancier' (57), and the large collections of Voltaire, suggests leanings towards deism, or at least a questioning attitude towards revealed religion only slightly qualified by the presence of Bishop Butler's 'sermons'.

There is no sign in the inventories of any of that 'enormous quantity of religious works' which 'all but smothered the enlightenment' (58); no Bossuet or Fenelon, no Fréron, Palissot, Moreau or Barruel, none of those nine hundred or so works which were published between 1715 and 1789 in defence of christianism. (59) Beyond an 'Introduction au droit ecclésiastique' and a 'Principes des dîmes' there are few works which could be described as 'ecclesiastical'. On the other hand, a number of textbooks present, ('Physique des animaux', 'Police des grains', 'Amélioration des terres', 'Moyens de détruire la mendicité', Boerhaase's 'Method') indicate that Colbert's prime aim was to be an efficient and informed 'Prélat administrateur', rather than a 'laboureur de diocèse' (60), principally concerned with the purely spiritual needs of his flock. The contents of Colbert's library place

(56) In his 'On Optimism' of 1757, quoted in The Age of Enlightenment S. Eliot & B. Stern (Eds.) Vol.1, London 1979, p.108.

(57) A. Latreille L'Eglise Catholique et la Révolution Française Vol.1, Paris 1970, p.31.

(58) R. Darnton 'In Search of the Enlightenment - Recent attempts to create a Social History of Ideas' JMH 1971, p.127.

(59) D. Mornet Les Origines Intellectuelles de la Révolution Française Paris 1934, p.206.

(60) B. Plongeron La Vie Quotidienne du Clergé Français au XVIII<sup>e</sup> siècle Paris 1974, p. 103.

him clearly within that 'enlightened' élite which hoped to improve, rather than destroy, the prevalent political and economic system.(61) Until the late 1760s, it was still possible to hope to perpetuate the social order of the Ancien Régime, and the role and privileges of the church within it, by blunting its conflicts. Reforms, it was hoped, would help increase the stock of human happiness, but these would be imposed 'de haut en bas', through a process of 'slow seeping of lumière from top to bottom of the social pyramid'.(62) The defence of the church's interests as an Estate, of its economic independence and privileges, of the episcopacy as its ruling body, was not seen a priori by such as Colbert as irreconciliable with progress and change. Ultimately the church and its immunities could even be defended in 'philosophic' terms, its General Assemblies promoted as one of Montesquieu's 'intermediate bodies', necessary for balancing the tendency towards 'Tyranny' of the monarchist centralising state.(63)

As Bishop Colbert came to experience, however, this was only tinkering with a machine that was already breaking down. In the words of Rousseau: 'On raccommodait sans cesse'.(64)

\* \* \* \* \*

(61) W. Doyle The Ancien Régime pb. London 1986, p.35.

(62) Darnton op.cit., p. 130.

(63) D. Vankley 'Church, state, and the ideological origins of the French Revolution: the debate over the General Assembly of the Clergy in 1765' JMH 51 (Dec. 1979).

(64) C.B.A. Behrens Society, Government and the Enlightenment London 1985, p.166.

Colbert remained a grand-vicaire in Toulouse for some 17 years, gaining that experience which was regarded by reforming opinion as the practical apprenticeship to the episcopate(65) and which was increasingly insisted upon by the crown. (66) It seems he was closely involved with the running of the diocese, rather than one of those supernumerary vicars-general who waited out their apprenticeship in Versailles and Paris. A letter from a vicar-general in Auch later mentions that "pendant tout le temps qu'il a été vicaire-général de Mgr. l'archevêque de Toulouse [il] a formé par ses soins et par ses exemples le plus grand nombre des prêtres de ce diocèse".(67) Promotion was slow in coming, perhaps because of the tenuousness of the influence he could command, or his lack of fortune, although this last factor would certainly have been alleviated to some degree by his being made abbot 'in commendam' of the abbey of Valricher in Normandy in November 1767.(68) His credit, both with his archbishop and at court, must have been good however, by 1780, since he was elected (or rather 'selected' - as the provincial assemblies of the clergy deferred in these matters to the wishes of the episcopate)(69) to the 'account' or 'small' assembly of the clergy held that year in Paris.

The 'Procès Verbal' of the 32 member assembly shows that his special fields of expertise were legal and financial. As

(65) Ravitch op.cit., p.85.

(66) Greenbaum op.cit. p.25.

(67) Letter, May 1783, ADA G1045.

(68) Dictionnaire de Biographie Française Roman d'Amat, p.21. He was also, at some unknown date, made "titulaire de l'obit de Gorze, sur la paroisse de Montpital, du diocèse de Toulouse" according to the 'Procès Verbal de l'Assemblée Générale du Clergé de France' of 1780, p.5. Desprez, Paris 1782.

(69) Greenbaum op.cit., p.30.

a member or the 'Commission pour le temporel' under the presidency of the archbishop of Aix, Boisgelin, he was a member of nine separate delegations which conferred or remonstrated with members of government on a variety of subjects: on the illegal meetings of the curés of Provence and Dauphiné, on the 'foi et hommage' issue, on the collection of tithes, on the administration of hospitals in Valence, on the problems of the 'portion congrue' and others. Furthermore, he presented six detailed reports to the assembly covering a wide range of topics(70) - four of them, on minor matters, are quite short: an alteration of the system of collection of the tithe in the Dauphiné, on an attempt to impose a contribution towards church repairs on some curés in the diocese of Agen 'par forme de capitation', on a problem of double taxation in the dioceses of Comminges and Tarbes, on the 'retenue des vingtèmes' on some 'rentes' belonging to nuns in the Toulon area. The two major reports between them take up some seventy five pages of the Procès Verbal; they illustrate Colbert's erudition and must have taken up a considerable amount of his time in the period leading up to the meeting of the assembly (witness the copious notes and drafts which are still to be found in the Aveyron Archives)(71)

Both reports concern episodes in the long war of attrition over jurisdiction and privileges between the 'parlements' and the clergy: the first concerned an attempt by the Paris 'Cour des Aides' to force bishops (in this particular case the Bishop of Boulogne) to take oaths in

(70) Procès Verbal - as above - p.xvi

(71) ADA G1047-G84-G98.

person in front of minor judges in civil (as opposed to criminal) cases. In the second, Colbert argues against the parlement of Toulouse's attempt to alter the law regarding the collection of the 'menues dîmes'; if the king does not act to restore the law as it has stood so far, writes Colbert, "l'impossibilité de défendre les menues dîmes contre le nouveau système anéantira le tiers des revenus de plus de trente diocèses du Royaume; et ce qui est encore plus fâcheux, une funeste division s'est introduite à cette occasion entre les pasteurs et les peuples."

The range of matters in which Colbert was involved at the assembly demonstrates that if he was well versed in the controversies affecting the church internally, such as 'portions congrues' or assemblies of curés, and au fait with the long-standing jurisdictional quarrels with the parlements, his special field was that of finance, and in particular taxation, a subject which was to be his particular concern as president of the Provincial Assembly of Haute Guyenne.

His performance at the assembly must have been satisfactory, or his interest, in this period, was sufficiently good at Court, (or more likely both), for in January 1781 he was nominated to the See of Rodez(72) in replacement of Jérôme-Marie Champion de Cicé, who had been promoted to the archbishopric of Bordeaux. It is certainly likely that he would have benefited from the recommendation of both Brienne and Cicé, who could expect him to continue the latter's reforming and innovative policies in that diocese.

\* \* \* \* \*

(72) Letter to Colbert announcing his promotion, signed by

The Rouergue in the late 18th century was one of the poorest provinces in France. The population of some 327,000 (73) lived overwhelmingly in widely scattered, self-sufficient and independent rural communities,(74) which rarely produced any surplus for the market. The ruggedness of the terrain made communication particularly difficult. News from Paris, for example, took a minimum of ten days to reach Rodez(75). There were few main roads, and these were often ill maintained; the mule was still, at the end of the century, the essential beast of burden.(76) The tenuousness of the Rouergue's links with the outside world meant that commerce and industry on any scale were almost non-existent, apart from the coal mines of the Aubin basin, which were expanding production in the 1770s.(77)

Poor soil, (over a third of the area could not bear crops)(78), poor rainfall, conservative agricultural methods, a rising population, led, during the second half of the 18th century, to a continuing decline in the standard of living of the great majority.(79) As Arthur Young discovered, the cost

the 'Ministre de la feuille', Yves-Alexandre de Marbeuf, bishop of Autun, 28th Jan. 1781. ADA G1045.

(73) Histoire du Rouergue M. Enjalbert (Ed.) Toulouse 1979, p.216.

(74) P.M. Jones 'La République au village in the Southern Massif Central' Historical Journal 23, 1980, p.798.

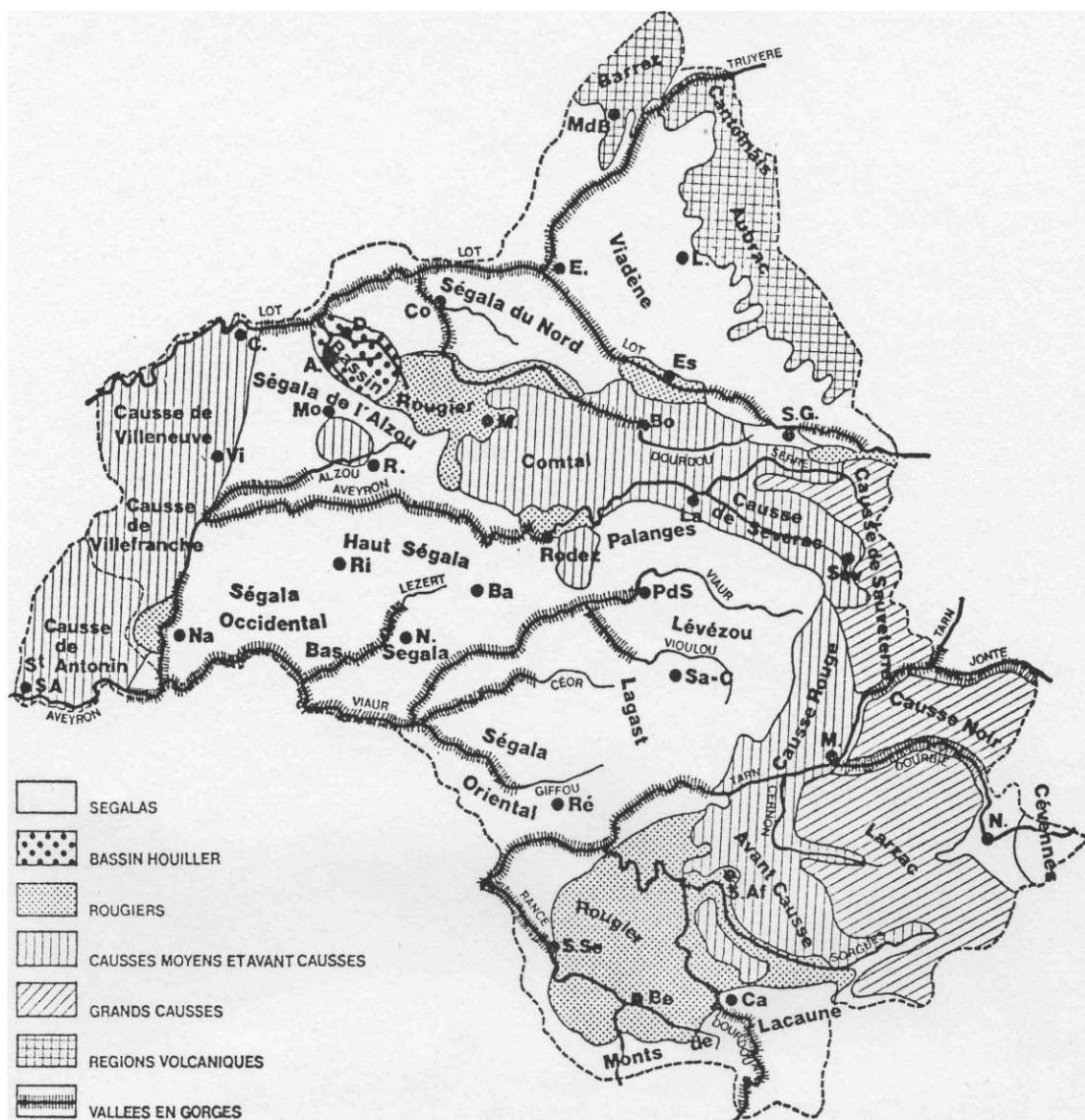
(75) The birth of the dauphin (27th March, 1785) was not known in Rodez until the 14th April. Pierre Lançon 'Le Rouergue et les Rouergats à travers les livres de voyages (XVII et XVIII<sup>e</sup> siècles)' Revue du Rouergue Winter 1985.

(76) P.M.Jones 'The rural Bourgeoisie of the Southern Massif Central: a contribution to the study of the social structure of Ancien Régime France' Social History 4, 1979, p.68.

(77) Histoire du Rouergue p.247.

(78) R. Sudriès 'Les subsistances dans l'Aveyron de 1787 à 1795' Revue du Rouergue April-June 1949, p.153.

(79) B. de Gauléjac 'Evolution des prix, des salaires et du niveau de vie dans le Rouergue entre 1350 et 1789' Etudes sur le Rouergue Rodez 1974, pp.172-3.



## 1. LES « PAYS » DU ROUERGUE.

Saint-Antonin a été détaché du Rouergue en 1808. — Villes et bourgs indiqués en abrégé: *Ouest*: C. Capdenac; Vi. Villeneuve; Na. Najac; S.A. Saint-Antonin. *Centre-Ouest*: Co. Conques; D. Decazville; A. Aubin; M. Marcillac; Ri. Ricupeyroux; S. Sauveterre; N. Naucelle; Ba. Baraqueville; Ri. Rignac; Mo. Montbazens. *Centre*: E. Entraygues; Rodcz; R. Réquista. *Nord*: McIB. Mur-de-Barrez; L. Laguiole; Es. Espalion; S.G. Saint-Geniez. *Centre-Est*: Sev. Severac; La. Laissac; Bo. Bozouls; Pds. Pont-de-Salars; SaC. Salles-Curan. *Sud-Est*: M. Millau; N. Nant. *Sud*: S.Af. Saint-Affrique; S.Se. Saint-Sernin; Be. Belmont; Ca. Camarès (au confluent de l'Alzou et de l'Aveyron ajouter V. Villefranche).

From "Histoire du Rouergue" E. Enjalbert Ed.

of living was very low. He was told by some Rouergat merchants that "I might live in utmost plenty with all my family... for 100 louis a year; that there were many families of the nobility who subsisted on 50, or even 25 a year", but low prices in this case were the corollary of a declining economy, not necessarily as Young maintained "a contribution to the welfare of individuals.... contributing to the prosperity, wealth and power of the kingdom."(80)

The increasing misery of the province is well attested by comprehensive contemporary surveys: the first, ordered by Bishop Champion de Cicé in 1771(81), the second effected by the agronomist Henry de Richeprey in the early 1780s, under the aegis of the Provincial Assembly of Haute-Guyenne.(82) This decline was compounded not only by periodic ecological disasters (1769 to 1771, 1777-1778, 1788)(83) but also by crushing taxation, exacerbated in this period by a campaign of 'vicious seigneurialism' promoted by ecclesiastical foundations, the nobility, and bourgeois buyers of 'noble' land (84) Indeed, according to P.M. Jones "the peasantry in the 'sénéchaussée' of Rodez may well have suffered feudal exactions without parallel on the eve of the revolution"(85),

(80; A. Young Travels during the years 1787, '88, '89 Vol II Bury St. Edmunds 1792, p. 36.

(81) Etat du Diocèse de Rodez en 1771 L. Lempereur (Ed. ) Rodez 1906.

(82) Journal des voyages en Haute-Guienne de J.F Henry de Richeprey H. Guilhamon (Ed.) 2 Vols., Rodez 1906.

(83) Histoire du Rouergue p.215.

(84) Jones 'The rural bourgeoisie' p.75.

(85) Jones Politics and Rural Society p.162. In 'Was there an aristocratic reaction in pre-revolutionary France?' (in French Society and Revolution D. Johnson Ed., Cambridge 1976), W. Doyle argues that evidence for such a campaign is in fact inconclusive. Jones cites as evidence "the growing volume of litigations reaching the parlement of Toulouse" (p.164), and "the waves of agrarian violence against châteaux, monastic granaries and banalités" between 1789 and

and it is estimated that between 1723 and 1780, direct taxation per head of the population in the generality of Montauban (Rouergue and Quercy) tripled on average. (86) 'Champart', which alone could take 20% of gross land incomes(87), capitation, the 'taille' (réelle in the Rouergue, and thus only levied on 'noble' lands) and tithes reduced many communities to penury. Fiscal anomalies were commonplace, as Richeprey discovered, and were bitterly resented by the peasantry; fields rated above what they could be expected to produce were abandoned(88) and emigration was not uncommon, usually south to the Languedoc where taxation was much less severe.(89) Ecclesiastical taxes played a large part in the burden, particularly since feudal rights were often owned by the clergy. A producer assessed for only a low level of 'taille' would pay for example, out of 12 bushels of wheat, three and a half to the king, four and a half to the clergy and seigneurs. (90) In the parish of Muret (680 inhabitants) in 1787, the community paid 5104 livres for taille, capitation and vingtièmes; in addition Bishop Colbert, as seigneur, collected a further 3000 livres and quantities of wheat and oats, making up the tithe on grain, on wine, on new-born domestic animals, along with seigneurial 'rentes' and 'champart'. (91)

1792. It certainly seems that seigneurialism was perceived as an increasing burden by the peasantry in the late 18th C. See also P.M. Jones 'Parish, Seigneurie and the Community of Inhabitants in Southern Central France during the Eighteenth and Nineteenth Centuries' Past and Present 91, 1981 pp.88-9

(86) Ibid. p.158 quoted from E. Dufour Etude sur l'Assemblée Provinciale de la Haute Guyenne Cahors 1881.

(87) Ibid. pp.162-3.

(88) Histoire du Rouergue p.216.

(89) Sudriès. op.cit., p.165.

(90) Ibid. p.165.

(91) E. Méjane 'Muret à la veille de la Révolution' RR 79, p.283.

Nonetheless, relations between the mass of Rouergats and the catholic church were, with few exceptions, good. In an area of such dispersed habitation, church and priest represented not only a link with the outside world, but also served to articulate a sense of community; in P.M. Jones' words "the catholic church exercised a central monopoly on all forms of collective expression".(92) The parish clergy, usually recruited from agricultural families,(93) preached and taught the catechism in a patois derived from the langue d'Oc, the common language of almost the entire population of the province, (and still spoken by many today) and only in the larger cities (Rodez, Villefranche and Millau) was there any sizeable concentration of French speakers.(94) As in much of France, popular religion, especially in the rural areas, consisted of an amalgam of pagan folklore, ancestor worship, Christian precept, local devotions and magical beliefs,(95) ('rebouteux' are to this day -1985- often preferred to doctors in Rouergat villages) often tolerated by the curés; but the militant campaigns of the post-tridentine episcopacy, renewed at the height of the age of enlightenment,(96) seems to have failed outside the towns: 'Les campagnes Rouergates semblent y avoir résisté de toute leur inertie de masses paysannes analphabètes'. (97)

(92) Jones Politics and Rural Society p.5.

(93) Ibid. p.74.

(94) Ibid. p.118. In the Aveyron, he writes, "the number of French speakers was statistically negligible", p.122.

(95) Ibid. pp.133-4. Also see J. McManners' 'Popular religion in 18th C. France'. John Coffin memorial lecture, 1982, p.6.

(96) M. Vovelle 'Le Tournant des mentalités en France 1750-1789: la sensibilité pré-révolutionnaire' Social History 2, 1977, p.618.

(97) Histoire du Rouergue p.271.

The province was divided into two bishoprics: to the South of the river Tarn was the 'évêché crotté' of Vabres, which contained only 131 parishes, and whose bishop in the 1780s was the permanent absentee, Jean de la Croix de la Castries. Above the Tarn was the much larger diocese of Rodez, which encompassed 436 'cures', 59 annexes, seven abbeys, three priories and nine collegiate chapters.(98) The bishop, who took the honorary title of 'Comte de Rodez'(99), had temporal jurisdiction over the 'cité', that part of the town which clustered around the cathedral and bishop's palace.(100) His revenue, of which 43% was contributed by extensive seigneurial rights(101), compared very favourably with other southern dioceses. In 1746, it was given by the 'économat' the governmental administration of vacant benefices, as 51,000 livres.(102) The ratio of clergy to population was high: one priest for every 216 inhabitants in 1777, one curé or vicaire for every 316(103), and recruitment was ample: after falling, as elsewhere in France, between 1750 and 1770, it recovered to around fifty ordinations per year in the 1760s.(104)

The diocese was efficiently administered by eight vicars-general, younger sons of the local nobility, "fils du

(98) Abbé Bousquet Abrégé de l'Histoire du Département de l'Aveyron Clermont-Ferrand 1853, p.71.

(99) Histoire du Rouergue p.204: "Le vrai comté était réuni à la Couronne depuis 1607. Fictivement les Evêques de Rodez auraient repris le titre".

(100) Abbé Bousquet op.cit., p.71.

(101) Histoire de Rodez H. Enjalbert (Ed.) Toulouse 1981, p.121.

(102) Ravitch op.cit. p.220.

(103) Histoire du Rouergue p.262.

(104) T. Tackett Priest and Parish in Eighteenth Century France Princeton 1977, p.43.



Rouergue, qui en connaissaient le caractère et les besoins", (105) although dissensions between the bishop and his cathedral chapter, usually over jointly controlled nominations to benefices, do seem, as in most dioceses, to have occurred from time to time. (106)

The parish clergy, given a modest but adequate training in one of the four seminaries in the diocese, was on the whole well behaved(107) if somewhat rustic: "Foncièrement honnête, mais peut-être trop peu cultivé." (108) Richeristic demands for more influence on the part of a small élite within the lower clergy surfaced from time to time, but were easily repressed, and respect for episcopal power was virtually absolute during the 18th century. The Rouergue clergy would elect no curés to the Estates-General.(109) As far as the 6,000 or so lay inhabitants of the town of Rodez were concerned, there existed "une symbiose profonde entre la ville et son évêque". (110) The presence of the bishop was the pride of the town, and was the mark of its superiority over its old rival, Villefranche.

The single source of sectarian tension within the diocese was the town of Millau, the only city which contained a sizeable calvinist minority. (111) There, as will be seen,

(105) B. Combes de Patris 'Un prélat d'Ancien Régime. Jérôme-Marie Champion de Cicé, Evêque de Rodez 1770-1781, d'après sa correspondance inédite' SLND in 'Combes de Patris' file SIA, p. 144.

(106) Ibid. p. 153. Histoire du Rouergue p. 259.

(107) Histoire du Rouergue pp. 262-3.

(108) Combes de Patris op. cit., p. 154.

(109) N. Lemaître 'Pour 1 ' indépendance des curés au XVIII<sup>e</sup> Siècle' Actes du Colloque du VIII<sup>e</sup> centenaire de la Cathédrale de Rodez Rodez 1979, p.136

(110) Histoire de Rodez pp.119-120.

(111) C. Delormeau 'Les Eglises Protestantes du Rouergue au XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> Siècles' Etudes sur le Rouergue Rodez 1974. According to one of Colbert's vicars-general the

old enmities and the activities of local zealots could occasionally prove embarrassing to more tolerant bishops. On the whole however, Rodez was a diocese in which an ambitious 'prélat administrateur' could hope to fruitfully exercise his talents, as Cicé had done in the 10 years preceding Colbert's nomination.

Cicé, although he rarely appeared in person in Rodez, had attempted much, through the medium of his vicars-general: his comprehensive 'enquête' of 1771 had given a clear picture of the condition of the region; he had provided a retirement home for elderly priests, and reestablished 'conférences écclesiastiques' in an effort to improve the spiritual education of the parish clergy; he had created a 'bureau de charité', encouraged the cultivation of the potato, improved the postal system, recruited teachers for the Collège Royal in Rodez from outside the boundaries of the province. (112) Above all, he had been instrumental, through his friendship with Necker, in the establishment of an 'Assemblée Provinciale' in the 'généralité' of Montauban, of which he was to be the first president. (113) He seems, however, to have been too much of an autocrat, too haughty for most 'Ruthénois' (inhabitants of Rodez). 'Entier dans son opinion', wrote the historian Bosc, his contemporary, 'il ne s'en relâchait jamais, et il la soutenait avec hauteur.... Avec ce caractère fier, il devenait rampant auprès de ceux qui avaient le courage de lui résister avec énergie'. (114)

protestants "composent un tiers ou une moitié de la ville" ADA G1045.

(112) Combes de Patris op.cit. (no page no.)

(113) Histoire du Rouergue p.238.

(114) L.C.P. Bosc Mémoires pour servir à l'Histoire du Rouergue Rodez 1879, p.290.

His replacement by Colbert seems to have been welcomed; an Abbé Labarthe wrote to him in March 1781: "Jamais évêque, depuis Saint Jacques, n'a été nommé plus à propos que vous, et jamais évêque n'a dû avoir autant la certitude d'être reçu comme la bonne fortune. Vous n'avez qu'à porter votre physionomie ouverte et agréable, dire un mot ou sourire, tout est dit, et Rodez sera dans l'enthousiasme. Votre prédecesseur avait humilié cette ville et son chapitre jusqu'à la poussière.....aussi votre nomination a été apprise avec transport". (115) Colbert's letter to the chapter, in February, had shown him to be unwilling to stir up old embers: 'Je n'entrerai dans aucun détail ni discussion sur les époques que vous rappelez, monsieur, dans votre lettre, envisageant plutôt l'avenir, qui sera tranquille et agréable pour toutes les parties intéressées si de part et d'autre nous nous confirmons aux principes d'ordre, de paix et de charité dont il est si intéressant pour nous de donner l'exemple aux peuples'. (116) Colbert, unlike Cicé, appears to have maintained good relations with his cathedral chapter, and to have been generally popular, at least with the more outward-looking and culturally inclined of his flock. Bosc's verdict on him is good: "son caractère franc, loyal, populaire et affectueux l'a fait regretter généralement de tous ses diocésains. Je dois un hommage public aux soins qu'il s'est donnés, pour procurer les matériaux qui ont servi aux mémoires que j'écris sur l'histoire

(115) ADA C1675.

(116) Archives de l'Evéché de Rodez, 'Colbert' file

du Rouergue...".(117) A teacher from the Collège Royal wrote to a friend in Paris, shortly after Colbert's first arrival in Rodez: " le nouvel évêque nous a enchantés par sa douceur, par son affabilité, et surtout par les dispositions sincères dans lesquelles il est d'améliorer notre sort."(118)

According to a later historian he also had the common touch:

"Mgr. Seigneulai (sic) de Colbert... était un prélat d'une affabilité exquise. Ne dédaignant pas d'admettre à sa table ses métayers quand une affaire les amenait au palais Episcopal, il se plaisait à entendre leur rude et pittoresque language. Il aimait surtout les réparties prestes, originales ...et caustiques....."(119)

Unlike more lively Millau, Rodez seems to have been a rather dull, dour, clannish town, in which rules of precedence and etiquette were severely enforced. There was little social life(120), and what there was centred around the bishop's palace, where Cicé, on his rare visits, or Colbert, who was much more often in residence, entertained "toute la ville, avec une grâce exquise de grands seigneurs" (121). Not all in the city, however, approved of the bishop's taste for entertainment. The collège teacher mentions that he and some friends have started "un concert d'amateurs qui n'est pas si chien", but "tous nos casuistes,

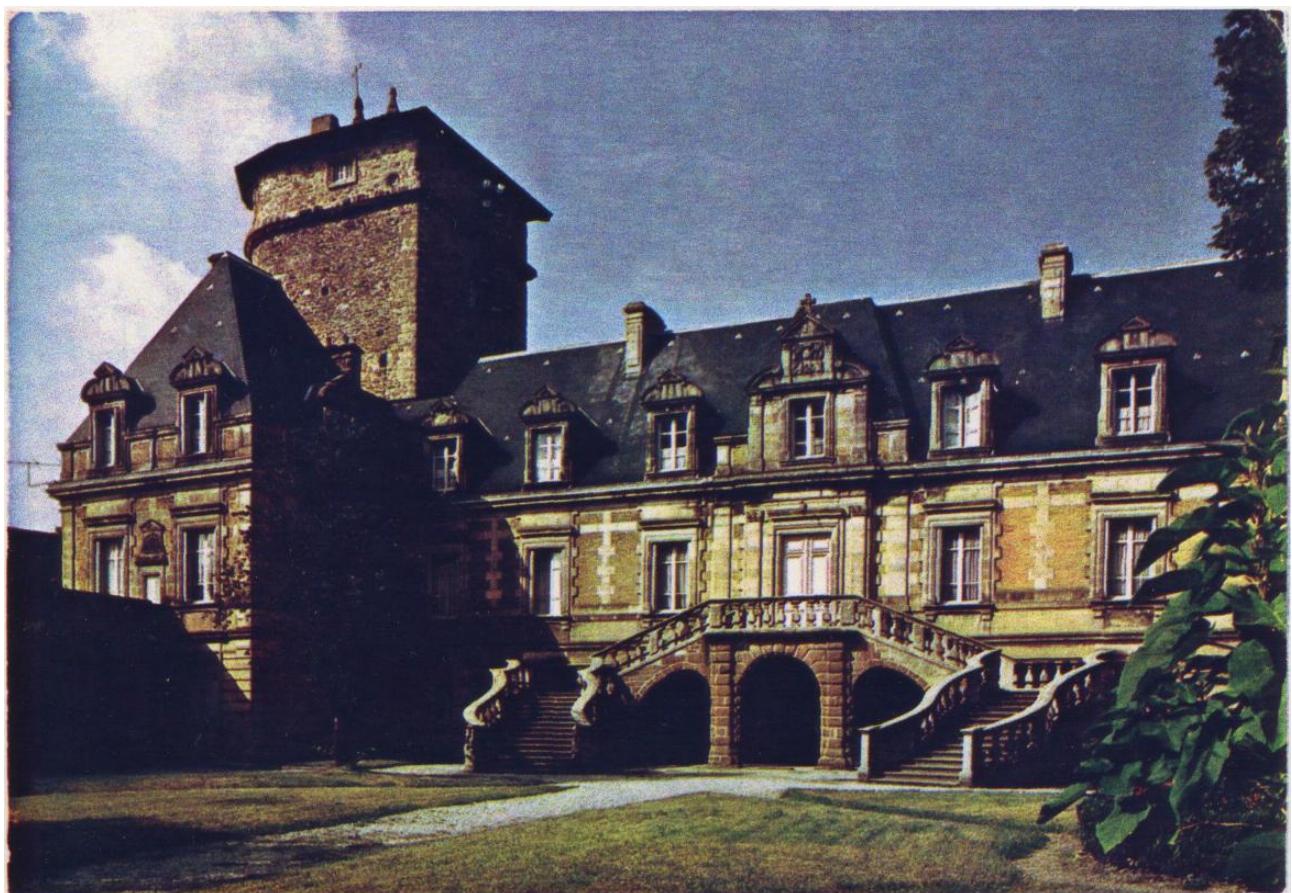
(117) Bosc op.cit., p.291. Bosc's opinion may not have been entirely disinterested, though - he does not mention that Colbert had made him a canon of the abbey of Conques!. Procès Verbal de la Société des Lettres Rodez, December 1904, p. 135.

(118) Draught of a letter, SD in 'Colbert' file, SLA.

(119) P. Soulié Curiosités Anecdotiques, Historiques et Littéraires Aveyronnaises Rodez 1886, p.106

(120) H. Guilhamon Notes sur la Musique en Rouergue à la fin du XVIII<sup>e</sup> Siècle Rodez 1919, p.4.

(121; H. Guilhamon La Vie de Société en Rouergue à la Veille de la Révolution Rodez 1920, p.5.



Bishop's Palace, Rodez



Rodez today. The tower of the bishop's palace can be seen to the left of the cathedral."

portant soutane et jabot font un crime aux abbés d'aller à ce concert; et ne voilà t'il pas qu'en dépit de leur décision un Mgr. de Colbert y va en soutane violette, s'assied entre deux jolies dames, écoute, applaudit, jase et rit avec ces dames, paraît content, félicite obligéamment les amateurs, et les remercie du plaisir qu'ils lui ont causé". (122)

It has been argued that in the more remote French provinces the influence of the enlightenment was non-existent, (123) but this does not seem to have been entirely the case in the Rouergue. Its isolation can be exaggerated; priests, merchants, army officers (the usual occupation for sons of the Rouergue nobility) did travel. Although in all probability only a minority of educated Rouergats took on board the new ideas, they nonetheless reached the common people, even if only in a very diffuse manner. P. Benoît mentions "une foule de petites brochures .... qui circulent jusque dans les petites villes, dénoncent les abus et propagent les idées nouvelles. . . . personne ne les avaient lues, mais certains déclaraient qu'ils contenaient des principes nouveaux....on prononçait aussi les noms de Turgot, de Necker..... qui voulait diminuer les impôts et payer le déficit en abolissant les priviléges des couvents, des seigneurs, et leur demander les mêmes charges qu'aux gens du peuple". (124)

One of the most active propagators of the new ideas was one of Colbert's clergy, the abbé Girou, 'prieur-curé' of Loubous, the author of several philosophic works which

(122) SLA 'Colbert' file.

(123) C. Dawson The Gods of Revolution London 1972, p.54

(124) B. Benoît Le Vieux Rodez Rodez 1912, pp.238-9.

propounded the equality of men in all things (125); like the other prelates with whom he is most often bracketed (Dillon, Brienne, Cicé, Boisgelin) (126) Colbert had to keep a difficult balance: however much he might lean towards the 'philosophes', he had to demonstrate "l'attitude naturelle et quasi-obligatoire de défenseur de la religion". (127) In a letter of April 1784, he quite gently attempts to qualify Girou's views on the philosophy of Locke: "J'ai trouvé que votre doctrine ne différait pas essentiellement de celle de Locke: mais le philosophe Anglais l'a développé avec une perspicacité admirable et une étendue qui ne laissent rien à désirer. On le suit pas à pas et l'on conçoit à merveille tout ce qu'il nous fait voir, lors même qu'il hasarde l'assertion qui a alarmé avec raison la doctrine orthodoxe de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme; l'on voit que c'est par modestie, et par méfiance de lui-même et de la portée de l'esprit humain qu'il est tombé dans cette erreur". (128) Two years later, the head of the Royal Collège, the abbé Dasnières, presses him to take rapid action against Girou in a letter which hints that Colbert has already acquired in Rodez a dangerous reputation for liberalism. The curé of Loubous has just published 'un livre de morale', cet ouvrage, writes Dasnières, "fait du bruit dans Rodez, et en fera dans tout le diocèse. .... il est a

(125) J. Duval Louis François Charles Girou de Buzareingues Rodez SD, p.141, SLA.

(126) A. Sicard L'Ancien Clergé de France Vol I, p.182.

(127) L. Dutil 'Philosophie ou Religion. Loménie de Brienne, Archevêque de Toulouse' Annales du Midi Vol LXI (1948-49) p. 40.

(128) Duval op.cit., p.144

craindre, si vous n'en donnez vous-même des marques d'improbation, qu'on en fasse retomber le blâme sur vous" and later in the letter, "Je viens encore d'apprendre que la morale de Girou faisait la plus grande sensation. Vous ne pouvez pas vous dispenser de vous montrer fortement. Si vous ne le faites, il pourrait y avoir des écrits, où vous ne seriez pas ménagé. Les têtes se montent, et lorsqu'elles sont une fois montées, elles ne s'appaisent pas aisément, surtout dans ce pays". (129)

A number of other priests in the diocese were also gained to the new precepts, such as the austere Claude Debertier, the superior of the seminary at Laguiole, in the North of the province, who was to be elected constitutional bishop of the Aveyron, (130) or Sylvestre Agussol, curé of La Cavalerie in the late 1780s, who was to become constitutional curé of the principal parish church in Rodez, Saint Amans. (131) So were some of the professors at the collège, like the future regicide and turncoat montagnard the abbé Louis Louchet (132); the principal, Dasnières, also became a leading revolutionary in Rodez, but whether out of true conviction, or because he had been demoted by Colbert is not known. (133) Greed, personal ambition, membership of one clan or another, played

(129) Rodez. 31.7.1786. ADA G1045.

(130) A.C. Sabatié Debertier, *Évêque Constitutionnel et le Clergé de Rodez* Paris 1912.

(131) A. Maury 'Sylvestre Agussol, Curé de La Cavaierie, prêtre constitutionnel et 'progressiste' 1756-1833 RR Jan-March 1970.

(132) H., E. & F. de Barrau *L'Epoque Révolutionnaire en Rouergue Rodez 1911-1914*, p. 123. Louchet was the first deputy to demand a 'décret d'accusation' against Robespierre on the 9th Thermidor year II. See P. Lamarque 'Les trois petits mots de Louchet' RR Spring 1982, p. 34.

(133) B. Combes de Patris *Procès Verbaux de la Société Populaire de Rodez*. See also letter of July 1786, Dasnières to Colbert ADA G1045.

as much part as principle in individual decisions to join or resist once old certainties had been shaken.

There also existed in Rodez, as in most French towns, a masonic lodge, dating back at least to the 1740s (134), to which many of the Rodez bourgeoisie belonged, as did some priests.(135) Among others, Louchet was a member, as was the infamous capuchin monk François Chabot, whom Colbert had had to forbid to preach.(136) Chabot, after a period as vicar-general to Bishop Grégoire in Blois, would return to terrorize the Aveyron, as 'représentant en mission', in 1793. Although the theory that a 'masonic conspiracy' lay at the root of the French revolution has long been discredited, there is little doubt that their gatherings served to diffuse enlightened ideas.(137) Many members of the lodge were to be among the founders of the 'Société populaire de Rodez' in 1790, but most seem to have been generally more moderate than militant.(138) Such an organisation represented at most, in Daniel Hornet's words: 'des cadres tout préparés pour une action concertée, même si personne n'a songé jusque là qu'on pouvait les utiliser'.(139)

A degree of awareness of new ideas did not necessarily turn people into revolutionaries; a desire for reform did not

(134) J. Bousquet 'Lumières sur la première loge de Rodez (1749-57) et les origines de la Franc-maçonnerie en Rouergue' RR Vol XII 50, April-June 1959.

(135) B. Combes de Patris 'Maçons Ruthénois au XVIII<sup>e</sup> siècle' RR 50, April-Juin 1959. His survey of masonic signatures in church registers suggests that there were masons in Rodez as far back as the 1720s.

(136) Scott & Rothaus Historical Dictionary of the French Revolution Vol I, p.169.

(137) W. Doyle Origins p.29.

(138) Combes de Patris Procès Verbaux.

(139) Mornet op.cit., p.357.

imply a desire for the destruction of familiar institutions. During the revolutionary period, the Aveyron remained a royalist stronghold; the mass of the people rejected the 'intrus' clergy, staying faithful to their non-juring priests, especially in the upland regions where there was a particularly dense ecclesiastical structure, and where clerical recruitment was stronger than average:(140) 40% of the clergy took the oath in the Aveyron, compared with the national average of 55%. (141)

Colbert was to continue in Rodez many of the policies inaugurated by Cicé, although unlike Cicé, he gained a reputation for accessibility and mildness of manners(142), fostered by fairly long periods of residence. An analysis of the signatures in the diocesan '*régistre d'ordonnances de visite*'(143) tallies with the dates and places of origin of his letters, and shows that each year he spent most of the winter and spring months in Rodez. In 1784, he also spent the whole summer there.(144) Furthermore, in 1782, 1784 and 1786 he spent the period from mid-November to mid-December in nearby Villefranche, presiding over the plenary sessions of the Provincial Assembly of Haute Guyenne.(145)

He could show himself to be tolerant even over matters of

(140) T. Tackett Religion, Revolution and Regional Culture in Eighteenth Century France. The Ecclesiastical oath of 1791 Princeton 1986, p.295.

(141) Ibid. p.88 note 14.

(142) H., E. & F. de Barrau op.cit., p.16.

(143) ADA G131.

(144) This may have been in response to the Baron de Breteuil's circular to all bishops, demanding in the king's name "que vous résidiez beaucoup, et que vous ne sortiez jamais de votre diocèse sans en avoir obtenu sa permission écrite". Plongeron Vie Quotidienne p. 102.

(145) G. Boscaray L'Assemblée Provinciale de Haute Guyenne 1779-1790 Paris 1932, p.42.

religious observance: after the terrible winter of 1788, he issued a 'mandement' permitting the eating of meat and eggs during lent, for example.(146) A number of letters testify that he used his influence outside the province in favour of the humble, attempting to intervene in favour of a deserter from Millau, for example, or endeavouring to trace the son of a poor family of Saint-Antonin, who had vanished while serving in Admiral Suffren's squadron.(147) In 1789, he proposed the foundation of an "atelier de charité pour l'extinction de la mendicité", which would provide work for the able, "en même temps qu'on assurait aux véritables nécessiteux des secours proportionnés à leurs besoins.(148) To help improve the quality of the parish clergy he maintained the 'conférences ecclésiastiques' which Cicé had established, often himself dictating the subjects for debate.(149)

Colbert's supervision of his clergy was effected through regular pastoral visits by his vicars general to all the priests in the diocese. These were preceded, as was becoming commonplace(150), by the sending of a comprehensive, 14 page

(146) ADA G1045. Loménie de Brienne had given the same permission, to the astonishment of the Toulousains, in February 1766 (at a time when Colbert was his vicar general). A bourgeois of Toulouse called this "un mandement unique en son espèce". Dutil op.cit., p.66. -.

(147) Both letters are written in the bishop's own hand, one dated July 1785, the other June 1790, both from Paris. 'Colbert' file, Société des Lettres.

(148) "Régistre des délibérations de l'association de charité de Rodez - établie en 1789 pour l'extinction de la mendicité" ADA 2E 212 GG1. This establishment however, did not survive the advent of the revolution, bereft of church support; on 13th November 1790, the secretary of the association sadly writes 'Le bureau a consommé le peu de fonds qu'il lui restait'

(149) "Sujets des conférences ecclésiastiques" Archives de l'Evêché de Rodez" 'Colbert' file.

(150) Plongeron op.cit., p.106.

long questionnaire, covering 120 separate items, from 'grand autel' to 'scandales'. In an age in which litigation was almost a way of life and in which bishops in particular were constantly defending their autonomy, jurisdiction and prerogatives in the courts, (151) Colbert vehemently condemned, as had Cicé before him, that "esprit de chicane .... qui règne trop malheureusement dans le Rouergue".(152) Colbert wrote to his secretary, Dujols, in October 1781: "le prieur de Saint Pierre fait un procès d'inquiétude à ses paroissiens.....Il faut avoir bien peu de charité pour ne pas pardonner les petits griefs .....et pour inquiéter et ruiner des malheureux pour des bagatelles. Je suis l'ennemi juré de pareils curés".(153) Colbert did employ a certain 'J. Lacroix, féodiste' to draw up fresh 'terriers' of his seigneurial rights,(154) but there is no evidence to show whether he was involved in reviving lapsed rights; these may have been no more than part of the normal process of updating such registers.(155)

Although by the end of the 18th century the church only provided a minor part of the funds necessary for education, hospitals and poor relief, and although increasingly the institutions concerned were coming under state control, (156)

(151) L. Levy-Schneider 'L'Autonomie administrative de l'épiscopat Francais à la fin de l'Ancien Régime' Revue Historique CLI 1926, p.11. See also, for example "Requette présentée au Roi... contenant qu'il est forcé de se pourvoir en cassation contre un arrest du parlement de Toulouse du 28.2.1789". Archives de l'Evéché de Rodez, 'Colbert' file.

(152) Letter written by Cicé to his vicars-general shortly after his nomination. Quoted in Combes de Patris Cicé p. 143.

(153) Letter from Toulouse in SLA 'Colbert' file.

(154) ADA G749 to 753.

(155) Doyle 'Was there an aristocratic reaction...?' p.23.

(156) Ravitch op.cit., p.172.

bishops still played an important part in their running, by presiding over committees and boards of control. The highly reputed Jesuit College in Rodez(157) was now 'Collège Royal' but Bishop Colbert still controlled nominations to teaching posts; he encouraged the teaching of the sciences, inaugurating a 'cours public de physique'(158) taught by the Abbé Carnus, and obtained the doubling of the staff's living allowance, from 200 to 400 livres a year.(159)

His support for the sciences extended to his sponsoring, only eight months and six days (160) after Pilâtre de Rozier's initial achievement, a balloon ascension over Rodez.(161) Confident in the benefits of education, he does not seem to have subscribed to Rivarol's dictum "A chaque découverte que fait la physique, la religion perd un miracle; et les expériences des globes fait échec dans leur esprit à l'ascension de Jésus et l'assomption de la Vierge".(162) Most of the teachers at the collège were in holy orders and many were nominated by the bishop to benefices.(163)

(157) M. Tacel 'Monseigneur de Villaret Evêque d'Amiens et de Casal - Chancelier de l'université (1739-1824) RR Vol IX, no.1 Jan-March 1955, p.2. C158) Histoire du Rouergue p.230.

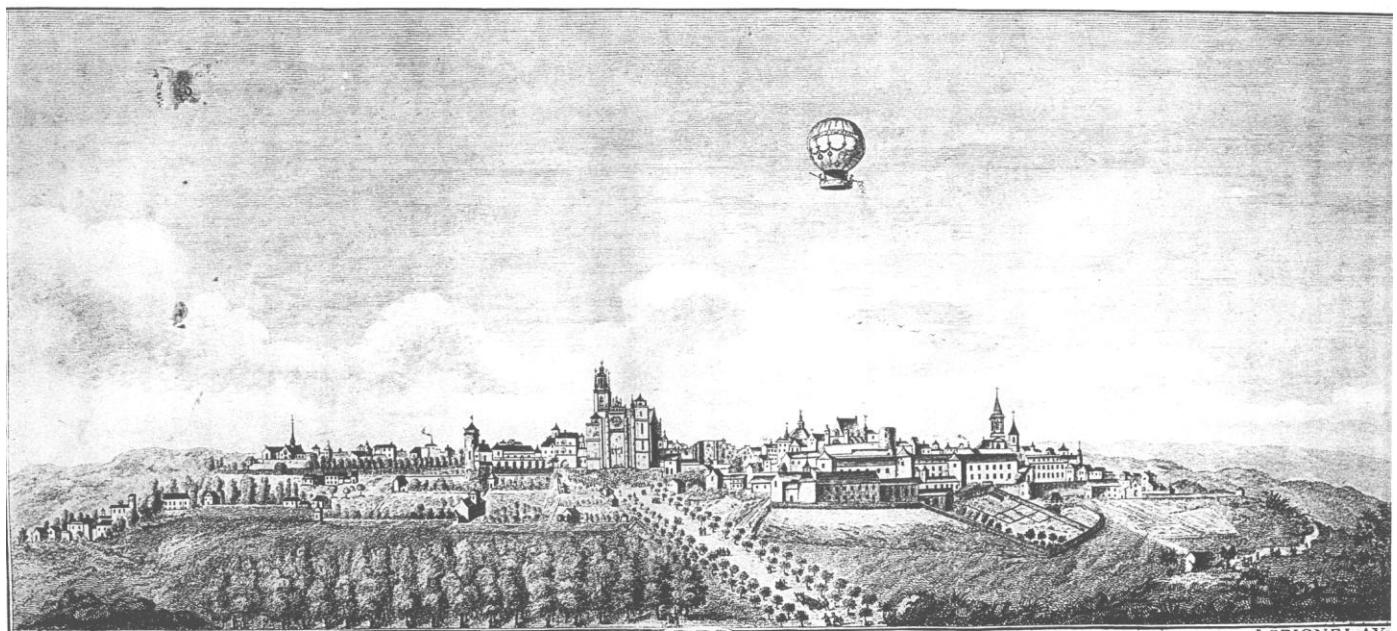
(159) Sabatié Debertier op.cit., p. 15.

(160) P. Benoît Le Vieux Rodez Rodez 1912. p.238.

(161) 'Lettre de M. l'abbé Carnus, professeur de philosophie, a Rodez, contenant la relation du voyage aérien fait, le six Août 1784, sur la Montgolfière LA VILLE DE RODEZ, suivie de la description de la machine, de détails sur la manipulation, de différentes observations, etc...' Rodez, August 1784. Carnus' companion in the balloon was Louchet. Carnus, who refused the oath, was killed at the Cannes convent in Paris on 2nd September 1792. Louchet, after betraying Robespierre, was given the post of 'receveur général' in Amiens by Bonaparte. At the restoration he committed suicide by throwing himself in the Somme. E., H. & F. de Barrau L'Epoque Révolutionnaire p. 125.

(162) Quoted in F. Bluche La Vie Quotidienne au temps de Louis XVI Hachette pb. 1980, p.36.

(163) ADA G1045



VUE PERSPECTIVE DE LA VILLE DE RODEZ, CAPITALE DU ROUERGUE  
COLBERT DE CASTLE-HILL, EVEQUE ET COMTE DE RODEZ  
Par son très humble et très Obedissant Serviteur M. G. Candeu, Proffleur

Cette Vue est prise de la hauteur de Montgolfière, du dessus de la grande compagnie d'assurance vie révolue, en dehors des murs l'empresse, et prend en arrière de la ville une montagne qui présente trois cimetières, et avec lequel balancement elle se soutient pendant 30 minutes à une grande élévation, et au pied de ce rocher, sans que le pied de l'autre cimetières le fût endommagé d'une manière sensible, et émoulu après, il fut déversé dans une prairie, à l'entrée de Rodez, de plus de quatre toises.

PRISE DU CLOCHER DES CHARTREUX. DEDIEE A MONSIEUR SEIGNEULAY  
CONSEILLER DU ROI EN TOUS SES CONSEILS:  
De l'Ecole Royale de Dijon le 1<sup>er</sup> Decembre 1784.



MILLAU. - Le Pont Lerouge et le Vieux Moulin

A. P.

Colbert continued Cicé's policy of bringing in staff from outside the province; he had little confidence, however, in the teaching capacities of the regular orders, in decline in the Rouergue, as elsewhere, and who were to a large degree outside the bishop's direct control: "l'on y trouve très peu de sujets distingués par leur capacité", he wrote,.... "peu de jeunes gens qui ont fait leur études entrent dans les corps..... le but de l'éducation publique est de préparer des citoyens vertueux et utiles à toutes les conditions; comment des réguliers, morts au monde, pouvaient-ils remplir cet objet? ..... Ils auraient des opinions et des systèmes particuliers, conséquemment doivent être exclus de l'enseignement de la théologie. .... Il est possible que ... les réguliers ayent plus de subordination, mais la subordination ne donne pas les talents et la science ... ". (164)

Colbert also encouraged the education of women, at both extremes of the social spectrum: he fostered the expansion of the establishment run by the 'Filles du Travail' in Rodez "appliquées à l'éducation des personnes du sexe, et spécialement des pauvres.....leur apprenant surtout à gagner leur vie par le travail des mains." (165 ), and transformed the almost deserted abbey of L'Arpajonie near Millau into a "pensionnat pour l'éducation des jeunes demoiselles".(166)

By the second half of the eighteenth century, the policy of the royal administration towards protestants was beginning

(164) ADA G1045

(165) 'Pétition de l'évêque Seignelai de Colbert pour obtenir du roi des lettres patentes autorisant l'établissement des filles du travail dans la ville de Rodez' ADA G83. The establishment had been founded as early as 1709, but needed to expand.

(166) Prospectus for 'Pensionnat nouveau dans l'abbaye de Millau. Près de Millau, Diocèse de Rodez. 1786'. Rodez ADA.

to lean towards unofficial toleration.(167) Although the general assemblies of the clergy on many occasions renewed their calls for the enforcement of anti-calvinist legislation, including in 1775, shortly after Louis XVI's crowning, reminding the king that his oath included "exterminating the heretics",(168) some more liberal bishops, including Colbert, welcomed these more flexible attitudes, which would lead, in 1787, to the granting of a civil status to protestants by the Brienne-Lamoignon ministry.(169) Millau was the only protestant centre in the diocese, and on several occasions Colbert found it necessary to recommend a policy of toleration which contradicted the zealotry of the local clergy. In August 1786, the abbess and principal of l'Arpajonie wrote to Colbert, to tell him that she had gone over his head by asking the parlement of Toulouse to give official protection against her parents, to a young catholic convert who had come to reside in the 'pensionnat'. The bishop was incensed, appalled at the danger to which the parents would be exposed: "Je vous demande s'il est honnête et chrétien de les mettre dans un pareil danger..", he wrote, "...Je ne vois que trop bien qu'il règne dans mon diocèse un malheureux esprit de persécution....mais je m'opposerai de tout mon pouvoir à toute mesure oppressive contre ceux qui sont encore dans l'erreur".(170)

(167) J. Pappas 'La Répression contre les Protestants dans la seconde moitié du siècle d'après les registres de l'Ancien Régime' Dix-huitième Siècle 17, 1985, p.112.

(168) M. Péronnet 'Les Assemblés du clergé et les protestants' Dix-huitième Siècle 17, 1985, p.148.

(169) Doyle Origins p. 105.

(170) J. Bousquet 'Un précédent de l'affaire Finaly en Rouergue (1786). Mgr. Colbert de Castle-Hill, le pensionnat de l'Arpajonie et les protestants de Millau' RR 4, Oct-Dec 1953.

In the scattered protestant communities of southern France, systematic intermarriage to foster group solidarity was the norm (171) Marriages 'au désert', however, led to accusations of concubinage and to the birth of children who would be entered in parish registers as illegitimate. (172) A Royal Edict, however, in May 1782, instructed curés to register births without further query (173). Colbert disapproved strongly of militant 'curés' who put obstacles in the way of the marriage of protestants, so long as these remained, if only nominally, within the law. In the same year, Colbert also had occasion to reprimand the curé of Millau, Jean-Antoine Sadous, who had acted as adviser to the abbess, who was proposing to refuse to marry a young couple he suspected, almost certainly correctly, of being 'religionnaires', even though they possessed a certificate of confession signed by an approved priest. (174) Colbert told him in the strictest terms to obey the letter of the law, whatever his suspicions, and to marry them, unless they were convicted heretics, or foreigners: "Si cette sentence n'existe pas, nous ne sommes point recevables à opposer à aucun Français le motif de la religion pour lui refuser notre ministère, ni même pour le suspendre à son préjudice. ... Votre système allumerait bientôt l'incendie, la guerre civile et la persécution, qui n'est jamais bonne à rien ... Je ne veux point de troubles dans le diocèse qui m'est confié, et mes curés rempliront toute justice envers les fidèles de leur paroisse, ou je la remplirai pour eux". (175)

(171) Jones 'Parish, Seigneurie' p.75.

(172) Pappas op.cit., p.112.

(173) Bousquet 'Un précédent de l'affaire Finaly' p.448,

(174) Letter from Millau, 28th July 1786. ADA G1675.

In the twentieth century, ecclesiastical opinion in Rodez has criticised Colbert's "nature trop douce", his "âme tendre et un peu molle". (176) Nonetheless as his letter to Curé Sadous demonstrates, he could show himself to be firm when necessary. A curious incident which occurred in the spring of 1783 will also serve to illustrate the firmness of his character, while giving some clue as to his guiding principles, although further information would be necessary to reveal the exact circumstances underlying this episode.(177) In May 1783, vicar-general Daspé de Meilhan wrote to Colbert from the archbishopric of Auch, enclosing a copy of a letter that Meilhan had written to Mme. de Polignac, Marie-Antoinette's 'confidante', then at the height of favour at Court.(178) Mgr. Dapchon, the Archbishop of Auch, had just died, and the vicar-general demanded that Colbert be nominated for the post: "Voudriez-vous faire nommer à l'Archevêché d'Auch le très respectable Evêque de Rodez?" and he praises "ses vertus, sa naissance, et son mérite personnel". (179) Colbert, however, was far from being pleased, even though the archbishopric of Auch commanded nearly three times the revenue of the see of Rodez, some 157,000 livres in 1741,

(175) Part of a ten page discussion of the attitude to be taken towards suspected protestants, with particular reference to the case of M. Dumoulin and Mlle. Bonhomme. ADA G1045.

(176) Abbé Bousquet in Revue Historique du Rouergue Jan-Feb 1942 (published by 'l'Union Catholique')

(177) Was Daspé de Meilhan, for example, a relative of the powerful 'intendant' of Valenciennes, Sénac de Meilhan, Necker's enemy, who might have wished to see the energetic Colbert removed from his post as president of the Haute Guyenne assembly? See R. Harris, Necker, Reform Statesman of the Ancien Régime Berkeley 1979, p.94.

(178) Biographie Universelle Michaud, p.62.

(179) ADA G1045.

according to the 'économat'. (160) "Je n'ambitionne point l'Archevêché d'Auch" answered Colbert, " Je suis trop attaché au diocèse que la providence m'a confié pour vouloir jamais le quitter tant qu'il me restera quelqu'espérance d'y faire du bien; ainsi votre démarche eut été inutile en ce que je n'aurai jamais consenti à son effet: elle est inconsidérée en ce qu'elle a recours à des moyens que mes principes n'avoueront jamais. J'espère qu'à l'avenir vous voudrez bien résister aux mouvements de vote zèle à mon égard.... il est absolument contraire à mes vues et à ma façon de penser que vous vous permettiez d'importuner les autres de vos projets à mon égard". (181)

Above and beyond his work within his diocese, Colbert could also hope to 'faire du bien' in his role as president of the 'Assemblée Provinciale de Haute-Guyenne', a post he took over from his predecessor in Rodez, Champion de Cicé. The assembly (182) had been instituted for the généralité of Montauban (183) in 1779 by Cicé's friend, the then director-general of finances, Jacques Necker, (following initial creations: one, successful, in the Berri, another, in the Dauphiné, which never functioned) (184) as an experiment

(180) Ravitch op.cit. p.219.

(181) Answer written in the margin of Daspé de Meilhan's letter ADA G1045.

(182) 'Lettres patentes du Roi, données à Versailles le 26 Novembre 1779, portant établissement d'une Administration Provinciale dans la Haute-Guienne - avec l'Arrêt de Registre du 23 Décembre 1779'. ADA 2E 212-BB20.

(183) The 'Généralité' of Montauban was comprised of two provinces, the Rouergue and the Quercy, encompassing six 'élections': Rodez, Villefranche, Millau, Montauban, Cahors and Figeac, and four dioceses - Rodez, Vabres, Cahors and most of Montauban. G. Boscary L'Assemblée Provinciale de Haute-Guyenne 1779-1790 Paris 1932, p.15.

(184) J. Egret Necker, Ministre de Louis XVI Paris 1975, p.134.

in administrative decentralisation and a counter to the growing autocracy of ambitious, transient, sometimes inexperienced (185) provincial 'intendants'. In the second half of the century, interest in provincial representation had been growing rapidly (166), in particular since the publication by Malesherbes, the president of the Paris 'Cour des Aides', of a 'Remontrance' arguing that the liberty of Frenchmen had been jeopardized by the cessation of the meetings both of the Estates General and of the various provincial assemblies (except in the few 'Pays d'Etats'). (187) The last meeting of the Etats du Rouergue, for example, had been in 1651.

Necker's assemblies, however, were expected to remain strictly subservient to the wishes of the King: no expenditure could be incurred without his consent, he could disband them at will, and his control would be greater than it was over the members of the sovereign courts, since deputies would not be venal officers. (188) Nor would they be democratic institutions: the deputies were all landed proprietors, and of the fifty-two members of the Haute Guyenne assembly, the first sixteen were chosen by the king, they themselves coopting the other thirty-six (189), since "la grossièreté, l'ignorance ou la faiblesse du plus grand nombre des électeurs leur permettraient difficilement de discerner dans la foule l'homme qui, par son intégrité, son zèle et

(185) Bosscary op.cit. p.8.

(186) Doyle Origins p.92.

(187) R. Harris Necker Reform Statesman of the Ancien Régime Berkeley 1979, p.74.

(188) Ibid. p.95.

(189) J. Egret Necker p.134.

ses lumières, convient le mieux à la chose publique". (190) However, although church and nobility between them held half the seats, (10 for the clergy, 16 for the nobles) and although the presidency was assigned to the senior prelate in the region (191), who would thus become "the chief administrative officer in the province" (192)) the doubling of the Third Estate, deliberation in common and the principle of vote by head (193) were innovations which would be often cited in the run-up to the meeting of the Estates-General in 1789, and which would also provide a form of precedent for Calonne's reform plans of 1787.

Both 'intendants' and 'parlements' stated different reasons for opposing the new institutions, the parlements maintaining that they would eliminate the only effective defense of the nation against despotism, the intendants suggesting that the assemblies, by possessing powers outside their control, would be undermining the central authority of the monarchy. In reality, however, they feared that the assemblies were a trojan horse, a precursor of wholesale reforms which might signify, at worse, their disappearance as institutions of government. The vigour with which the assembly was to interpret its brief served only to reinforce their feelings of foreboding, (195)

(190) Quoted by Boscaray op.cit. p.47.

(191) Necker, in his 'compte rendu' of 1781, stressed that for the president of the assembly "ce n'est pas la plus grande énergie de propriété qui est essentielle, c'est plutôt l'amour de l'ordre et de la justice, et sous ce rapport, pourrait-on refuser d'accorder aux membres du clergé la confiance qui leur est due". R. Harris op.cit. p.131.

(192) Ibid. p.183.

(193) Ibid. p.183.

(194) Ibid, p.96.

(195) Jones Politics and Rural Society pp. 179-80.

Villefranche was chosen for the meetings of the assembly, and as headquarters for its permanent eight member 'commission intermédiaire' (also presided by the Bishop of Rodez) since it was the most central town in the 'généralité'. Such a choice, however, was to help create undying hostility towards the assembly in Montauban, the wealthiest and most important town in the province, where the 'conseil politique', the 'cour des aides', the 'bureau des finances', even the bishop(196) (as well as the intendant) laboured strenuously to hamper its work.(197)

At the first of its two yearly, month-long meetings, in September 1779, the full assembly instituted five bureaux: 'règlement', 'grands chemins', 'affaires extraordinaires et bien public', 'taille et vingtièmes', 'capitation et fonds de charité'.(198) Welfare, agriculture and communications were important concerns for the assembly and the permanent commission, but their principal task was the redistribution of the inequitable burden of taxation among the 'élections', parishes and individual taxpayers of the area, thus alleviating the main source of public grievance.(199) the government had long recognized the particular problems of the Haute Guyenne, since in 1727, to correct some of the worst

(196) Letter from a member of the 'Commission intermédiaire' 28.4.1781. "L'Evêque de Montauban n'est point entièrement neutre; je sais de bonne part qu'il influe sur les déterminations de ce corps de ville". The bishop never attended any of the meetings of the assembly, unlike those of Cahors and Vabres). Boscaray op.cit., p.33.

(197) Ibid. p.32.

(198) Ibid. p.40.

(199) Harris op.cit., p.93. De Tocqueville remarks that: "dans la seule élection de Villefranche, on compte cent six porteurs de contraintes et autres recours toujours en chemin". A. de Tocqueville L'Ancien Régime et la Révolution Gallimard pb. 1967, p.213.

anomalies concerning the levying of the 'taille' it had imposed an extra tax on the region ('*impôt trop allivré*') to raise sums which could then be redistributed among the worst affected communities. This method, which added to the overall fiscal burden, was inefficient, and much resented.(200) To correct the way the 'taille' was assessed the 1779 assembly proposed the establishment of a median tax-level for all the province: those communities which were found to be paying above this level would have their charges reduced, those below would contribute more.(201) This proposal added to the ill-feeling in Montauban, which paid notoriously low taxes by comparison with the rest of the '*généralité*'. This median level would be determined thanks to a new cadastral survey, (not undertaken since the 1660s) the "table d'*abonnement de tous les sols*". To undertake this massive work, the assembly commissioned Henry de Richeprey, an agronomist, friend of Condorcet, Buffon and d'Alembert, who had worked for Necker at the '*Contrôle Général des Finances*'.(202) His mission, however, ended in failure; too many vested interests were threatened by his work, not only in Montauban, but also in the whole of the Quercy, which on average paid one third less in taxes than the Rouergue.(203) Furthermore, many peasants identified his researches with those of the '*féodistes*' who were instrumental in renewing feudal rights: they often refused to give accurate

C200) Histoire du Rouergue p.241.

(201) Ibid. p.243.

(202) H. Guilhamon Journal des voyages en Haute-Guyenne de J.H. Henry de Richeprey Vol I. Rodez 1952. Boscary mentions that he had also contributed to the '*Encyclopédie*' writing, among others, the article '*Impositions*'.

(203) Ibid. p.LII. Also E. de Barrau Epoque Révolutionnaire p. 10.

information, even, on occasion, threatening Richeprey with physical violence. (204) He worked on his survey until 1785, and students of his methods continued until the revolution, but opposition proved too strong; the proposed reforms were not put into effect under the Ancien Régime.

The work of the assembly, and Colbert's task as its president, was made immeasurably more difficult by the fall of Necker on the 19th May, 1781, which, coming soon after Cicé's transfer to Bordeaux, compromised the very existence of the assembly; (205) the likelihood of its abolition caused jubilation in Montauban, and despair in Villefranche. But the news of Colbert's appointment gave the members of the commission renewed heart. An unknown person wrote to the secretary of the commission, M. de Saint André: "Je m'empresse de te donner, mon cher André, une nouvelle qui te fera plaisir; M. Joly de Fleury a écrit le 16 à M. de Colbert,... que le Roi a bien voulu le choisir pour présider l'assemblée provinciale. Cet évènement, en fixant le sort d'un de vos amis parait fixer celui de notre administration, du moins pour le présent; s'il y avait eu des projets destructeurs, l'on aurait pas nommé cette place". (206) A delighted St. André wrote to Colbert on 26th of June, 1781: "Mgr. notre président, votre nomination nous redonne un espoir d'existence que la retraite de M. Necker nous avait

(204) "Les Hommes, et surtout les contribuables, on les a tant trompés, qu'une longue suite de franchise et de loyauté pourra seul triompher de leurs soupçons et de leur défiance". Encyclopédie Méthodique under 'Taille', quoted by C.B.A. Behrens 'Nobles, privileges and taxes in France at the end of the Ancien Régime'. Economic History Review XV 1962, p.473.

(205) Guilhamon op.cit., p.LI I I.

(206) ADA 1675, SD.

oté ..... Après la joie indécente des bureaux de l'intendance ... il n'a plus été question de l'administration que pour avancer ou reculer l'époque de sa destruction..."

He also urges him to use his peace-making talents with the Montauban 'Cour des Aides': "Je ne puis douter qu'un des principaux motifs de leur opposition ne fut d'avoir été négligés par votre prédécesseur de glorieuse mais d'un peu haute mémoire". (207) An alarmed Richeprey also wrote to Colbert, stressing the crucial importance of his work. In the province, he claims, "Vous y trouverez une partie des contribuables .... livrés au désespoir ... accablés sous le joug de la plus inexacte répartition. Je leur ai donné des consolations en leur laissant l'espoir que Mr. l'Evêque de Rodez leur tendrait une main bienfaisante". (208)

Colbert, during his presidency, made frequent journeys to Paris to plead the case of the assembly. He was able to overturn a decision by the Montauban 'Cour des Aides' which forbade Richeprey to see existing 'cadastres', and to "s'immiscer en manière quelconque dans la ... vérification d'un objet soumis à la surveillance de ce tribunal". (209) In a letter written in Paris on the 5th of May 1781, he thanks the 'directeur général des finances' for his help in the matter and asks for further assistance against the Montauban 'Bureau des Finances': "Vous ne voulez sûrement pas, monsieur, que pour remplir les vues du gouvernement,

(207; St. André to Colbert. Grenade 26.6.1781. ADA C1675.

(208) Richeprey to Colbert. Villefranche 3.3.1781. ADA C1675.

(209) Letter from de Villaret, one of Colbert's vicars-general, a member of the 'commission intermédiaire' dated Villefranche 12.3.1781. ADA C1675. See also M. Tacel 'Monseigneur de Villaret Evêque d'Amiens et de Casal, Chancelier de l'université (1739-1824)' RR Vol IX Jan-March 1955.

nous ayons à combattre pour notre compétence et à perdre du temps précieux en dissensions et en procès!" (210)

When 'Intendant' Meulan d'Ablois, early in 1782, travelled around the province to rally support against the assembly, Colbert wrote to the members of the commission, recommending "Le système de réserve et modération que j'ai embrassé", however, "je tâcherai de prévenir ici tout mauvais effet que pourrait avoir un voyage qui paraît n'avoir d'autre objet que de rallier et de rassembler les griefs de ceux qui regrettent l'ancien régime parce qu'ils ne trouvent pas leur compte dans la sincérité de nos principes, et dans la suite et dans la régularité de nos procédés". (211)

For all Colbert's efforts, however, the fate of the assembly was still hanging in the balance in the summer of 1782. A Mr. Gauzin, writing from Montauban, expressed his concern to a friend in Rodez: "Nous sommes toujours ici incertains sur le succès d'un établissement auquel on ne croit point, on présume que s'il subsiste ce sera avec des modifications qui le rapprocheront de l'ancien régime, et en accélèreront la chute". (212)

Even during these troubled months however, the provincial administration, under Colbert's direction, put into effect a number of policies. At Richeprey's demand, a school for surveyors ('ingénieurs-géomètres') was founded in Cahors; in an attempt to improve agricultural methods, 'associations d'agricultures' were instituted in several districts and a stud farm was planned(213); to reduce high levels of infant

(210) ADA C1675.

(211) Colbert to the commission, Paris 7.7.1782. Quoted in Boscary op.cit. p.62.

(212) Letter dated Montauban 28.8.1782 from S. Gauzin to J.F. Cabrières. SLA Fonds Cabrières. 2E3 no.36.

(213) Letter from Toulouse 12.2.1784. ADA G98.

mortality, classes for midwives were created in the six 'chefs-lieu d'élections'. Plans were also voted for improvements to roads and to navigation on the river Lot, but these could not be put into effect for lack of funds. (214)

During this period, the most important focus for contention between the 'intendant' and the assembly, was the assembly's desire to publish a 'Procès Verbal' (minutes) of its deliberations. This was not expected to reach the mass of the common people on whose behalf many members of the assembly, including Colbert, were convinced they were working (although they themselves referred to "des êtres ignorants et grossiers") (215) but to an educated audience, who, denied active participation in government, were increasingly demanding to be informed about matters by which they felt concerned. (216) To the intendant, however, the 'Procès Verbal' was just a tract in which "on a épuisé l'art de la séduction en faveur du projet du nouveau cadastre afin de préparer sur cet objet la crédulité des peuples...". He adds a personal note: "Ici tout est difficile et dégoûtant par rapport à cette commission". (217) Colbert, in a firm letter to the minister Joly de Fleury, stated the case for publication, and revealed much about the principles which guided his actions: "M. l'intendant semble nous accuser de répandre l'inquiétude relativement à la disette ... M. l'intendant croit-il que notre subsistance dépende de lui, et des mesures qu'il va prendre pour nous procurer des blés? (214) Bosscary op.cit. p.92

(215) de Tocqueville op.cit., p.288.

(216) K.M.Baker 'French Political Thought at the Accession of Louis XVI' JMH L (1978) p.289 and W. Doyle Origins p.83.

(217) Bosscary op.cit., p.97.

Nous n'avons aucune confidence dans cette ressource et nous en cherchons de plus assurées, en faisant connaître d'avance , et aux particuliers, et aux communités, la possibilité et même la probabilité du danger. Ce n'est pas du gouvernement que nous devons recevoir notre instruction. Les principes généraux nous viennent de l'éducation, et quand aux connaissances locales, le gouvernement a besoin de nous pour les acquérir..... Les hommes qui gouvernent sont-ils donc des dieux?.....Peuvent-ils connaître les besoins des peuples, s'ils interdisent à ceux qui les représentent les moyens de s'en instruire et de les dépeindre? L'impression de nos procès-verbaux est utile; elle excite le zèle pour le bien public, elle a donné aux habitants de la province une énergie qu'ils n'avaient pas auparavant...<sup>n</sup>(218)

Victory went to Colbert, however, after the arrival of Calonne at the post of 'contrôleur général'. Colbert again travelled to Paris, in September of 1784, and obtained the lifting of an interdict which Joly de Fleury had imposed on the publication. A new 'règlement'<sup>1</sup> for the provincial administration was also negotiated, which clearly defined areas of jurisdiction, and which was to prove workable for the rest of the assembly's existence.(219) Even in extremis, Meulan d'Abloy attempted to delay publication; he was given the right by the minister to offer comments on the contents of the procès verbal: "Il compille, compille, et sa couche sera plus laborieuse que celle de sa femme...."(220) wrote a Marquis de Lieurac, a member of the administration.

(218) Sicard L'Ancien Clergé de France pp.168-9.

(219) Boscaray op.cit., p.98.

(220) Letter dated 'mercredi au soir' (1785 in pencil), ADA G1046.

Colbert's negotiations with Calonne provided the provincial administration with a solid basis. Disputes with the 'intendants' never returned to the level of bitterness which had obtained between 1781 and 1784. The programme of reform continued: on minor matters it was counted a success (stud, colleges, prisons, training of midwives). Its plans to improve the roads were also put into effect, thanks to a loan raised in late 1785. (221) but, due mainly to those jurisdictional discrepancies inherent in Ancien Régime France, they failed to achieve an integrated communications network in the area. (222) The programme of tax reform failed almost in its entirety. The only success in this field was the redistribution of the basis on which the 'capitation' was levied, in a small number of communities. (223) Too-frequent changes of ministers, the resistance of the 'intendants', local hostility, the incomprehension of those whom the reform programme was intended to benefit all served to limit the impact of the provincial assembly's work.

From the beginning of 1787, Colbert could only have given partial attention to the work of the administration (224), but the frustration of his desire to bring a measure of relief, through more equitable taxation and more efficient administration, to the mass of the people of Haute-Guyenne

(221) "Edit du Roi, donné à Versailles, au mois de Juillet 1785, qui autorise l'Administration Provinciale de la Haute Guienne à emprunter une somme de quinze cent mille livres, pour être employée aux Travaux des Grandes Routes. Avec l'Arrêt de registre, du 7 Septembre 1785". ADA.

(222) Jones Politics and Rural Society p.30.

(223) Boscary op.cit. p.100.

(224) He may have presided over the last plenary meeting of the administration in November 1786. Boscary p.42. The 'Régistre d'Ordonnances' shows him to have been in Rodez in December.

and to the population of his diocese in particular, the most poverty-stricken within the province, must have demonstrated to him that reforming policies could not be carried out simply by adding another element to the over-complex institutional jigsaw of the Ancien Régime. His experiences with the administration must have influenced his attitudes and judgment when called upon to act on a more exalted stage.

\* \* \* \* \*



*Serment du Jeu de Paume  
à Versailles le 19 Juin 1789.*

Mme. Chez l'Estampe, Rue St-Honoré, vers l'entrée l'Etat, le Nouvelles portes Cochere à côté du Castorier N° 1497.

Ed. Chez M. Pince Gravure, Châlon extrait de l'Est. de Grav. N° 238.

There is almost no evidence available in Rodez which might illustrate the role played by Colbert in the rapidly evolving series of events which led to the meeting of the Estates General. At best it is only possible to suggest, with all due reservations, the possible background to those few of his actions that are known.

Little comment can be made on his role in either Assembly of Notables, (22 February to 25 May 1787; 6 November to 12 December 1788). He was certainly nominated by Loménie de Brienne, to whom Calonne deferred over the selection of representatives of the clerical order, (225) no doubt both for his administrative experience, and in the likelihood that he would support him politically. In both assemblies he was a member of the Sixth 'Bureau' presided over by the Prince de Conti, and it is possible Brienne might have expected him to counterbalance the conservative de Juigné, the Archbishop of Paris. (226) The position he took on the various elements of the reform programme submitted for debate can only be surmised, but following on his experience in Haute-Guyenne, it is likely that he supported the creation of provincial and local assemblies, and the principle of fiscal equality, which most clerical members accepted, even for their order. (227) His attitude to the proposed land-tax, however, and

(225) A. Goodwin 'Calonne, the Assembly of French Notables of 1787 and the origins of the "Révolte Nobiliaire"' Ecclesiastical History Review LXI (1946) p.232.

(226) The Sixth Bureau's outlook, however, was according to Gruder "constricted and traditional. They ventured onto political terrain only to assert the claims of existing institutions, the sovereign courts in particular, never urging new political principles or structures" V.R. Gruder "Paths to Political Consciousness; the Assembly of Notables of 1787 and the "Pré-Révolution" in France". French Historical Studies Vol XIII (1984) p.346. Whether Colbert was an odd man out is not known.

(227) Ibid. p.337.

the threat it posed to the financial autonomy of the clergy cannot be ascertained, but it seems he accepted the proposed measure that the value or the church's possessions should be assessed, and the figures checked by the three orders in each province, so that the overall level of taxation that the clergy should pay could be equitably assessed. (228)

After spending the winter of 1787/88 in the South, a reluctant Colbert was summoned to take part in what was to be the last general assembly of the French clergy (5th May - 5th August 1788). He wrote to a M. Mouron, on the 24th March 1788: "Je suis sur le point de me rendre à Paris, ayant été nommé, contre mon attente et contre mon gré, député à l'assemblée du clergé". (229) There the proposals for a reform in ecclesiastical taxation, which the clerical deputies to the assembly of notables had supported, were rejected as destructive of "la conservation de ses immunités, droits et franchises, la liberté de ses dons, la stabilité de son administration", (230) and the 'don gratuit' of eight million livres demanded by the Brienne-Lamoignon government was reduced to under two million. Again, Colbert's attitude cannot presently be ascertained. The meeting however, coincided with Brienne and Lamoignon's unveiling of their anti-parlement reforms and the 'mise en vacances' of the magistrates. (231) in Rodez, on the 2nd of June 1788, the intendant arrived from Montauban accompanied by soldiers, to

(228) J.Egret 'La dernière Assemblée du clergé de France, 5 Mai-5 Aout 1788' Revue Historique 1958, p.5. "Les prélat s qui représentaient le clergé à l' assemblée des notables ..... acceptaient volontiers que les biens du clergé fussent vérifiés".

(229) SLA 'Colbert' file.

(23Qj Egret 'La dernière Assemblée' p.6.

(231) Ibid. pp.3-4.

register the edicts with the local 'sénéchal présidial'. The members of the court refused to do so and were sentenced by the King to terms of exile. However, after the fall of Brienne, "les juges bannis furent rappelés, Mgr. de Colbert ... était intervenu en leur faveur". (232). This intervention does suggest that Colbert, at the General Assembly of the clergy, had joined in their defense of the constitutional rights of the 'parlements'; and that, however desirous of reform, he could no longer support Brienne, believing, along with the great mass of public opinion, that "enlightened ends could never justify despotic means". (234)

In November, the Notables met again to decide on the form under which the Estates General would meet. By 111 votes to 33, the motion to double the representation of the third estate was defeated. According to Egret (235), Colbert must have voted with the majority, although Hutt mentions that the Sixth Bureau, of which Colbert was a member, "was not unduly worried by the according of the doublement", (236)

The Rouergue clergy met to elect its deputies to the Estates general in March 1789. In a province in which Catholicism was such a part of the fabric of life, and in which deference towards hierarchic superiors remained strong, Colbert's election is not surprising. (237) Considered too

(232) Histoire de Rodez p. 171. Unfortunately no date or source is given for this.

(233) Goodwin p.377.

(234) Doyle 'Origins' p.112.

(235) Egret 'Pré-Révolution' pp.339-44.

(236) Hutt 'Role of Curés' p.196.

(237) One pamphlet was published in Rodez, encouraging the curés to resist "L'Empire Episcopal", but its tone is defeatist; it bitterly complains of "L'indifférence avec laquelle le second ordre l'a abandonné dans une cause qui était infaillible, si son intervention eut secondé (ses) efforts". 'Mémoire ou voeu du second ordre du clergé' Rodez 1789.

liberal, however, he won by only one vote (238), against the professor of theology at the Collège and Prior of Loubous since the death of Girou, Jean Pierre Malrieu, who had the support of the 'aristocratic' party within the clergy. (239) The third deputy, who, like Malrieu, belonged to a landowning Rouergat family, was vicar-general de Villaret, future bishop of Amiens. (240) Both these men, like their bishop, favoured a measure of reform. Like him, they voted to join with the 'Tiers' on the 19th of June, (241) and they had both been instrumental in the writing of the Rouergue clergy's 'cahier de doléances', which demanded individual liberty, a free press, regular meetings of the estates and their fiscal sovereignty, and municipal independence; The tithe was defended, however, so long as it was exclusively apportioned to the 'portion congrue'.(242) Colbert seems unlikely to have objected to any of these principles. Indeed, local fears may have been that he was willing to accept a far greater degree of change.

The Estates General finally gathered in Versailles on the 4th of May. Colbert, however, was unable to attend the opening session due to a crippling attack of rheumatism. (242) Rapidly, the assembled representatives became deadlocked over the 'verification of powers' issue, an impasse that was only resolved by the 19th of June vote in the assembly of the clergy. He may, like Pompignan, have voted for union so that the long delayed work of reform might commence; it is unlikely, however, that he could have

(239) Tacel op.cit. p.6.

(240) Ibid.

(241) H. Affre Biographie Aveyronnaise Rodez 1881.

(242) Tacel op.cit., .p.6. This was the primary 'cahier' of the clergy of the 'sénéchaussée' of Villefranche, called 'pour le bien public'. (The Rodez cahier has been lost).

sincerely believed that the qualified nature of the motion to which he put his name, 'sous la réserve de la distinction des ordres', could genuinely keep the clergy's options open: the 'réserve' amendment was only added to the proposal to unite in an attempt to sway the small number of deputies (ten or so) who held the balance in the assembly (243), and Necheles has convincingly argued that "most deputies... realized that verification in common ultimately would undermine the Estates system".(244). In all probability, Colbert genuinely desired to see the three orders unite and form a unicameral assembly, confident that the experience and goodwill of the majority of the clerical deputies would be beneficial to the work of the assembly.

Certainly, he kept company with notable 'patriote' leaders: on the evening of the day that he, along with the other 'unionist' prelates, led 149 ecclesiastics to join the Third Estate in the church of Saint Louis, (22nd June) he dined, according to Arthur Young who was present,(246) with the Duc de Liancourt, one of the aristocratic leaders of the radical 'Société des Trente'; among the company were the Duc d'Orléans, 'Philippe-Egalité', who three days later was to lead forty six other liberal nobles into the 'National Assembly', the protestant minister Rabaut Saint-Etienne, a prominent member of the 'Tiers' and future president of the Assembly, and the Abbé Sieyès, the "leading ideological mentor of the commons". (247)

(243) Hutt 'Role of Curés' p.212, note 2

(244) Ibid. pp.206-7.

(245) Necheles op.cit. p.434, note 33.

(246) Young op.cit., pp.139-140.

(247) Doyle Origins p. 171.

Colbert had, to a point, broken ranks with his peers within the gallican clergy. His policies in Rodez, his term as president of the Provincial Administration of Haute Guyenne, show that he was willing to work towards a number of changes which many bishops were not willing to accept. His position in the French church was, moreover, an unusual one: he had risen far within its ranks mainly thanks to his own ability, and he had successfully held positions of great responsibility. He may initially have benefited from his links with the Colbert family, and had no doubt fostered contacts and friendships; but unlike Cicé, Brienne and many other prelates, he did not belong to a powerful clan. The decisions he made seem to have been reached mainly according to his own convictions, and these were profoundly affected by the 'philosophes' with whom he mixed in his formative years. Moreover, he was a Scot, at a time when "Scotland, after hovering on the very periphery of European culture, now found itself at its centre ". (248)

Personal ambition no doubt played a part in determining his course of action (249), and he may well have believed that a man with his experience and talents could play a part in the work of reconstruction ahead. Indeed, he undertook a number of tasks in the National Assembly, being nominated,

(248) G.R.Cragg The Church and the Age of Reason 1648-1789 pb. (Pelican, 1960), p.90.

(249) In March 1789 (according to Roman d'Amat - Dictionnaire de Biographie Française) he was made abbot of the Abbey of Sorèze, to which was attached a handsome revenue of 33,332 livres. The reason for this nomination is not known. Was it some form of reward? Colbert never enjoyed this addition to his income; he wrote: "J'ai été nommé à cette abbaye en 1789, et j'en ai pris possession le 9 de Mai de la même année, après avoir payé la somme de 13,000 livres pour les bulles. Je n'en touche les revenus que de huit mois. Ainsi il m'en aura couté pour y avoir été nommé". ADA G1032.

for example, to the post of president of the 'Comité des recherches', (250) charged with "affaires de police générale et d'ordre public", which received and examined demands, complaints and denunciations. (251)

His career during and after the revolution, however, does not come within the scope of this essay. The revolution would move too far, and too fast, for Colbert as well as for the rest of the French episcopate, and he would eventually have to go into exile. It seems, however, that he did not lose hope until the very last minute, and that he even toyed with the idea of taking the oath to the Civil Constitution of the Clergy, only being dissuaded in extremis by Prior Malrieu, one of his fellow clerical deputies from the Rouergue. (252) Certainly, the letter he wrote to his diocesan clergy reflects an element of hesitation: he suggests they follow his example, but stresses above all his desire to avoid any conflict or violence. The decision, he writes, can only be theirs to take: "c'est à vous d'interroger votre conscience. Du parti que vous prendrez dépendra vraisemblablement le sort de toute votre vie". (253) Colbert himself having taken refuge with a Parisian family, did not leave (254) for England until March 1792, a year after Debertier had been elected in his place in Rodez. In exile, he

(250) Letter from Colbert to "M. le Comte" (unidentified). "Etats Généraux - Versailles 30 Septembre 1789" in 'Colbert' file SLA.

(251) Archives Nationales - Catalogue Général D XXIX.

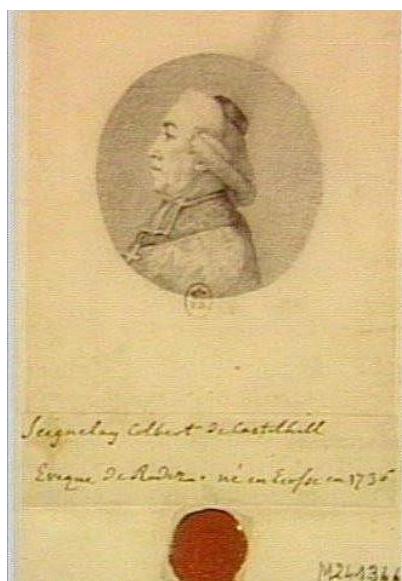
(252) The story is told by a Dr. Marion, who heard it from Malrieu himself, in a letter to the 'Semaine Catholique' of Rodez dated July 1865, reproduced in Revue Historique du Rouergue May-June 1942, and is repeated in most historical works concerning the Rouergue during the revolution.

(253) De Barrau L'Epoque Révolutionnaire p.41.

(254) Letters mentioned in 'Procès Verbaux de la Société des Lettres XIX'

would attempt to guide the resistance to the 'intrus' clergy, and would come to abominate the revolution he had helped bring about. Perhaps, though, the optimism and satisfaction with which he welcomed its inception can best be perceived in the text of the 'Mandement' he issued to order the celebration of a 'Te deum, en action de grâce des grandes et importantes délibérations, qui viennent d'être prises dans l'Assemblée Nationale': (255) "Ce n'était pas assez pour cette assemblée auguste et généreuse d'arracher des abus qui croissaient depuis des siècles, à l'ombre de l'Autorité de la Justice, de la Religion même; ce n'était point assez pour elle d'anéantir des priviléges consacrés par le temps, mais devenus odieux par leur étendue et leur multitude; ce n'était point assez d'ouvrir aux talents et aux vertus la carrière des honneurs..., ce n'était pas assez enfin de mettre le titre de citoyen au dessus de tous les titres et la Loi au dessus de toutes les exceptions: animés par l'enthousiasme du bien.... les dignes représentants de la Nation ont renoncé à des droits qui paraissaient incontestables, et ce sacrifice sans exemple n'a coûté aucun effort".

(255) Benoit op.cit., p.250,



Appendix I

Bishop Colbert's Christian name is a matter of some controversy. According to the unreliable Dictionnaire de Biographie Française, of Roman d'Amat (1961), "le personage en question, qui aurait désiré se nommer Charles... par suite d'une négligence du curé qui l'avait baptisé... n'avait point de prénom". In the Société des Lettres de l'Aveyron, 'Fonds Rigal', is a M/S note "Mr. l'Evêque de Rodez n'a prénom de baptême par une erreur du curé qui l'a baptisé. Il avait pour parrain M. Charles de Seignelay son oncle, et au lieu du prénom de Charles qu'il devait vraisemblablement porter, le curé lui a donné sur le registre celui de Seignelay. (d'après une collection particulière)".

In Brette 'recueil de documents relatifs à la convocation des Etats Généraux de 1789, Paris 1896, Vol II., "Candidats ayant siégés no. 1208, note 3", "Il paraît que l'Evêque de Rodez ne reçut pas de prénom lors de son baptême, ou (sa signature en témoignerait) que Seignelay fut considéré comme tel".

Certainly, Bishop Colbert always signed his correspondance S., or Seignelay, Evêque de Rodez. But he must have been baptized in Scotland long before he left for France, in which case the names that appear on the prize certificates delivered by the 'Collège d'Harcourt' in Paris in 1753 and 1754 (when Colbert would have been 17 and 18 years old), "Antonius Joannes" are likely to be correct.(1)

'Seignelay' comes from one of the titles acquired by the Colbert family. the eldest son of the 'grand Colbert', Jean

(1) ADA G1045.

Baptiste Antoine, who succeeded his father in many of his posts, took as title "Marquis de Seignelay". Roman d'Amat maintains that the Cuthberts, on emigrating to France, took on the name "qu'ils estimaien en déshérence". This is unlikely, since a Louis-Jean-Baptiste-Antonin Colbert, Marquis de Seignelay, great grandson of the 'grand Colbert', 'Maréchal de camp' in the French army, was an almost exact contemporary of Bishop Colbert (1731-1813). (2) The circumstance under which Anthony Cuthbert/Colbert adopted the name of Seignelay remains unknown.

(2) Also according to Roman d'Amat, p.194



Inverness, after Turner

**APPENDIX II      Translation of French quotes in the main text**

p. 6    'The majority of the assembled clergy is of the opinion that definitive verification should take place in the General Assembly of the Orders, with the proviso of the distinction of each Order, and the preservation of rights'

p.6    'the participation of a few bishops was necessary to carry the vote in the chamber of the clergy, and to reassure the parish priests for their boldness, and on the appropriateness of their behaviour.'

p.13    'this character, who comes from Scotland, is no kin of the Colberts of France, but they, flattered by such an alliance, which reinforces their claim to come from the Colberts of Scotland, have adopted him as member of their family, and supported him. It thus follows that he is a schemer on whom you cannot rely'

p.20    Rousseau:   'people were forever mending'

p.21    'during the entire time that he was vicar-general for Monseigneur the Archbishop of Toulouse he managed, through example, the training of the greatest number of the priests of this diocese'

p.23    'the impossible task of defending minor tithes against the new system will obliterate a third of the income of more than thirty dioceses in the Kingdom; even more damaging is the division that has been caused on this occasion between pastors and people'.

p.28    'the country folk of the Rouergue seem to have resisted it with all the inertia of an illiterate peasant mass'.

p.30    'sons of the Rouergue, who knew well both its character and its needs'.

p. 31 'basically honest, but perhaps a little lacking in culture'

p.32    'Headstrong in his opinions, he never abandoned them, and would argue them with hauteur.... despite this proud character, he would crawl to those who had the courage to resist him with energy'.

p. 33    'never a bishop, since Saint James, has been nominated more appropriately than you, and no bishop can have had as much as you the certainty of being received as such a manifestation of good fortune. You only have to bring your open countenance, say a word or smile, all is said and Rodez will be all enthusiasm. your predecessor had humiliated this town and its chapter into the dust .... thus your nomination has been learned with transports of joy'.

p.33    'I will not enter into any detail or discussion on the periods you recall, sir, in your letter, looking forward rather to the future, which will be tranquil and agreeable for all the involved parties if, from the one part or the other, we confine ourselves to the principles of order, peace and charity of which it is so interesting for us to give an example to the people'.

p.33    'his frank, loyal, popular and affectionate character has caused him to be missed by all his flock. I owe him a public homage for all the care he gave to assisting me with the memoirs that I am writing on the history of the Rouergue'.

p.34 The new bishop enchanted us with his gentleness, by his affability, and especially by the sincere disposition he is showing to improving our fate...'.

p.34 'Monseigneur Seigneulai (sic) de Colbert ... was a prelate of exquisite affability. He was happy to admit at his table his farm tenants when business brought them to the bishop's palace. He enjoyed listening to their crude and picturesque language. He particularly liked sprightly, original ... and caustic repartees'.

p.34 ...'an amateur ensemble which is not so bad, but all the casuists who wear cassocks and dog collars make it a crime for abbés to go to the concert. But despite their decision, Monseigneur Colbert attends in his purple robes, sits between two pretty ladies, listens, applauds, chats and laughs with the ladies, and thanks them for the pleasure they have given him.'

p.36 'a host of little pamphlets ... which circulate even in the smaller towns, denounce the abuses and propagate the new ideas ... nobody had read them, but some declared that they contained new principles ... names such as Turgot or Necker were mentioned ... who wanted to lessen taxes and pay off the deficit by abolishing the privileges of convents, of lords, and ask of them the same contributions as of the people.'

p.37 'I found your doctrine did not differ in essence from that of Locke: but the English philosopher developed his with an admirable perspicacity, and a breadth that leaves nothing to be desired. One can follow him step by step, and understand marvellously all he shows us, even when he hazards the assertion which has alarmed, with good reason, the orthodox doctrine of spirituality and the immortality of the soul; one can see that it is through modesty, and by suspicion of himself and of the reach of the human mind that he has fallen into error'.

p. 37 'this text ... is causing a stir in Rodez, and will do so throughout the diocese ... it is to be feared, if you do not yourself show your disapprobation, that the blame will fall on you ...'. 'I have just learned that Girou's 'Morale' is causing the greatest sensation. You cannot avoid manifesting yourself strongly. If you do not, there could writings in which you would not be spared. Tempers are rising, and once risen, they do not calm down again easily, especially in this region'.

p.39 ...'cadres prepared for concerted action, even if no one had previously considered using them'.

p.41 'Workshop to assist with the extinguishing of begging'. .... 'while at the same time assistance would be provided to those in necessity, in proportion to their needs'

p.42 'that spirit of chicanery ... which unfortunately too often rules in the Rouergue'.

p.42 The prior of Saint Pierre is undertaking procedures worrisome to his parishioners .... one must be greatly lacking in charity not to forget little grievances ... and to pester and ruin the unfortunate for such trivial reasons. I am the sworn enemy of such priests.'

p.43 Rivarol: 'after every discovery, religion loses a miracle; and the experiences with balloons contradicts in their mind the ascension of Jesus and the assumption of the Virgin.'

p.45 'one finds there (in the monasteries) very few subjects distinguished by their capacities'...' few young people who have had an education enter such bodies ... the goal of public education is to prepare virtuous citizens, useful for any condition; how can regulars, dead to the world, fulfil this object? .... They would have their own opinions and follow particular systems, so consequently must be excluded from teaching theology ... It is possible that ... those in regular orders are better subordinated, but subordination does not promote talent or science..'

p.45 '...applied to the education of females, and especially the poor ... teaching them in particular how to earn a living through manual work'.

p.46 'I ask you? Is it honest and Christian to place them in such danger? I see only too well that there reigns in my diocese an unfortunate spirit of persecution ... but I will oppose with all my power all oppressive measures taken against those who have fallen into error'.

p.47 'if this sentence does not exist, it is not up to us to apply to any French person the religious motive to refuse them our ministry, or even to postpone it to their prejudice ... your system would soon light fires, civil war and persecution, which is never a good thing ... I do not want any troubles in the diocese with which I have been entrusted, and my priests will serve the faithful of their parishes with justice, or I will serve it for them'.

p.48 'too gentle a nature... tender and rather limp soul'

p.48 'could you arrange for the nomination of the very respectable Bishop of Rodez to the archbishopric of Auch? ... 'his virtues, his birth, and his personal merit'.

p.48 'I have no ambition with regards to the archbishopric of Auch ... I am too attached to the diocese that providence has entrusted me with to ever wish to leave it, so long as I still have hope that I can do some good there; therefore your actions would have been ineffective, in as much as I would never have consented to their result; it is unconsidered in as much as they have had recourse to means that my principles will never tolerate. I hope that in future you will resist any such zealous impulse on my behalf .... It is absolutely contrary to my views and my way of thinking that you should permit yourself to importune others with your projects on my behalf'.

p.50 'the coarseness, ignorance and weakness of the greatest number of electors would allow them only with difficulty to discern among the crowd the man who, by his integrity, his zeal and his enlightenment, would most suit the public domain'.

p.54 'I am writing in haste to give you, my dear André, a piece of news that will please you. M. Joly de Fleury has written on the 16th to M. de Colbert ... that the King has been pleased to choose him to preside the Provincial Assembly. This event, by fixing the fate of one or your friends also seems to settle the fate of our administration, at least for the present, If there had been destructive projects, he would not have been nominated to this role.'

p.54 'Monseigneur our president, your nomination revives a hope for future existence that M. Necker's retirement had caused us to lose .... following the indecent happiness shown by the offices of the Intendant '.... the administration has only been mentioned with regards to the advancing or delaying of its destruction...'

p.55 'I cannot doubt that one of the principal motives for their opposition was that they were neglected by your predecessor of glorious but rather haughty memory'

p.55 'You will find there are many among the taxpayers ... in a state of despair ... crushed under the yoke of the most unfair repartition. I vouchsafed them some consolation by giving them hope that Monseigneur the Bishop of Rodez would hold out to them a beneficent hand.'

p.55 'to meddle in any way with the verification of an object under the jurisdiction of this tribunal'.

p.55 'I am sure you do not wish, Sir, that in order to fulfil the wishes of the government, we should have to fight to establish our competences and lose precious time through dissension and legal procedures'.

p.56 'the system of reserve and moderation that I have embraced ... I will endeavour to prevent here any ill effect that such a voyage, which seems to have no other aim than to gather grievances from those who regret the Ancien Régime, because they cannot see the benefits of the sincerity of our principles, and of the continuity and regularity of our methods'

p.56 'We are still here uncertain as to the success of an organisation in which few believe, one presumes that if it survives it will be with modifications which will bring it closer to the Ancien Régime, and will hasten its fall'.

p.57 'here all is difficult and repulsive with regards to this commission'

p.58 'Monsieur the Intendant appears to accuse us of spreading concern with regards to the food shortages.... Does he think our subsistence depends on him, and on the measures he is going to take to procure our wheat? We have no confidence in these resources, yet we are seeking more reliable ones, by warning in advance both individuals and communities of the probability of danger. It is not from government that we should receive our instruction. General principals derive from education, and as for local knowledge, the government needs us for its information. Are those who govern Gods, then?.... How can they know the needs of the people, if they forbid those who represent them from acquiring the means to inform themselves of these requirements, and describe them? The printing of our minutes is useful; it promotes zeal for the public good, it has given the inhabitants of the province an energy that they did not possess before...'

p.58 'he is compiling, compiling, and giving birth will be more difficult than it was for his wife...'

p.62 'I am on the point of leaving for Paris, having been nominated, against my expectations and against my desire, deputy at the Assembly of the Clergy'

p.63 'the banned judges were recalled, Monseigneur de Colbert having intervened on their behalf'

p.68 'It is up to you to interrogate your conscience. On the choice you are going to make will probably rest the fate of your entire life'.

p.69 Te Deum 'to give thanks for the great and important deliberations which have just taken place in the National Assembly': 'It was not enough for this august and generous Assembly to rip out abuses which had been developing for centuries, sheltered by Justice's authority, or even Religion's; it was not enough to annihilate privileges consecrated by time, but become odious by their extent and their multitude; it was not enough to open to talent and to virtue the path to honours.... It was not enough, finally to put the title of 'citizen' above all other titles, and the Law above all exceptions: stirred by their enthusiasm for Good ... the worthy representatives of the Nation have renounced rights which appeared indisputable, and this exemplary sacrifice has cost them no effort whatsoever'.



Versailles. Procession of the Estates General, 4th May 1789

#### ABBREVIATIONS

**ADA** - Archives Départementales de l'Aveyron.

**SLA** - Société des Lettres, Sciences de l'Aveyron

**AER** - Archives de l'Evéché de Rodez.

**AHRF** - Annales Historiques de la Révolution Française.

**JMH** - Journal of Modern History.

**RR** - Revue du Rouergue.

**SL** - Sans lieu.

**SD** - Sans date.

**SLND** - Sans lieu ni date.

## SOURCES

All manuscripts from:

- Archives Départementales de l'Aveyron
- Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron
- Archives de l'Evéché de Rodez

### Printed Sources

'Procès Verbal de l'Assemblée Générale du Clergé de France' of 1780. Desprez-Paris-1782.

A. Young: 'Travels during the years 1757, 1788. 1789 Vol. II.' Bury St. Edmunds -1972.

A number of Bishop Colbert's letters (mainly dated from 1791 to 1802) have been printed, or are mentioned, in 'Procès Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron'; May 1901, Dec. 1904, May 1907, Dec. 1909, Feb. 1910 Oct. 1912, Feb. 1923.

### See also:

'L' Union Catholique' 9 Jan. 1904..

'Revue Religieuse de Rodez' 21 . 11. 188a, 21 . 4. 1699.

'Revue Historique du Rouergue' Jan.-Feb. 194-2, May-June 1942.

L. Lempeureur; 'Quelques lettres de la correspondance de M. de Colbert' Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron Vol - 14\_ 1887-1893.

## BIBLIOGRAPHY

### Secondary sources

- Advielle. V., 'Les Ecossais en Rouergue' (Paris-Edinburgh, 1865)
- Aulard, A., 'Christianity and the French Revolution' (London, 1927)
- Baker, K.M., 'Enlightenment and Revolution in France: Old Problems, Renewed Approaches' JMH 53 (June, 1961)
- Baker. K. M., 'French political thought at the accession of Louis XVI' JMH 53 (June 1981)
- Barrau, E. de, '1789 en Rouergue' (Rodez, 1873)
- Barrau, H., E. & F. de, 'L'Epoque Révolutionnaire en Rouergue' (Rodez, 1911-1914)
- Behrens, C.B.A., 'Nobles, Privileges and Taxes in France at the end of the Ancien Régime' Economic History Revue XV (1962/63).
- Behrens, C.B.A., Society, Government and the Enlightenment - The Experiences of Eighteenth Century France and Prussia' (Thames & Hudson, 1965 )
- Benoît, P., 'Le Vieux Rodez' (Rodez. 1912)
- Bluche, F., 'La Vie Quotidienne au temps de Louis XVI' pb. (Hachette, 1960)
- Bosc, L.C.P., 'Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue' (Rodez, 1873.
- Boscary, G. 'L'Assemblée Provinciale de Haute Guyenne - 1779-1790' (Paris 1932)
- Bousquet, Abbé, 'Abrégé de l'histoire du Département de l'Aveyron' (Clermont-Ferrand, 1853)
- Bousquet, J., 'Lumières sur la première loge de Rodez (1749-57) et les origines, de la franc-maçonnerie en Rouergue' RR (Avril - Juin, 1959)
- Bousquet, J., 'Un précédent de l'affaire Finaly en Rouergue (1786). Mgr. Colbert de Castle-Hill, le Pensionnat Couvent de l'Arpajonie et les Protestants de Millau' RR (Oct - Dec, 1983)

- Brelle, A., 'Recueil des Documents Relatifs à la Convocation  
des Etats Généraux de 1789' Vol.IV (Paris 1915)
- Cobban, A., 'A History of Modern France' Vol.I, pb.  
(Penguin. 1969)
- Cobban, A., 'The Social Interpretation of the French Revolution'  
pb. (Cambridge, 1964)
- Cobban, A., 'In Search of Humanity - the Role of the  
Enlightenment in Modern History' (London, 1960)
- Combes de Patris, B., 'Maçons ruthénois au XVIII<sup>e</sup> siècle' RR  
(Avril-Juin, 1959)
- Combes de Patris, B., 'Un Prélat de l'Ancien Régime. Jérôme  
Marie Champion de Cicé, Evêque de Rodez 1770-1781. D'après  
sa correspondance inédite' SIND. Combes de Patris file, SLA.
- Combes de Patris, B., (Ed.) 'Procès Verbaux des Séances de la  
Société Populaire de Rodez' (Rodez, 1912)
- Cragg, G.R., 'The Church and the Age of Reason - 1648-1789' pb.  
(Pelican, 1960)
- Crozes, D., 'La Révolution en Ségala - un District de  
l'Aveyron de 1789 à 1799' (Najac 1987)
- Darnton, R., 'In search of Enlightenment: recent attempts to create a  
social history of ideas' JMH 1971
- Dawson, C., The Gods of Revolution (London, 1972)
- Delormeau, C., 'Les Eglises Protestantes du Rouergue au  
XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles' Etudes sur le Rouergue  
(Rodez, 1974)
- Doyle, W., 'The Ancien Régime' pb. (London, 1986)
- Doyle, W., 'Origins of the French Revolution' pb.  
(Oxford, 1980)
- Doyle, W., 'Was there an Aristocratic Reaction in Pre-  
Revolutionary France?' French Society and  
Revolution D. Johnson (Ed.) (Cambridge 1976)
- Dutil, L., 'Philosophie ou Religion \_ Loménie de Brienne, Archevêque de  
Toulouse' Annales du Midi Vol. LXI
- Duval, J., 'Louis François Charles Girou de Buzareingues'  
Brochure Rodez, SD. in SLA
- Egret, J., 'La dernière Assemblée du clergé de France' 5 Mai - 5 Août 1788  
Revue Historique (1958)
- Egret, J., 'Necker, Ministre de Louis XVI' (Paris, 1975)

- Egret, J., 'La Pré-Révolution Française 1787-1788' (Paris, 1961)
- Eliot, S. & Stern, B., (Eds.) 'The Age of Enlightenment' (London, 1979)
- Enjalbert, H., (Ed.) 'Histoire de Rodez' (Toulouse, 1981)
- Enjalbert, H., (Ed.) 'Histoire du Rouergue' (Toulouse, 1979)
- Forestié, E., 'L'Ancienne Académie de Montauban' (Montauban, 1888)
- Fothergill, B., 'The Mitred Earl' (London, 1974)
- Galy, C., 'Le Vicaire Général Ambroise Mazars' (1759-1846) RR (Avril - Juin, 1956)
- Gauléjac, B. de, 'Evolution des prix, des salaires et du niveau de vie dans le Rouergue entre 1350 et 1789' Etudes sur le Rouergue (Rodez 1974)
- Goodwin, A., 'Calonne, the Assembly of French Notables of 1787 and the origins of the "Révolte Nobiliaire"' Ecclesiastical History Review LXI (1946)
- Greenbaum, L., '"Talleyrand - Statesman Priest' (Washington, 1970)
- Gruder, V. R., 'Les Notables à la Fin de l'Ancien Régime; l'"Avertissement" de 1787' Dix-huitième Siècle 14, 1982.
- Gruder, V.R., 'Paths to political consciousness; The Assembly of Notables of 1787 and the 'Pré-revolution' in France' French Historical Studies VOL. XIII 1984.
- Guilhamon, H., (Ed.) 'Journal des Voyages en Haute Gascogne de J.F. Henry de Richéprey' Vol.I, 'Rouergue' (Rodez, 1952)
- Guilhamon, H., 'Notes sur la Musique en Rouergue à la Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle' (Rodez, 1919).
- Guilhamon, H., Origine et Fortune de la Bourgeoisie du Rouergue (Rodez, 1921)
- Guilhamon, H., 'La Vie de Société en Rouergue à la Veille de la Révolution' (Rodez, 1920)
- Harris, R., Necker, 'Reform Statesman of the Ancien Régime' (Berkeley, 1979)
- Hampson, N., 'The Enlightenment' pb. (Pelican, 1968)
- Hampson, N., 'A Social History of the French Revolution' pb. (Toronto, 1963).
- Hirst, F., 'Adam Smith' (London, 1904)

- Hood, J.N., 'Protestant-Catholic Relations and the Roots of the First Popular Counter-revolutionary Movement in France' *JMH* (1971)
- Hocquellet, F.M., 'Les querelles municipales du procureur du Roi Pierre Jean Antoine Cardonnel (1745-1818)' *RR* (Jan-March, 1972)
- Hufton O., 'The French Church' in W. J. Callaghan & D. Higgs (Eds.) *Church and Society in 'the Catholic Europe of the 18th century'* (Cambridge, 1979)
- Hufton O., 'Europe - Privilege and Protest 1730-1789' pb. (Fontana, 1980)
- Hutt M.G. 'The Role of the Curés in the Estates General of 1789' *Journal of Ecclesiastical History VI* (1955)
- Jones, P.M., 'Common Rights and Agrarian Individualism in the Southern Massif Central' in G. Lewis & C. Lucas (Eds.) *Beyond the Terror* (Cambridge, 1983)
- Jones, P.M., 'Parish, Seigneurie and the community of inhabitants in Southern Central France during the Eighteenth and Nineteenth Centuries' *Past and Present* (1981).
- Jones, P.M., 'Politics and Rural Society - The Southern Massif Central 1750-1860' (Cambridge, 1985)
- Jones, P.M., 'La République au Village in the Southern Massif Central' *Historical Journal* 23-4 (1980)
- Lagarde, C. de, 'Adam Smith dans le Midi' 'Midi' - *Revue de sciences humaines et de littérature de la France du Sud* - No.3 , (June, 1987)
- Lançon, P., 'Le Rouergue et les Rouergats à travers les livres de Voyage (XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles)' *RR Winter* 1985
- Lamarque, P., 'Les trois petits mots de Louchet' *RR Spring* 1982
- Latreille A., 'L'Eglise Catholique et la Révolution Francaise' Vol.1, pb., (Paris, 1970)
- Lefebvre, G., 'The Coming of the French Revolution' (Princeton, 1947)
- Lemaître, N. 'Pour l'indépendance des curés au XVIII<sup>e</sup> Siècle' *Actes du colloque du VII<sup>e</sup> centenaire de la cathédrale de Rodez* (Rodez, 1979)
- Lemarchand, G., 'L'Eglise, appareil idéologique d'état dans la France d'Ancien Régime' *AHRF* (1979)

- Lempereur, L., (Ed.) 'Etat du Diocèse de Rodez en 1771'  
(Rodez, 1906)
- Levy-Schneider, L., 'L'autonomie administrative de l'épiscopat  
Français à la fin de l'Ancien Régime' Revue  
Historique' CLI 1926
- Ligou, D., 'La Cour des Aides de Montauban' Annales du Midi 64  
(1952)
- Maury, A., 'Les Assemblées du Clergé de France' Revue des Deux Mondes  
(August, 1960)
- Maury, A., 'Sylvestre Agussol, Curé de La Cavalerie, prêtre constitutionnel  
et "progressiste"' (1756-1833) RR (Jan - Mars, 1970)
- McManners. J., 'The French Revolution and the Church'  
(London 1969)
- McManners, J., 'Popular Religion in 17th and 18th century  
France' John Coffin Memorial Lecture, 1982.
- Méjane, E., 'Muret à la veille de la Révolution' RR ( Juillet-Sept, 1966)
- Méthivier, H., 'La Fin de L'Ancien Régime' (Que sais-je?, 1986)
- Mornet, D., 'Les Origines Intellectuelles de la Révolution  
Française' (Paris, 1934)
- Mossner, E. C., 'The Life of David Hume' (Oxford, 1954)
- Mossner & Ross, (Eds) 'The Correspondence of Adam Smith'  
2nd Ed. (Oxford, 1987)
- Necheles, R. F., 'The Curés in the Estates General of 1789' JMH Vol.  
46 (1974)
- Nixon, E., 'Voltaire and the Calas Affair' (London, 1961)
- Pappas, J., 'La Répression contre les Protestants dans la  
seconde moitié du siècle, d'après les registres de l'Ancien Régime'  
Dixhuitième Siècle 17, ( 1965 )
- Perronet, M., 'Les Assemblées du Clergé et les Protestants ' Dix-  
huitième Siècle 17 (1985)
- Perronet, M., 'Police et Religion à la fin du XVIIIème Siècle'  
AHRF (1970)
- Plongeron, B., 'La vie quotidienne du clergé Français au  
XVIIIème siècle' (Paris, 1974)
- Rae, J., 'Life of Adam Smith' (London, 1895)

- Roberts, J.M., 'The Mythology of the Secret Societies' pb.  
 (Paladin, 1974)
- Sabatié, A.C. , 'Debertier, Evêque Constitutionnel, et le Clergé de Rodez' (Paris, 1912)
- Sabatié, A.C. , 'Les Martyres du Clergé' documents inédits sur quatre martyrs du Rouergue (Paris, 1912)
- Sicard, Abbé A., 'L'Ancien Clergé de France' 3 Vols. (Paris, 1903)
- Sicard, Abbé A., 'Le Clergé de France pendant la Révolution'  
 (Paris, 1912)
- Soulié, P., 'Curiosités Anecdotiques, Historiques et  
 Littéraires Aveyronnaises' (Rodez, 1974)
- Sudriès, R., 'Les Subsistances dans l'Aveyron de 1787 à 1795'  
 RR (Avril - Juin, 1949)
- Tacel, H., 'Monseigneur de Villaret; Evêque d'Amiens et de Casal,  
 Chancelier de l'Université (1739-1824)' RR (Jan-Mar, 1955)
- Tackett, T., 'Priest and Parish in 18th century France'  
 (Princeton, 1977)
- Tackett, T., 'Religion, Revolution and Regional Culture in 18th century France - The Ecclesiastical Oath of 1791'  
 (Princeton, 1986)
- Tocqueville, A. de, 'L'Ancien Régime et la Révolution' pb.  
 (Gallimard, 1967)
- Touzery, Chanoine J., 'Mon village pendant la Révolution de 1789' RR (Jan - Mars, 1962)
- Vankley, D. 'Church, State, and the ideological origins of the French Revolution; the Debate over the General Assembly of the Clergy in 1765' JMH 51, Dec. 1979.
- Vovelle, H., 'Le Tournant des Mentalités en France 1750-1789;  
 la Sensibilité Pré-révolutionnaire' Social History 2. 1977
- Wick, D.L., 'The Court Nobility and the French Revolution;  
 the Example of the Society of Thirty' Eighteenth Century Studies XIII (1980)
- Williams, E.N., 'The Ancien Régime in Europe' pb.  
 (Pelican, 1970)

## REFERENCE

Bibliographie Historique du Rouergue Couderc (Rodez, 1931)

Bibliographie Historique du Rouergue - Supplément B. Combes de Patris. (Rodez, 1956)

Biographie Générale Hoefer. (Paris, 1859).

Biographie Universelle Michaud. (Paris, SD)

Burke's Landed Gentry (1969 edition)

The Complete Peerage (GEC)

Dictionary of National Biography (Oxford)

Dictionnaire de Biographie Française Roman d'Amat (Ed.) (Paris, 1961)

Dictionnaire du Rouergue H. Affre (Ed.) Reprint. (Marseille, 1974).

Historical Dictionary of the French Revolution S.F. Scott & B.Rothaus (1985)

Littérature Française (Larousse) J. Bézier, P. Hazard.  
P. Martino Eds. (Paris, 1949)

New Catholic Encyclopaedia (1967)



Arms of Bishop Colbert

## Préface

Trente ans après avoir rédigé ce mémoire, le regain d'intérêt pour Mgr Colbert de Castle-Hill me pousse à écrire une brève introduction afin d'expliquer le contexte de ce travail. J'ai découvert au cours de mes recherches qu'il était très actif, au cœur de son époque, et qu'il avait participé à de nombreux événements clés de la période. Une biographie réunissant autant d'éléments que possible de sa vie se fait attendre depuis longtemps.

Je suis né en 1950 à Paris dans une famille anglaise installée en France, du côté de ma mère, depuis les années 1850. Je suis bilingue et biculturel et j'ai été éduqué en France jusqu'au baccalauréat, que j'ai passé dans les circonstances extraordinaires de l'été 1968. En 1985, j'ai décidé de faire une pause et d'étudier l'histoire à l'université de Bristol. L'histoire a toujours été une fascination et Bristol était la ville dans laquelle je m'étais installé après avoir quitté la France.

L'un des cours que j'ai eu la chance de choisir en deuxième année était "La Révolution française", enseigné par le professeur William Doyle, chef de la faculté d'Histoire, auteur de nombreux livres et éminent historien du dix-huitième siècle, pour moi peut-être la plus intéressante des périodes dans l'histoire de l'Occident au cours de laquelle tant de certitudes ont été ébranlées, et tant de pistes optimistes explorées.

Au début de l'été 1987, j'ai commencé à évaluer les sujets possibles pour un mémoire, une option qui remplacerait l'un des cours de troisième année, pendant les vacances d'été chez mes parents à Najac, un village médiéval spectaculaire du département de l'Aveyron, autrefois la province du Rouergue, dans le sud-ouest de la France. Ils avaient acheté la propriété en 1966, aussi je connaissais très bien la région. Pour tenter d'affiner ma pensée, je me suis rendu à la Société des Lettres à Villefranche-de-Rouergue, bastide médiévale, sous-préfecture tranquille et bourgade charmante. Je me souviens d'une grande pièce lumineuse mais poussiéreuse au premier étage d'un bâtiment ancien à proximité du centre-ville, bordée de bibliothèques vitrées et garnie de nombreux bureaux et tables. Quelques érudits, ou simples lecteurs, étaient penchés studieusement dans la chaleur sur divers livres et documents. Un homme âgé en short présidait derrière une large table en chêne, placée en diagonale dans un angle de la salle. J'ai commencé à lui décrire mon objectif : je m'intéressais alors au rôle de la police dans une province comme le Rouergue, face aux défis exceptionnels des années révolutionnaires.

À ce moment, une voix féminine s'éleva derrière moi : c'était celle d'une religieuse âgée, levant les yeux d'une pile de documents. "Vous devriez vous intéresser à l'évêque de Rodez pendant la Révolution", a-t-elle déclaré. "Étrangement, c'était un Écossais, un homme très intéressant, mais on en sait peu sur lui, et très peu de choses ont été publiées, car de nombreux documents qui le concernent aux archives de Rodez sont en anglais. Ce qu'il faudrait, c'est un historien, qui serait aussi bilingue et connaîtrait bien la région". Pour moi, ce fut un moment tout à fait extraordinaire de sérendipité ! Quelle opportunité...

Le lendemain, je me suis précipité à Rodez ; je me suis présenté aux archivistes et je me suis arrangé pour louer un studio pour un mois. J'ai rarement été plus heureux que pendant ces quelques semaines. J'ai passé toutes les heures possibles dans l'ancien monastère qui abritait alors les archives départementales. J'ai parcouru les documents de la Société des Lettres et

ceux de l'évêché. De retour en Angleterre, le professeur Doyle a accepté de superviser mon travail, qui a été finalement remis l'année suivante, je me souviens, à quatre minutes de l'heure limite. Je suis sûr que cela a joué un rôle dans mon obtention d'un 'First Class Honours'.

Cet été là, j'ai passé un mois à Najac pour traduire le texte et les notes en français, en le tapant sur un antique Remington des années 30 avec un clavier azerty et des touches à accent, car il semblait absurde de ne pas donner une copie de mon travail aux archives de Rodez. Il est dommage qu'il n'ait pas été mis à la disposition de chercheurs plus récents.

J'aurais voulu continuer mes recherches sur Colbert, car il y avait encore beaucoup à découvrir et le professeur Doyle a fait de son mieux pour m'encourager et m'aider, mais la bourse qu'il a obtenue pour moi de la British Academy n'était pas suffisante pour des études à plein temps et mes moyens personnels étaient trop limités. Après une période consacrée à travailler, entre autres, pour le Conseil Général de l'Aveyron, je suis devenu professeur de français, pendant près de vingt ans, dans le Dorset. Maintenant à la retraite, le passionné des Lumières vit de manière assez pertinente, dans deux petites maisons de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en Normandie.

Je suis très reconnaissant au professeur Alain Alcouffe de Toulouse d'avoir sauvé mon travail du quasi-oubli et j'espère qu'il pourra encore contribuer à donner à Mgr Colbert la place qui lui revient dans l'histoire de cette période charnière de la France et de l'Europe.

**Pour la bibliographie, et quelques illustrations, voir la version anglaise.  
Les références sont en fin de texte.**

Ce travail a été fait avant internet ou même l'utilisation générale de l'ordinateur. Bien des choses ont été découvertes sur Mgr. Colbert depuis. Je n'ai corrigé que deux erreurs majeures: les dates de la naissance et du décès de l'évêque.

A Versailles le 19 Juin 1789, les députés du clergé aux États généraux s'assemblèrent pour voter sur une question fondamentale : s'ils devaient ou non se joindre aux membres du Tiers État, réunis sous le nom d' "Assemblée Générale", pour la vérification de leur mandats (1).

Depuis six semaines les États Généraux avaient atteint l'impasse sur ce problème de la 'vérification des pouvoirs'. Depuis le début (6 Mai) la noblesse avait voté pour la vérification par Ordre, tandis que le Tiers avait insisté pour que ce processus soit fait en commun, sachant que s'il pouvait obtenir des délibérations communes, leur avantage numérique l'emporterait.

Pour nombre des curés qui formaient la majorité de la chambre ecclésiastique, la seule façon de "sortir de cet état d'engourdissement" (2) serait d'accepter l'invitation du Tiers État ; d'autres hésitaient. L'ensemble de l'épiscopat insistait sur le fait qu'il était nécessaire que l'assemblée cléricale vérifiât et discutât en tant qu'Ordre, séparément, et que l'autonomie et les priviléges de l'Église française dussent être maintenus et, en dépit des divergences d'opinion et d'intérêt entre le clergé supérieur et inférieur, bien des curés respectaient encore l'autorité de leurs supérieurs hiérarchiques. Les curés avaient depuis longtemps été exclus de toute participation aux assemblées quinquennales de l'Église Française ; ils considéraient que leurs salaires étaient insuffisants, et étaient hostiles à la mainmise de l'aristocratie sur les postes importants à l'intérieur de l'Église. En outre, une voix prépondérante avait été donnée délibérément au clergé paroissial lors des élections au sein du clergé pour les États Généraux, pour qu'ils puissent représenter la population rurale. Néanmoins, ils représentaient aussi le Premier Ordre dans l'État, et l'esprit de corps restait un facteur important.

Ce dilemme fut mis en évidence lors du résultat du vote du 19 Juin ; le dénouement du débat fut indécis et confus : quatre propositions furent avancées, sur lesquelles il y eut un

vote simultané ; aucune d'entre elles ne gagna une majorité absolue ; l'Archevêque de Paris, De Juigné, déclara sur le champ la victoire de la proposition qui recommandait la vérification séparée, et quitta la salle avec ses partisans. Cependant, environ 150 ecclésiastiques décidèrent de continuer le débat et élaborèrent une proposition qui fut couchée en ces termes : "La pluralité du clergé assemblé est d'avis que la vérification définitive des pouvoirs soit faite dans l'assemblée générale des ordres, sous la réserve de la distinction des ordres, réserves des droits" (3). Dans les 24 heures qui suivirent, cette formulation qualifiée parvint à réunir 149 signatures, un nombre représentant tout juste la majorité de l'assemblée du clergé qui à ce moment comptait 293 membres, et le 22 Juin, ces 149 se joignirent formellement au Tiers, réunis dans l'église Saint-Louis ; cet apport rendait ainsi crédible la prétention du Tiers d'être les représentants de toute la Nation Française.

Fait capital, parmi les signataires il y eut cinq prélates ; sans l'exemple de ces meneurs, il semble peu probable que le clergé divisé eût voté pour la vérification en commun (4).

"L'adhésion de quelques évêques était nécessaire pour emporter le vote dans la chambre du clergé, et rassurer les curés eux-mêmes sur leur propre audace, comme sur la convenance de leur attitude." (5)

Les cinq dissidents avaient à leur tête le vénérable et respecté Archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan : il avait été "le marteau des écrivains irréligieux du siècle", et malgré sa sincérité et son intelligence, il n'était en aucun sens compétent en matière de politique. Il est probable que sa décision découlait d'un désir sincère de voir l'impasse résolue de façon que le travail de réforme, si nécessaire et si urgent, puisse être mis en train. Se joignirent à lui l'Archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, motivé par de fortes ambitions politiques (et qui sera sous peu nommé Garde des Sceaux) et Lubersac, évêque de Chartres, sans expérience en politique, et qui plus tard regrettera avoir donné son appui à la cause "Patriote".

(6)

On sait très peu sur le quatrième, l'évêque de Coutances, Talaru de Chalmazel.

Le cinquième prélat était un Écossais, l'évêque de Rodez, Seignelay Colbert de Castle-Hill, l'objet de ce mémoire. N'était connu qu'un profil général assez flou de sa carrière : né en Écosse, Vicaire-général de Loménie de Brienne, Évêque de Rodez, Président de l'Administration Provinciale de la Haute-Guyenne, il fut nommé membre des deux assemblées de notables avant d'être élu député aux Etats Généraux. Un 1791, il refusa le serment à la Constitution Civile du Clergé, et au début de 1792 il émigra en Angleterre. En 1801, quand on lui demanda de démissionner de son siège épiscopal, sous les conditions du Concordat ratifié par Napoléon et le Pape, Pie VII, il refusa ; son diocèse fut supprimé, et il devint un partisan, bien que toujours en exil, de la 'Petite Église' schismatique. Il mourut en Angleterre en 1811.

L'examen de la première partie de sa carrière, principalement grâce aux documents qui se trouvent dans les diverses archives à Rodez, donne la possibilité de situer Monseigneur Colbert à l'intérieur du large éventail que formait l'épiscopat français au 18ème siècle ; il sera ainsi possible de trouver certaines indications qui aideront à expliquer la décision qu'il prit le 19 Juin 1789, et les raisons pour lesquelles il maintenait une attitude optimiste envers la révolution qu'il voyait approcher.(9)

Anthony John Cuthbert est né à Castle Hill, près d'Inverness, en 1735, troisième fils de George, sixième Baron de Castle Hill. Les Cuthbert étaient une famille de moyen rang, liés à quelques uns des grands noms de l'aristocratie écossaise (Stuart de Down, Fraser de Lovat, Stuart d'Atholl, Campbell d'Argyll) (11) et ils possédaient depuis longtemps une tradition de service à l'étranger (John Cuthbert, le troisième Baron, avait servi durant les guerres Suédoises et Allemandes sous Gustave Adolphe, avant de devenir maire d'Inverness) (12).

Au 18ème siècle, les fortunes de la famille commencèrent à décliner, et en 1747

George, le sixième baron, 'Failli Notoire', qui mourut l'année suivante, fut forcé de se soumettre à un processus de '*ranking and sale*' (dénombrement et vente) du domaine familial (13). Ses frères avaient déjà entrepris de faire carrière à l'étranger : le plus jeune, James, qui avait reçu une formation de physicien, devint le propriétaire d'une plantation dans la Caroline du Sud. Le second et le troisième, Lachlan et Alexander, se rendirent tous deux en France pour exploiter les liens de la famille Cuthbert avec les descendants du 'Grand Colbert' (14). Alexander devint abbé et mourut en France en 1782 ; peu de détails ont été obtenu sur sa carrière (15). Lachlan, qui "vint en France à l'invitation de la famille Colbert" (16), combattit aux sièges de Phillipsburg et de Prague, devint Lieutenant-colonel au régiment du Royal-Ecossais, et fut élevé au rang de Maréchal de Camp en 1770, l'année de sa mort.

Dans la génération suivante, après la vente du domaine, tous les six fils de George Cuthbert, qui avait fait banqueroute, ont servi ou vécu à l'étranger. John, l'ainé, officier dans l'armée anglaise, mourut durant le siège de Louisbourg (ou Lewisburg) en Nouvelle Ecosse qui fut mené à bien par le Général Amherst en 1758. Le puiné, James, émigra vers la Caroline du Sud pour rejoindre son oncle (James lui aussi). Le troisième, Anthony, le futur évêque, s'en alla en France pour profiter de la filière Colbert. Lewis, le quatrième, décédé en 1802, demeura un certain temps en Angleterre, d'après les lettres qui se trouvent aux Archives de l'Aveyron, pour essayer de résoudre les affaires de la famille, mais il vécut aussi en Jamaïque. Le cinquième, Lachlan, officier d'artillerie pendant le siège de Belle-Isle, mourut en France en 1766, âgé de vingt et un ans. Enfin George, le cadet, devint Maréchal-Prévôt-Général de la Jamaïque, où il mourut en 1789 (17). Il y avait aussi au moins une sœur, Margaret, qui épousa un certain Major Johnston, d'Édimbourg.

La date exacte du départ d'Anthony Cuthbert pour la France n'est pas connue : "dès son jeune âge", d'après H. Cayla (19), en 1750, d'après John Rae (20) mais en 1753 et en 1754, "Antonius Joannes Seignelay Colbert de Castlehill, Scotus" reçut plusieurs prix pour son

excellence en latin, en rhétorique et en poésie française au Collège d'Harcourt, à Paris. Il n'a pas été possible de déterminer s'il alla à Saint-Sulpice, le "Séminaire des Evêques" (22) ni la date de son ordination, mais dès 1757 il signait des documents en tant qu'Abbé Colbert (23). Il n'y a que peu de traces à Rodez des débuts de sa carrière, exception faite d'un paquet de correspondances qui montre qu'il agissait en tant qu'agent et "fondé de pouvoir par procuration" au sujet d'une complexe affaire d'héritage (24) pour Lord Maxwell, qui se faisait appeler Comte (Earl) de Nithsdale, bien que le titre de noblesse de son père, un jacobite, ait été déclaré forfait après la rébellion de 1715 (25).

A Paris, Colbert évoluait en des milieux cosmopolitains, intellectuels, et littéraires. Il appelait "cousin" le philosophe David Hume, et était un de ces ecclésiastiques auxquels Élisabeth Stuart se référait quand elle écrivit à Hume : "Je sais que vous avez dans votre traîne tous les abbés de France, qui prennent plus de vanité à la pensée d'être obligeant envers Monsieur Hume, que du désir de gagner le Royaume des Cieux". (26) Cette 'traîne' comprenait les abbés Morellet, Prévost, le rouergat Raynal, Le Blanc, le premier traducteur de Hume, critique d'art et auteur d'une pièce de théâtre, 'les Druides', de 1771, une attaque contre le 'fanatisme', (27) ainsi que l'Italien Galiani, auteur d'un traité anti-physiocratique, les 'Dialogues sur le commerce des blés', de 1770. (28) Durant cette période parisienne, Colbert a dû se faire remarquer par Loménie de Brienne, l'archevêque de Toulouse, car en 1764, il fut nommé au poste de vicaire général à Toulouse. (29) Cette promotion, à laquelle étaient attachés de larges pouvoirs administratifs et spirituels dans un diocèse, représentait, à l'intérieur de la hiérarchie Gallicane, un pas essentiel à franchir pour tout postulant à un futur avancement. (30) Les circonstances exactes de cette nomination ne sont pas connues, mais il est probable que le curieux lien entre les familles Cuthbert et Colbert, "un maillon d'or pour de nombreux membres de la famille de Castle Hill" (31) dut y jouer un rôle important. Bien plus tard, Bachaumont, dans un de ses portraits-vignettes des membres de l'Assemblée des

Notables, le décrivit ainsi : "Le personnage, venu d'Écosse, n'est pas un parent des Colberts de France mais ceux-ci, flattés d'une pareille alliance, qui appuie leurs prétentions de venir des Colberts d'Écosse, l'ont adopté comme leur parent et l'ont poussé. Il s'ensuit que c'est un intrigant sur lequel il ne faut pas compter..." (32). Il est certain qu'une accointance étendue ainsi que des appuis puissants étaient absolument nécessaires pour qu'un Écossais de faible fortune puisse faire son chemin au sein de l'Église française. Ainsi écrivait un pamphlétaire en 1789 : "On voit des nobles qui joignent leurs titres à de nombreux talents et qui demeurent dans la classe roturière de l'Église. On doit renforcer son Nom avec des intrigues et de l'influence : tels sont les moyens d'aboutir à l'épiscopat".(33)

Dans le Sud de la France, Colbert continua de fréquenter des écrivains 'philosophes'. Quand en 1764 Adam Smith, après un court séjour à Paris, descendit vers Toulouse avec son élève le jeune Duc de Buccleuch, Hume lui donna une lettre de recommandation à présenter à Colbert. L'abbé écrivit à Hume le jour de l'arrivée de Smith, le 4 Mars 1754, le remerciant de cette introduction. Smith, dit-il, semble être égal à sa réputation, bien que "Il vient tout juste d'arriver, et je ne l'ai vu que pendant un instant... j'ai bien peur que ma longue soutane noire ne fasse peur au Duc de Buccleuch, mais cela à part je n'omettrai rien pour rendre son séjour dans cette ville aussi agréable et utile que possible". (34) Six semaines plus tard, après plus ample accointance, Colbert écrit de nouveau à Hume: "Mr. Smith est un homme sublime..., son cœur et son esprit sont également admirables..., le Duc, son pupille, est d'un esprit très aimable, fait bien ses exercices, et fait de rapides progrès en français" (35). Dans cette lettre, et dans une autre subséquente, Colbert vante les bénéfices d'un séjour à Toulouse: "Si jamais des Anglais ou des Écossais vous demandaient de leur suggérer un endroit pour aller faire leurs études, vous devriez recommander Toulouse. Il y a une très bonne académie et une nombreuse société, ainsi que des gens très distingués que l'on peut voir ici" et plus tard "il ya de nombreux Anglais ici, et le district leur sied très bien". (36) Mais Smith et le Duc semblent

s'être ennuyés. Le 5 juillet, Smith écrivit à Hume : "La vie que je menai à Glasgow était pleine d'agréables dissipations comparée avec celle que je vis ici à présent" et dans la même lettre "nous... avons eu à faire notre chemin tant bien que mal avec l'aide de l'abbé, qui est un étranger ici presque autant que nous.... Je viens de commencer d'écrire un livre (*'The Wealth of Nations'*) de façon à faire passer le temps. Vous pouvez bien croire que j'ai très peu à faire". (37) Durant l'été de 1754, Colbert accompagna Smith et le Duc lors d'une visite à Bordeaux, où ils passèrent un long moment en la compagnie du principal acolyte de Lord Shelburne, (futur Premier Ministre anglais 1782/3), Isaac Barré. Barré écrivit à Hume le 4 Septembre : "Je vous remercie de la dernière lettre que vous m'envoyez de Paris, que j'ai reçue au moment où Smith, son élève et l'abbé Colbert s'asseyait pour diner avec moi à Bordeaux. Ce dernier est un homme très honnête et mérite d'être évêque ; employez y vous si vous le pouvez..." .

Le Duc de Buccleuch resta en bons termes avec l'émigré Écossais après son retour en Grande-Bretagne, et Colbert pouvait aussi compter parmi ses amis le Comte de Bristol, Evêque de Londonderry, un grand voyageur qui est réputé avoir rendu visite à Colbert à Rodez en 1782. (39) Il correspondait avec eux, et était suffisamment intime avec eux pour que son frère lui demande avec urgence, durant l'été de 1783, de se servir de son influence avec les deux aristocrates pour obtenir une sinécure pour un parent dépensier. (40) A Toulouse, où l'Église était propriétaire de plus de trente pour cent de la superficie de la ville, Colbert, en tant que vicaire-général de Brienne, rarement présent, a dû jouer un rôle considérable dans la mise en place des réformes de ce prélat si souvent critiqué, qu'elles soient sociales (cours gratuits pour les sages-femmes, ateliers de tissages de coton pour les pauvres en temps de disette, fondation d'écoles, agrandissement d'hôpitaux), ou religieuses (établissement d'un séminaire, tentative de faire revivre les conférences ecclésiastiques locales) (42). Bien que la ville ait paru ennuyeuse à Adam Smith, c'était néanmoins une

capitale provinciale très affairée. Si la bourgeoisie ne possédait pas la fortune et la vigueur de celle des grands ports (43), en revanche la noblesse toulousaine gérait ses domaines avec perspicacité, défrichant, s'appropriant les terrains communaux, percevant assidûment leurs droits féodaux (44). Ces nobles dominaient un parlement au verbe haut et à l'attitude indépendante, qui n'hésita pas, pour protester contre l'extension du 'vingtième' en temps de paix, à faire arrêter, en 1763, le Gouverneur du Languedoc (45).

La ville possédait une université de vieille souche, une académie moderne des Sciences et des Arts et des 'Jeux Floraux' desquels la population qui, relativement, possédait un niveau d'éducation assez élevé (46), avait une fierté considérable. "La société", d'après John Rae, "était beaucoup plus variée et raffinée qu'ailleurs en France en dehors de Paris" (47), et en outre c'était un lieu de séjour préféré des Anglais ; Colbert, comme on l'a vu avec la visite d'Adam Smith, assumait un rôle d'intermédiaire avec les visiteurs britanniques (48), une fonction qu'il continuerait d'entreprendre une fois à Rodez.

Cependant, Toulouse avait son aspect plus sombre. Au moment où Colbert y arriva, le débat sur l'affaire Calas battait encore son plein. La rupture sectaire était profonde, envenimée par la cérémonie annuelle de la 'Délivrance', qui durait deux jours, et qui commémorait le massacre de quelques 4 000 protestants par les catholiques toulousains deux siècles auparavant. (49) Quoique les archevêques en exercice aient pu penser en privé, (d'abord Dillon, puis Brienne), la grande majorité du clergé local supportait les Capitouls et le Parlement dans leurs efforts pour empêcher toute révision du processus judiciaire. Pour Colbert, récemment arrivé de Paris, ce niveau d'intolérance était franchement choquant. Il écrivit à Hume, le 10 Avril 1765, un mois après que le jugement final ait été rendu par les 'Maitres des Requêtes': "Les gens ici vous surprendraient par leur fanatisme. En dépit de tout ce qui c'est passé, chaque personne pense que Calas était coupable, et cela ne vaut pas la peine de leur parler à ce sujet". (50)

Comme Boisgelin, Dillon, Brienne, ou son prédécesseur en tant qu'Évêque de Rodez, Champion de Cicé, Colbert appartient à ce groupe d'ecclésiastiques et "amis et dévots des écrivains interdits" (51) qui étaient pénétrés des valeurs et des idées proposées par les 'philosophes' : un esprit d'examen critique, une croyance en la raison, la tolérance et l'individualisme, un désir de s'adresser, par le truchement de réformes, aux phénomènes limitant 'le plus grand bonheur de toute la race humaine' : l'ignorance, la maladie, le crime et le dénuement. Ces attitudes, bien qu'en passe de devenir plus répandues, comme le démontre la large diffusion des écrits philosophiques dans les bibliothèques des religieux à travers la France (52), pouvaient néanmoins être vues comme suspectes, ou même dangereusement innovatrices dans ces régions "sous-développées et isolées", comme le Rouergue, où des attitudes plus primitives envers la religion sévissaient encore.

Le contenu de la bibliothèque de Colbert, qui fut dispersée durant la révolution, est en partie connue ; elle montre une grande familiarité avec les écrits de sa période, et illustre le grand nombre de sujets auxquels il s'intéressait. Comme l'on pouvait s'y attendre de la part d'un excellent latiniste, un grand nombre de classiques figurent sur les inventaires. La poésie est représentée par Milton, huit volumes de "Poètes Anglais", par Hénault, Le Métastase, Macpherson et les "Chansons" de Ramsay ; le théâtre par Molière (huit volumes), le roman par John Barclay ('Iphigenis' et 'Satyricon') et par Richardson ('Clarissa' et 'Grandison') ; les récits de voyages par le 'Voyage Sentimental' de Sterne ; les Belles Lettres par Mme de Sévigné. La plus grande partie de la collection, cependant, est dévouée à des ouvrages d'une nature plus franchement 'philosophique' : pour le seizième siècle les humanistes George Buchanan, Montaigne et Charron ; du dix-septième viennent le moraliste la Bruyère, l'économiste Sir William Petty, ainsi que des ouvrages qui démontrent que Colbert s'intéressait au Jansénisme, par Nicole, Duguet, Le Maître de Saci (les vingt quatre volumes de 'L'Histoire de la Bible') et d'autres par deux des fondateurs du Siècle des Lumières : Bayle,

le 'Dictionnaire Historique', ce "vaste réservoir d'érudition corrosive" (55), Locke, 'Essai sur la compréhension humaine'. De son propre siècle, l'on trouve plus de trente volumes de Voltaire, dont les titres ne sont pas donnés dans l'inventaire, ainsi que Montesquieu ('Lettres Persanes', 'Grandeurs et décadence des Romains', 'L'Esprit des Lois'), dix-sept volumes de Buffon ; Fontenelle, qui fut influencé par Bayle, et lui même influença Condillac, qui est lui aussi représenté ('Traité des sensations', 'Traité des Systèmes', 'Essai sur l'Origine des Connaissances Humaines'). En anglais, neuf volumes de Pope, l'*Inquiry* de Hutcheson, 'Sur les Amnisties' de Price, les 'Caractéristiques des Hommes, des Mœurs, des Opinions et des Temps', de Shaftesbury, des ouvrages par ses amis Smith et Hume, le 'Dictionnaire', de Johnson. Les 'Lettres' du politicien déiste Bolingbroke, (attaqué par Johnson pour son "impiété licencieuse") (56), côtoient la 'Philosophie de la Nature', de Delis de Sale, un auteur que l'historien Latreille accuse "d'athéisme outrancier"; (57) et ces œuvres, si l'on les joint à l'importante collection d'ouvrages de Voltaire, suggèrent un penchant vers le déisme, ou pour le moins une attitude hésitante envers la religion révélée qui n'est que peu qualifiée par la présence des 'sermons' de l'Évêque Butler.

Il n'y a aucune trace dans les inventaires de cet "énorme quantité d'ouvrages religieux" qui a "failli étouffer le Siècle des Lumières" (58). Pas de Bossuet ou de Fénelon, ni de Fréron, Palissot, Moreau ou Barruel, aucune de ces neuf cents œuvres qui furent publiées entre 1715 et 1789 pour défendre le Christianisme (59). Si l'on excepte une 'Introduction au droit ecclésiastique' et un 'Principe des Dîmes' il y a peu d'ouvrages dans sa bibliothèque que l'on puisse insérer sous une rubrique 'ecclésiastique'. En revanche, le grand nombre de manuels qui y sont présents, ('Physique des Animaux', 'Police des Grains', 'Améliorations des Terres', 'moyens de détruire la Mendicité, la 'Méthode' de Boerhaase') indique que le premier objectif de Colbert était d'agir comme un 'prélat administrateur', plutôt qu'un 'laboureur de Diocèse', (60) concerné principalement par les besoins spirituels de son troupeau. Le contenu de la

bibliothèque de Colbert le place nettement parmi cette élite 'éclairée' qui espérait pouvoir améliorer, plutôt que détruire, le système politique et économique prévalent à l'époque (61). Jusque vers la fin des années 1780, il était encore possible d'espérer pouvoir perpétuer l'ordre social de l'ancien régime, ainsi que le rôle et les priviléges de l'Église qui en faisait partie, en émoussant ces conflits. On espérait que des réformes judicieuses aideraient à augmenter la somme du bonheur humain, mais aussi on maintenait que celles-ci devraient être imposées 'du haut en bas', par un processus qui consisterait en "un lent suintement de la Lumière de la cime à la racine de la pyramide humaine". (62) La défense des intérêts de l'Église en tant qu'ordre, de son indépendance économique et de ses priviléges, de son corps gouvernant, l'épiscopat, n'était pas vu a priori par Colbert et ses semblables comme étant irréconciliable avec le progrès et le changement. En fin de compte, l'Église et ses immunités pouvaient même être défendues en des termes 'philosophiques', ses Assemblées Générales recommandées comme un des 'corps intermédiaires' préconisés par Montesquieu, qu'il disait nécessaires pour équilibrer les tendances 'Tyranniques' de l'État monarchiste centralisant.(63)

Comme l'Evêque Colbert en vint à se rendre compte, ce n'était que rafistoler une mécanique qui était déjà en train de tomber en panne. Comme l'écrivit Rousseau : "On raccommodait sans cesse" (64).

Colbert occupa le poste de Grand-Vicaire à Toulouse pendant dix-sept ans, gagnant cette expérience qui était considérée par la partie de l'opinion ecclésiastique qui prônait la réforme comme l'apprentissage pratique de l'épiscopat, (65) et qui était aussi de plus en plus requise par l'administration Royale (66). Il semble qu'il ait été associé étroitement à l'administration du diocèse, plutôt qu'un de ces vicaires-généraux surnuméraires qui attendait de terminer leur apprentissage à la cour de Versailles ou dans les salons parisiens. Une lettre d'un vicaire-général du diocèse d'Auch mentionnera plus tard que "pendant tout le temps qu'il

a été vicaire-général de Monseigneur l'Archevêque de Toulouse, (il) a formé par ses soins et par ses exemples le plus grand nombre des prêtres de ce diocèse". (67) Le fait que son avancement fut long à venir dépendit peut-être de la faiblesse de l'influence qu'il pouvait commander, ou de son manque de fortune, bien que ce dernier élément ait été remédié en partie par sa nomination comme abbé 'in commendam' de l'abbaye de Valricher en Normandie en novembre 1767. (68) En 1780, cependant, sa réputation devait être bien assise avec son Archevêque ou à la cour, puisqu'il fut élu (ou plutôt sélectionné, puisque les Assemblées Provinciales en déferrait sur ce point aux désires de l'épiscopat) (69) à la 'petite' assemblée du clergé, ou 'Assemblée des Comptes', qui fut tenu cette année-là à Paris.

Le procès verbal de cette assemblée de vingt-deux membres démontre que son expertise particulière figurait surtout dans le domaine des affaires légales et financières. En tant que membre de la "Commission pour le Temporel", sous la présidence de l'Archevêque d'Aix, Boisgelin, il participa à neuf délégations différentes qui conférèrent avec certains membres du gouvernement, ou présentèrent des remontrances sur tout un éventail de sujets : sur certaines réunions illégales de curés en Provence et dans le Dauphiné, sur le problème de la déclaration de 'Foi et Hommage', sur la collection des dîmes, sur l'administration des hôpitaux de Valence, sur le problème de la 'portion congrue', et d'autres encore. En outre, il présenta six rapports détaillés à l'assemblée, qui concernaient des sujets très différents (70), quatre d'entre eux concernaient des affaires plutôt mineures, et sont assez courts : sur un changement du système de recouvrement de la dîme dans le Dauphiné, sur une tentative qui avait été faite dans le diocèse d'Agen d'imposer une contribution envers les réparations d'églises sur un nombre de curés 'sous forme de capitulation', sur un problème de double taxation dans les diocèses de Comminges et de Tarbes, sur la 'retenue des vingtièmes' sur certaines rentes qui appartenaient à un ordre de bonnes sœurs dans la région de Toulon. Les deux rapports plus importants occupent à eux deux plus de soixante-quinze pages du procès

verbal ; ils illustrent bien l'étendue de l'érudition de Colbert, et ont dû occuper une proportion considérable de son temps dans la période précédent la réunion de l'assemblée, comme le démontrent les copieuses notes et les nombreux brouillons qui se trouvent encore aux Archives de l'Aveyron. (71)

Ces deux rapports concernent des épisodes dans la longue guerre d'usure entre les parlements et le clergé, constamment en conflit sur des problèmes de juridiction et de priviléges : le texte du premier a rapport à une tentative faite par la Cour des Aides de Paris pour forcer les Evêques (dans ce cas particulier l'Evêque de Boulogne) à prêter serment en personne devant des juges de cours inférieures, même dans des cas civils (plutôt que criminels). Dans le second il plaida contre la tentative du parlement de Toulouse, qui désirait changer la loi concernant le recouvrement des 'menues dîmes' ; si le roi n'agit pas pour rétablir la loi comme auparavant, écrit Colbert, "l'impossibilité de défendre les menues dîmes contre le nouveau système anéantirait le tiers des revenus de plus de trente diocèses du Royaume ; et ce qui est encore plus fâcheux, une funeste division s'est introduite à cette occasion entre les pasteurs et les peuples".

L'étendue du champ d'activité de Colbert à l'assemblée démontre qu'il avait acquis une grande expertise sur les controverses qui touchaient à l'organisation interne de l'Eglise, (portions congrues, assemblées de curés), et qu'il était bien au fait des vieilles querelles juridictionnelles qui opposaient Église et Parlements. Il semble que sa spécialité était le domaine de la finance, en particulier celui de la taxation, un sujet par lequel il sera particulièrement concerné lorsqu'il sera nommé Président de l'Assemblée Provinciale de Haute Guyenne.

La façon dont il rendit compte de lui-même à l'assemblée dut donner satisfaction, ou ses appuis, à cette période, devaient être suffisamment bons à la cour, (ou probablement les deux), puisqu'en janvier 1761 il fut nommé Évêque de Rodez, où il remplaça Jérôme-Marie

Champion de Cicé qui avait été promu Archevêque de Bordeaux. Il est certainement probable qu'il ait bénéficié de la recommandation de de Brienne et de Cicé, qui pouvaient s'attendre à ce qu'il continue le travail de réformes et la politique innovatrice de ce dernier dans ce diocèse.

Le Rouergue vers la fin du dix-huitième siècle était une des provinces les plus pauvres de France. La grande majorité d'une population de quelques 327 000 habitants (73) vivait dans des communautés rurales éparpillées, quasi-autarciques, et indépendantes les unes des autres (74), qui ne produisaient que rarement un surplus disponible pour le marché. La rudesse du terrain rendait les communications particulièrement difficiles. Les nouvelles venant de Paris, par exemple, prenaient un minimum de dix jours pour arriver à Rodez (75). Il y avait peu de grandes routes, et celles-ci étaient souvent mal entretenues ; la mule était encore, à la fin du siècle, la bête de bât essentielle. La fragilité des liens entre le Rouergue et le monde au dehors faisait que le commerce et l'industrie ne pouvaient avoir que très faible envergure, à l'exception des mines de charbon du bassin d'Aubin, dont la production avait augmenté à partir des années 1770. (77)

Un sol pauvre (plus d'un tiers de la superficie du territoire ne pouvait supporter les cultures) (78), une trop faible pluviosité, des méthodes agricoles surannées, une population croissante, contribuèrent, durant la deuxième moitié du dix-huitième siècle, à un déclin continu du niveau de vie de la grande majorité de la population. (79) Comme Arthur Young le découvrit, le coût de la vie était très bas. Des marchands rouergats qu'il rencontra lui dirent : "Je pourrais vivre dans la plus grande abondance avec toute ma famille... pour cent Louis par an ; qu'il y a de nombreuses familles de la noblesse qui subsistent avec cinquante, ou même vingt-cinq par an" ; mais les bas prix qui étaient la norme étaient le corollaire d'une économie faiblissante, plutôt que, comme déclarait Young, "une contribution envers le bien-

être des individus... contribuant à la prospérité, la richesse et la puissance du Royaume." (80)

Des études contemporaines exhaustives témoignent de la misère grandissante de la province : la première, ordonnée par l'Évêque Champion de Cicé en 1771, la seconde effectuée par l'agronome Henry de Richeprey au début des années 1780, sous l'égide de l'Assemblée Provinciale de Haute Guyenne (82). Ce déclin était accéléré non seulement par des désastres écologiques périodiques, (1769 à 1771, 1777-1778, 1788), mais aussi par un fardeau de taxation écrasant, exacerbé en cette période par une campagne de 'seigneurialisme' vicieux, promue par des institutions ecclésiastiques, par la noblesse, et par les bourgeois acheteurs de terre nobles. (84) En effet, d'après P.M. Jones, "il se pourrait bien que les paysans de la sénéchaussée de Rodez aient souffert d'exactions féodales sans parallèle à la veille de la Révolution" (85). Il est estimé qu'entre 1723 et 1780, le taux de taxation directe par tête d'habitant dans la Généralité de Montauban (Rouergue et Quercy) avait triplé en moyenne (86). Le champart, qui à lui seul pouvait prendre 20% du produit agricole brut (87), la capitation, la taille, ('réelle' dans le Rouergue, donc perçue uniquement sur les terres nobles), les dîmes, réduisaient de nombreuses communautés à la pénurie - les anomalies fiscales étaient fréquentes, comme Richeprey le découvrit, et provoquaient un ressentiment vivace parmi les populations rurales - ; les champs qui étaient taxés à un niveau plus important que la valeur du produit que l'on pouvait espérer en retirer étaient abandonnés (88) et l'émigration était fréquente, le plus souvent vers le Languedoc au sud, où le niveau de taxation était bien inférieur. (89) Les droits féodaux appartenant souvent au clergé, les taxes perçues par les ecclésiastiques pesaient lourd. Un producteur imposé pour un niveau de taille modique devait néanmoins payer, sur douze boisseaux de blé, trois et demi au Roi, quatre et demi au clergé et aux seigneurs. (90) Dans la paroisse de Muret, (600 Habitants), en 1787 la communauté payait 5 104 livres en taille, capitation et vingtièmes ; par ailleurs, l'Evêque Colbert, en sa capacité de seigneur, percevait trois mille livres supplémentaires, et une quantité de blé et

d'avoine, représentant ensemble la dîme du grain, du vin, celle concernant les animaux domestiques nouveau-nés, ainsi que les rentes et les champarts seigneuriaux. (91)

Néanmoins, les relations entre la masse des Rouergats et l'Église Catholique étaient, à peu d'exceptions près, bonnes. Dans une région où l'habitat était aussi dispersé, l'église et le curé représentaient non seulement un lien avec le monde au dehors, mais servaient aussi à articuler un esprit de communauté ; comme l'écrit P.M. Jones, "l'église Catholique exerçait un monopole central sur toute les formes d'expression collective". (92) Le clergé paroissial, recruté dans les familles paysannes (93) prêchait et enseignait le catéchisme dans un patois dérivé de la langue d'Oc, la langue commune de la population de la province dans sa quasi-entièreté ; ce n'était que dans les grandes villes (Rodez, Villefranche et Millau) que l'on pouvait trouver des groupes importants parlant le français (94). Comme dans la plus grande partie de la France, la religion populaire, particulièrement dans les régions rurales, consistait en un amalgame de folklore païen, de culte des ancêtres, de préceptes chrétiens, de dévotions locales et de croyances magiques (le rebouteux est à ce jour -1985- souvent préféré au docteur dans bien des villages rouergats) souvent tolérées par le curé ; ainsi les campagnes épiscopales militantes qui suivirent le concile de Trente, renouvelées à l'apogée de l'âge des lumières (96) eurent peu de succès en dehors des villes : "Les campagnes rouergates semblent y avoir résisté de toute leur inertie de masses paysannes analphabètes". (97)

La province était divisée en deux évêchés : au Sud du Tarn, se trouvait "l'évêché crotté" de Vabres, qui contenait seulement 131 paroisses, et dont l'évêque, le plus souvent absent, était durant les années 1780 Jean de la Croix de la Castris. Au dessus du Tarn était le diocèse de Rodez, beaucoup plus considérable, qui réunissait 436 cures, 59 annexes, 7 abbayes et neuf chapitres collégiaux. (98) L'Évêque, qui s'honorait du titre de "Comte de Rodez" (99), avait juridiction temporelle sur la "Cité", cette partie de la ville groupée autour de la cathédrale et du palais épiscopal (100). Ses revenus, auxquels les droits seigneuriaux

contribuaient à 43%, pouvaient être comparés favorablement à ceux des autres évêchés méridionaux. En 1746, l'économat, le département de l'administration s'occupant des bénéfices vacants, estima leur valeur à 51 000 livres. La proportion de membres du clergé comparée au nombre d'habitants était élevée : un prêtre pour 216 personnes, un curé ou vicaire pour 316 (103), et le recrutement était aisé : après s'être affaibli, comme dans l'ensemble de la France entre 1750 et 1770, le nombre des ordinations était remonté à environ cinquante par an dans les années 1780. (104)

Le diocèse était administré avec efficacité par huit vicaires généraux, cadets de la noblesse de la région, "fils du Rouergue, qui en connaissaient le caractère et les besoins" (105), bien qu'il semble que des dissensions entre l'Evêque et le chapitre de la cathédrale aient éclaté de temps à autre, le plus souvent au sujet des nominations aux divers bénéfices dont le contrôle était joint, comme dans la plupart des diocèses.(106)

Le clergé paroissial, qui recevait une formation modeste mais adéquate dans un des quatre séminaires du diocèse, s'il était d'un caractère quelque peu rustique, était aussi dans l'ensemble d'une bonne tenue : "foncièrement honnête, mais peut-être trop peu cultivé" (108). De temps à autres, un petit groupe d'élite à tendance richériste parmi le bas clergé élevait la voix pour demander un accroissement d'influence, mais ces revendications furent aisément réprimées, et le respect envers le pouvoir épiscopal était presque absolu durant le dix-huitième siècle. Aucun curé ne fut envoyé comme député aux Etats Généraux (109). En ce qui concernait les habitants laïques de la ville de Rodez, aux environs de 6 000 en cette période, il existait "une symbiose profonde entre la ville et son Evêque" (110). La présence de l'évêque faisait la fierté de la ville, et représentait la marque de sa supériorité sur son ancienne adversaire, Villefranche.

La seule source de tensions sectaires dans le diocèse était la ville de Millau, la seule cité

qui abritait une minorité considérable de calvinistes (111). Là, comme on le verra, de vieilles haines ainsi que les activités de fanatiques locaux pouvaient à l'occasion provoquer une source d'embarras pour des évêques plus tolérants. Dans l'ensemble cependant, Rodez était un diocèse dans lequel un 'prélat administrateur' ambitieux pouvait espérer exercer ses talents avec succès, comme l'avait fait Champion de Cicé dans les dix années précédant la nomination de Colbert.

Cicé, bien qu'on ne le voyait que rarement à Rodez en personne, avait, par le truchement de ses vicaires-généraux, inauguré bon nombre de mesures : son 'Enquête' de 1771 donna un portrait complet et détaillé de la région ; il fonda une maison de retraite pour les prêtres âgés, et rétablit les 'conférences ecclésiastiques' pour essayer d'améliorer l'éducation religieuse du clergé paroissial ; il créa un bureau de charité, encouragea la culture de la pomme de terre, perfectionna le système postal, recruta des enseignants pour le collège royal en dehors des frontières de la province (112). Surtout, grâce à ses liens amicaux avec Necker, une Assemblée Provinciale fut instaurée dans la généralité de Montauban, institution dont il fut le premier président (113). Il semble toutefois qu'il fut trop autocratique, trop hautain pour la plupart des Ruthénois. "Entier dans son opinion", écrit l'historien Bosc, son contemporain, "il ne s'en relâchait jamais, et il la soutenait avec hauteur... Avec ce caractère fier, il devenait rampant auprès de ceux qui avaient le courage de lui résister avec énergie" (114).

Son remplacement par Colbert semble avoir été bienvenu ; un Abbé Labarthe lui écrit en mars 1781: "Jamais évêque, depuis Saint Jacques, n'a été nommé plus à propos que vous, et jamais évêque n'a dû avoir autant la certitude d'être reçu comme la bonne fortune. Vous n'avez qu'à porter votre physionomie ouverte et agréable, dire un mot ou sourire, tout est dit, et Rodez sera dans l'enthousiasme. Votre prédécesseur avait humilié cette ville et son chapitre jusqu'à la poussière..., aussi votre nomination a été apprise avec transport" (115). La

lettre que Colbert écrivit au Chapitre, en février, montre qu'il trouvait indésirable de raviver la flamme de vieux conflits : "Je n'entrerai dans aucun détail ni discussion sur les époques que vous rappelez, monsieur, dans votre lettre, envisageant plutôt l'avenir, qui sera tranquille et agréable pour toutes les parties intéressées si de part et d'autre nous nous confirmons aux principes d'ordre, de paix et de charité dont il est si intéressant pour nous de donner l'exemple aux peuples". (116)

Au contraire de Cicé, il semble que Colbert ait maintenu de bons rapports avec le chapitre de la cathédrale, et qu'il ait été assez populaire, du moins avec les membres les plus ouverts et cultivés de son troupeau. Le verdict que Bosc rend sur lui est positif : "Son caractère franc, loyal, populaire et affectueux l'a fait regretter généralement de tous ses diocésains. Je dois un hommage public aux soins qu'il s'est donné, pour procurer les matériaux qui ont servi aux mémoires que j'écris sur l'histoire du Rouergue..." (117). Un professeur au collège royal écrivit à un ami parisien, peu après l'arrivée de Colbert à Rodez : "le nouvel Evêque nous a enchanté par sa douceur, par son affabilité, et surtout par les dispositions sincères dans lesquelles il est d'améliorer notre sort." (118) D'après un autre historien, une centaine d'années plus tard, il ne méprisait pas le commun des mortels : "Mgr. Seigneulai (sic) de Colbert... était un prélat d'une affabilité exquise. Ne dédaignant pas d'admettre à sa table ses métayers quand une affaire les amenait au palais épiscopal, il se plaisait à entendre leur rude et pittoresque langage. Il aimait surtout les reparties prestes, originales et rustiques...." (119)

A la différence de la ville de Millau, plus animée, Rodez semble avoir été une ville peu avenante, assez morne, où régnait un esprit de clan, et dans laquelle les règles de précéance et d'étiquette étaient sévèrement appliquées. Il y avait peu de vie sociale, (120) si ce n'est celle dont l'évêché était le centre ; là, Cicé, durant ses rares visites, ou Colbert, bien plus fréquemment en résidence, recevait "toute la ville avec une grâce exquise de grands

seigneurs" (121). Cependant, nombreux étaient ceux qui désapprouvaient le penchant de l'évêque pour les divertissements. Le professeur du Collège Royal raconte qu'avec certains de ses amis, il a créé "un concert d'amateurs qui n'est pas si chien", mais que "tous nos casuistes, portant soutane et sabot font un crime aux abbés d'aller à ce concert ; et ne voilà-t-il pas qu'en dépit de leur décision un Mgr. de Colbert y va en soutane violette, s'assied entre deux jolies dames, écoute, applaudit, jase et rit avec ces dames, paraît content, félicite obligéamment les amateurs, et les remercie du plaisir qu'ils lui ont causé" (122). On a dit que dans les provinces les plus isolées de la France, le siècle des lumières n'eut aucune influence (123) mais il semble que dans le Rouergue ce ne fut pas entièrement le cas. Son isolement a peut-être été exagéré ; les prêtres, les marchands, les officiers de l'armée (métier habituel des fils de la noblesse Rouergate) voyageaient régulièrement. Bien qu'en toute probabilité seule une minorité de Rouergats éduqués ait subi l'influence des idées nouvelles, néanmoins elles touchèrent le menu peuple, même si ce n'était que d'une façon très diffuse. P. Benoit fait mention "d'une foule de petites brochures.... qui circulent jusque dans les petites villes, dénoncent les abus et propagent les idées nouvelles. personne ne les avaient lus, mais certain déclaraient qu'ils contenaient des principes nouveaux... on prononçait aussi les noms de Turgot, de Necker,... qui voulait diminuer les impôts et payer le déficit en abolissant les priviléges des couvents, des seigneurs, et leur demander les mêmes charges qu'aux gens du peuple". (124)

L'un des propagateurs les plus actifs des nouvelles idées était l'un des membres du clergé sous la responsabilité de Colbert, l'Abbé Girou, 'prieur-curé' de Loubous, auteur de plusieurs œuvres 'philosophiques', qui préconisait l'égalité des hommes en toutes choses (125) ; comme la plupart des autres prélates de sa tendance (Dillon, Brienne, Cicé, Boisgelin) (126), Colbert était obligé de maintenir un équilibre délicat : même si ses opinions personnelles l'aminaient à incliner vers les philosophes. il devait montrer "l'attitude naturelle et quasi-

obligatoire de défenseur de la religion" (127). Dans une lettre écrite en avril 1784, il essaye assez gentiment de qualifier les opinions de Girou sur la philosophie de Locke : "J'ai trouvé que votre doctrine ne différait pas essentiellement de celle de Locke : mais le philosophe anglais l'a développée avec une perspicacité admirable et une étendue qui ne laissent rien à désirer. On le suit pas à pas et l'on conçoit à merveille tout ce qu'il nous fait voir, lors même qu'il hasarde l'assertion qui a alarmé avec raison la doctrine orthodoxe de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme ; l'on voit que c'est par modestie, et par méfiance de lui-même et de la portée de l'esprit humain qu'il est tombé dans cette erreur" (128). Deux ans plus tard, le proviseur du Collège Royal, l'Abbé Dasnières, le pressa de sévir rapidement contre Girou dans une lettre qui laisse entendre que Colbert avait déjà acquis à Rodez une dangereuse réputation de libéral. Le curé de Loubous vient juste de publier 'un livre de morale' : cet ouvrage, écrit Dasnières, "fait du bruit dans Rodez, et en fera dans tout le diocèse..., il est à craindre, si vous n'en donnez vous même des marques d'improbation, qu'on en fasse retomber le blâme sur vous," et plus loin dans la même lettre, "je viens encore d'apprendre que la morale de Girou faisait la plus grande sensation. Vous ne pouvez pas vous dispenser de vous montrer fortement. Si vous ne le faites, il pourrait y avoir des écrits, où vous ne seriez pas ménagé. Les têtes se montent, et lorsqu'elles sont une fois montées, elles ne s'apaisent pas aisément, surtout dans ce pays". (129)

Un certain nombre d'autres prêtres du diocèse étaient eux aussi gagnés au nouveaux préceptes, comme l'austère Claude Debertier, le supérieur du séminaire de Laguiole, dans le sud de la province, qui devait être élu évêque constitutionnel de l'Aveyron, (130) ou Sylvestre Agussol, curé de La Cavalerie vers la fin des années 1780, qui deviendra bientôt curé constitutionnel de la principale église paroissiale de Rodez, Saint Amans. (131) Se joignaient à ce groupe certains professeurs du collège, tel le futur régicide et montagnard renégat, l'Abbé Louis Louchet (132). Le principal, Dasnières, devint lui aussi un des meneurs

révolutionnaires à Rodez, mais il est difficile de déterminer si c'était par conviction réelle, ou parce qu'il avait été rétrogradé par Colbert (133). La cupidité, l'ambition personnelle, l'appartenance à un clan ou à un autre, jouèrent un rôle aussi important que les principes, quand, les vieilles certitudes ayant été ébranlées, chaque individu dut prendre la décision de participer ou de résister.

Il existait aussi à Rodez, comme dans la plupart des villes de France, une loge maçonnique, dont la fondation remontait au moins aux années 1740, à laquelle appartenaient de nombreux bourgeois de Rodez, de même que quelques prêtres. Parmi d'autres, Louchet en était membre, ainsi que le moine capucin François Chabot, à qui Colbert dut interdire de prêcher (136). Chabot, après avoir été un moment vicaire-général de l'évêque Grégoire à Blois, reviendra 'terroriser' l'Aveyron en tant que 'représentant en mission' en 1793 (135). La théorie qu'une conspiration maçonnique fut à l'origine de la Révolution française n'a plus cours depuis longtemps, mais il y a peu de doutes que leurs réunions ont servi à diffuser des idées 'éclairées' (137). De nombreux membres de la loge furent parmi les fondateurs de la 'Société Populaire de Rodez' en 1790, mais il semble que la plupart ont été plus modérés que militants (138). Une telle organisation représentait tout au plus, comme l'exprimait Daniel Hornet, "des cadres tout préparés pour une action concertée, même si personne n'a songé jusque là qu'on pouvait les utiliser". (139)

Que certains aient été conscients des nouvelles idées n'a pas nécessairement créé des révolutionnaires ; un désir de réforme ne signifiait pas la volonté de détruire les institutions familiaires. Durant la période révolutionnaire, l'Aveyron demeura une citadelle du royalisme ; la masse du peuple rejeta le clergé 'intrus', et resta fidèle à leur clergé non-jureur, particulièrement dans les régions montagneuses où il y avait une implantation du clergé très dense, et où le recrutement des ecclésiastiques était plus concentré que la moyenne (140). 40% du clergé aveyronnais prirent le serment, comparé à la moyenne nationale de 55%. (141)

Colbert devait poursuivre à Rodez la ligne de conduite inaugurée par Cicé ; mais à la différence de son prédécesseur, il acquit une bonne réputation pour son accessibilité et l'affabilité de son tempérament (142), assisté par la fréquence et la durée de ses périodes de résidence. Une analyse des signatures dans le "Registre d'Ordonnances de Visite" diocésain (143) recoupe les dates et les lieux d'origine de ses lettres, et démontre que chaque année il séjourne durant la plus grande partie de l'hiver et du printemps à Rodez. En 1784, il y passe aussi l'été entier (144). En outre, en 1782, 1784 et 1786, il demeure de la mi-novembre à la mi-décembre à Villefranche, périodes durant lesquelles il présidait les sessions plénières de l'Assemblée Provinciale de Haute-Guyenne. (145)

Il savait se montrer tolérant même au sujet des pratiques religieuses : après le terrible hiver de 1788, il promulgua un mandement qui permettait la consommation d'œufs et de viande durant le Carême, par exemple (146). De nombreuses lettres témoignent qu'il se servait de son influence en dehors de la province pour secourir les humbles : il tenta d'intervenir en faveur d'un déserteur de Millau, par exemple, ou essaya de découvrir le sort du fils d'une famille pauvre de Saint-Antonin qui avait disparu pendant qu'il servait dans l'escadron de l'amiral Suffren (147). En 1789 il proposa la fondation d'un 'atelier de charité pour l'extinction de la mendicité', qui fournirait du travail à ceux qui en étaient capables "en même temps qu'on assurait aux véritables nécessiteux des secours proportionnés à leur besoins" (148). Pour essayer d'améliorer la qualité du clergé paroissial, il maintint les conférences ecclésiastiques que Cicé avait inauguré, dictant souvent lui-même les sujets dont on devait y débattre. (149)

Colbert supervisait son clergé grâce aux visites pastorales régulièrement effectuées par ses vicaires-généraux dans toutes les cures de son diocèse. Elles étaient précédées, comme cela devenait courant, (150) par l'envoi d'un questionnaire détaillé de 144 pages, embrassant 120 sujets différents, de 'grand autel' jusqu'à 'scandales'. Pendant une époque dans laquelle le

litige était presque un mode de vie, et durant laquelle les évêques en particulier devaient constamment défendre leur autonomie, juridictions et prérogatives devant les tribunaux, (151) Colbert condamnait à voix haute, comme l'avait fait Cicé avant lui, cet "esprit de chicane... qui règne trop malheureusement dans le Rouergue" (152). Colbert écrivit à son secrétaire, Dujols, en octobre 1781 : "Le prieur de Saint-Pierre fait un procès d'inquiétude à ses paroissiens..., il faut avoir bien peu de charité pour ne pas pardonner les petits griefs..., et pour inquiéter et ruiner des malheureux pour des bagatelles. Je suis l'ennemi juré de pareils curés" (153). Colbert employa cependant un certain J. Lacroix, féodiste, pour faire refaire les "terriers" de ses droits seigneuriaux (154) mais rien ne montre qu'il essayait de ressusciter des droits qui n'étaient plus perçus ; il est tout à fait possible que ce travail ait fait partie du processus normal de mise à jour de ces registres. (155)

Bien qu'à la fin du 18ème siècle l'Église ne fournissait plus qu'une partie mineure des fonds nécessaires à l'éducation, aux hôpitaux, et à l'assistance publique, et bien que de plus en plus ces institutions passaient sous le contrôle de l'État, (156) les évêques avaient encore un rôle important à jouer dans leur fonctionnement, en particulier parce qu'ils assumaient souvent la présidence de comités ou de conseils d'administration. Le collège Jésuite de Rodez, qui avait une excellente réputation, (157) était devenu 'Collège Royal', mais l'Évêque Colbert contrôlait toujours les nominations aux postes d'enseignants ; il encouragea l'enseignement des sciences, et inaugura un 'cours public de physique' (158) que donnait l'Abbé Carnus, et il obtint le doublement du salaire des professeurs, qui passa de 200 à 400 livres par an (159). Son support pour les sciences l'amena à parrainer, huit mois et six jours seulement après l'exploit initial de Pilâtre de Rozier, une ascension de montgolfière au dessus de Rodez. Confiant dans les bénéfices que pouvaient amener l'éducation, il ne semble pas qu'il ait souscrit au dicton de Rivarol : "à chaque découverte que fait la physique, la religion perd un miracle; et les expériences des globes fait échec dans leur esprit à l'ascension de Jésus

et l'assomption de la Vierge". (162) La plupart des professeurs du collège étaient dans les ordres, et la plupart d'entre eux furent nommés à des bénéfices par l'évêque. (163)

Colbert continua la politique de Cicé de recruter des membres du corps enseignant à l'extérieur du diocèse; il ne faisait aucune confiance, cependant, aux talents d'éducateurs des ordres réguliers, en déclin dans le Rouergue comme ailleurs, et qui étaient de surcroit en dehors du contrôle direct de l'évêque : "l'on y trouve très peu de sujets distingués par leur capacités, écrivit-il, ... peu de jeunes gens qui ont fait leurs études entrent dans les corps... le but de l'éducation publique est de préparer des citoyens vertueux et utiles à toutes les conditions, comment des réguliers, morts au monde, pouvaient ils remplir cet objet ?... Ils auraient des opinions et des systèmes particuliers, conséquemment doivent être exclus de l'enseignement de la théologie.. Il est possible que... les réguliers aient plus de subordination, mais la subordination ne donne pas les talents et la science..." (164)

Colbert encouragea aussi l'éducation des femmes, aux deux extrêmes de l'échelle sociale ; il favorisa l'agrandissement d'un établissement dirigé par les "Filles du Travail" à Rodez, "appliquées à l'éducation des personnes du sexe, et spécialement des pauvres ... leur apprenant surtout à gagner leur vie par le travail des mains..." (165) et il transforma l'abbaye de l'Arpajonie, près de Millau, qui était presque à l'abandon, en un "pensionnat pour l'éducation des jeunes demoiselles". (166)

Durant la deuxième moitié du 18ème siècle, la politique de l'administration royale envers les protestants commençait à incliner vers une tolérance non déclarée (167). Bien que les Assemblées Générales du Clergé aient de nombreuses fois demandé le renforcement de la législation anti-calviniste, y compris, en 1775, peu de temps après le couronnement de Louis XV1, avec un rappel que le serment du Roi comprenait la promesse d' "exterminer les hérétiques". (168) Quelques évêques plus libéraux, dont était Colbert, se réjouissaient de ces attitudes plus souples, qui amèneraient, en 1787, à l'octroi du statut civil pour les protestants

par le ministère Brienne-Lamoignon (169). Millau était le seul centre de protestantisme du Diocèse de Rodez, et à plusieurs occasions Colbert trouva nécessaire de recommander une attitude de tolérance qui s'opposait au fanatisme du clergé local... En août 1786, l'abbesse et principale de l'Arpajonie écrivit à Colbert, pour lui apprendre qu'elle avait, sans le consulter, demandé au parlement de Toulouse de donner une protection officielle contre ses parents à une jeune catholique convertie qui était venue résider au pensionnat. L'Évêque, furieux, fut consterné à l'idée du risque auquel pouvaient être exposés les parents : il écrivit: "Je vous demande s'il est honnête et chrétien de les mettre dans un pareil danger ; je ne vois que trop bien qu'il règne dans mon diocèse un malheureux esprit de persécution... mais je m'opposerai de tout mon pouvoir à toute mesure oppressive contre ceux qui sont encore dans l'erreur".

(170)

Dans les communautés protestantes éparpillées du sud de la France, il était coutumier que les religionnaires se marient entre eux, pour renforcer la solidarité du groupe (171). Les mariages 'au désert', menaient à des accusations de concubinage et à la naissance d'enfants qui étaient inscrits dans les registres paroissiaux en tant qu'illégitimes. Un Édit royal, cependant, ordonna aux curés en mai 1782 d'enregistrer les naissances sans poser de questions (173). Colbert désapprouvait fortement les curés militants qui faisaient obstacle de cette façon au mariage des protestants, tant que ceux-ci demeuraient, même nominalement, dans la légalité. La même année (1786), Colbert eut aussi l'occasion de réprimander le curé de Millau, Jean-Antoine Sadous (qui avait guidé par ses conseils l'Abbesse de L'Arpajonie), qui proposait de refuser le mariage à un jeune couple qu'il suspectait, certainement correctement, de protestantisme, bien qu'ils aient en leur possession un certificat de confession signé par un prêtre. (174) Colbert lui enjoignit dans les termes les plus stricts d'obéir à la lettre de la loi, quelques soient ses soupçons, et de marier les jeunes gens, à moins qu'ils ne soient des hérétiques déjà condamnés, ou des étrangers : "si cette sentence n'existe pas, nous ne sommes

point recevables à opposer à aucun Français le motif de la religion pour lui refuser notre ministère, ni même pour le suspendre à son préjudice... votre système allumerait bientôt l'incendie, la guerre civile et la persécution, qui n'est jamais bonne à rien. Je ne veux point de troubles dans le diocèse qui m'est confié, et mes curés rempliront toute justice envers les fidèles de leur paroisse, ou je la remplirai pour eux." (175)

Au 20ème siècle, l'opinion ecclésiastique à Rodez a critiqué Colbert, en l'accusant d'avoir eu une "nature trop douce", une "Ame tendre et un peu molle" (176). Mais comme sa lettre au curé Sadous le montre, il savait aussi être ferme quand cela était nécessaire. Un incident assez curieux qui survint au printemps de 1783 servira aussi à illustrer la fermeté de son caractère, et donne aussi certains indices sur les principes qui le guidaient, bien qu'il serait nécessaire d'avoir un complément d'information pour pouvoir révéler les circonstances sous-jacentes de l'affaire. (177) En Mai 1783, un certain Vicaire-général Daspe de Meilhan écrivit à Colbert depuis l'Archevêché d'Auch, en joignant la copie d'une lettre qu'il avait écrit à Mme de Polignac, la confidente de Marie-Antoinette, à cette époque au sommet de la faveur à la Cour. (178) Mgr. Dapchon, l'Archevêque d'Auch, venait de mourir, et le vicaire-général demandait que Colbert fusse nommé à sa place : "Voudriez-vous faire nommer à l'Archevêché d'Auch le très respectable Evêque de Rodez ?" et il fait l'éloge de "ses vertus, sa naissance, et son mérite personnel". (179) Colbert, cependant, était loin d'être satisfait (bien que les revenus de l'Archevêché d'Auch aient été presque trois fois plus importants que ceux de l'Evêché de Rodez : 157 000 livres en 1741, d'après l'économat (180). "Je n'ambitionne pas l'archevêché d'Auch" répondit Colbert, "je suis trop attaché au diocèse que la providence m'a confié pour vouloir jamais le quitter tant qu'il me restera quelqu'espérance d'y faire du bien ; ainsi votre démarche eut été inutile en ce que je n'aurais jamais consenti à son effet ; elle est inconsidérée en ce qu'elle a recours à des moyens que mes principes n'avoueront jamais. J'espère qu'à l'avenir vous voudrez bien résister aux mouvements de votre zèle à mon

égard...., il est absolument contraire à mes vues et à ma façon de penser que vous vous permettiez d'importuner les autres de vos projets à mon égard". (181)

En plus de son travail dans son diocèse, Colbert pouvait aussi espérer 'faire du bien' en tant que président de l'Assemblée Provinciale de Haute Guyenne, un poste auquel il succéda à son prédécesseur à Rodez, Champion de Cicé. Cette assemblée (182) avait été créée pour la généralité de Montauban (183) en 1779 par Jacques Necker, ami de Cicé, qui était alors contrôleur-général des finances, comme tentative de décentralisation administrative, et pour essayer de contrer l'autocratie croissante des intendants provinciaux, passagers, souvent ambitieux, et qui parfois manquaient d'expérience. (184) Cette création en suivait deux autres : une, qui connut un certain succès, dans le Berri, et une autre, dans le Dauphiné, qui ne fonctionna jamais. (185) Dans la deuxième moitié du siècle, on était de plus en plus intéressé par le concept de la représentation au niveau provincial (186), particulièrement depuis la publication par Malesherbes, le président de la Cour des Aides de Paris, d'une 'remontrance' qui soutenait que la liberté des Français avait été menacée par la cessation des réunions des États Généraux et des diverses assemblées provinciales (sauf dans les rares Pays d'État) (187). La dernière fois que les États du Rouergue s'étaient réunis, par exemple, c'était en 1651. Il était cependant prévu que les assemblées de Necker devaient rester soumises au désirs du Roi : aucune dépense ne devait être encourue sans son consentement, il pouvait les dissoudre à sa guise, et son contrôle était plus grand encore que celui qu'il possédait sur les membres des cours souveraines, puisque les députés aux assemblées ne seraient pas des officiers vénaux, et n'achèteraient pas leurs charges. Ce ne serait pas non plus des institutions démocratiques : les députés étaient tous des propriétaires terriens, et, des cinquante deux membres de l'Assemblée de Haute-Guyenne, les seize premiers étaient choisis par le Roi, eux mêmes sélectionnant les trente six autres (189) puisque "la grossièreté, l'ignorance ou la

faiblesse du plus grand nombre des électeurs leur permettait difficilement de discerner dans la foule l'homme qui, par son intégrité, son zèle et ses lumières, convient le mieux à la chose publique (190). Néanmoins, bien que l'église et la noblesse ensemble possédaient la moitié des sièges, (10 pour le clergé, 16 pour la noblesse} et bien que la présidence ait été donnée au doyen des prélats de la région (191) qui deviendrait ainsi "le principal fonctionnaire administrateur de la province", (192) le doublement du Tiers Etat, la délibération en commun et le principe du vote par tête (193) étaient des innovations que l'on citerait souvent dans la période qui précède la convocation des Etats généraux en 1789, et qui fournirait aussi une forme de précédent pour les projets de réforme de Calonne en 1787.

Intendants et parlements énoncèrent des raisons différentes pour s'opposer aux nouvelles institutions : les parlements maintinrent qu'elles élimineraient la seule défense effective de la Nation contre le despotisme, les intendants suggérèrent que les assemblées, puisqu'elles possèderaient des pouvoirs qui ne seraient pas sous leur contrôle, saperait l'autorité centrale de la monarchie. Mais en réalité, ils craignaient que les assemblées ne forment une espèce de Cheval de Troie, un précurseur de réformes complètes qui signifieraient peut-être, si le pire advenait, leur disparition en tant qu'institutions gouvernementales. La vigueur avec laquelle l'assemblée allait interpréter son mandat n'allait servir qu'à renforcer leurs mauvais pressentiments. (195)

Villefranche avait été choisie pour les réunions de l'assemblée, et comme quartier général de sa 'commission intermédiaire' permanente de huit membres, présidée elle aussi par l'évêque de Rodez, puisque c'était la ville qui se trouvait le plus près du centre géographique de la généralité. Mais un tel choix devait servir à exacerber une hostilité tenace envers l'assemblée à Montauban, la ville la plus riche et la plus importante de la province, où le 'conseil politique', la cour des aides, le bureau des finances et même l'évêque, (196) tout aussi bien que l'intendant, s'employèrent sans relâche à contrecarrer son travail. (197)

A la première de ses réunions semestrielle, d'une durée d'un mois, en septembre 1779, l'assemblée plénière avait instauré cinq bureaux : 'règlement', 'grands chemins', 'affaires extraordinaires et bien public', 'taille et vingtièmes', 'capitation et fonds de Charité'. (198) L'assistance sociale, l'agriculture et les communications étaient des intérêts importants pour l'assemblée et la commission permanente, mais leur tâche principale était la redistribution du poids inéquitable de la taxation parmi les élections, les paroisses et les contribuables de la région, en vue de remédier la principale source de doléances du peuple. (199) Le gouvernement avait depuis longtemps reconnu les problèmes particuliers de la Haute-Guyenne, puisque depuis 1727, pour corriger les pires anomalies concernant la levée de la taille, il avait imposé une contribution supplémentaire à la région, 'l'impôt trop allivré', en vue de réaliser certaines sommes qui pourrait en suite être partagées entre les communautés qui souffraient le plus. Cette méthode, qui ajoutait au fardeau fiscal général, manquait d'efficacité, et était détestée par beaucoup. (200) Pour corriger la façon par laquelle la taille était évaluée, l'assemblée de 1779 proposa l'établissement d'un niveau de taxation moyen pour toute la province : certaines communautés payant au-dessus de ce niveau verraien leurs charges réduites, celles qui payaient moins contribueraien plus. (201) Cette proposition ajouta à la rancune des Montalbanais, qui, en comparaison avec le reste de la généralité, payaien notoirement moins de taxes. Ce niveau moyen serait déterminé grâce à l'établissement d'un nouveau cadastre, un exercice qui n'avait pas été entrepris depuis les années 1660 : la 'Table d'Abonnement de tous les Sols'. Pour entreprendre ce travail très important, l'assemblée employa Henry de Richéprey, un agronome ami de Condorcet, Buffon et d'Alembert qui avait travaillé pour Necker au 'Contrôle Général des Finances'. (202)

Mais sa mission se solda par un échec ; trop de droits acquis étaient menacés par son travail, non seulement à Montauban, mais aussi dans l'ensemble du Quercy, qui en moyenne contribuait un tiers de moins en taxes que le Rouergue. (203) En plus, de nombreux paysans

assimilaient ses recherches à celles des féodistes, dont le travail servait à renouveler les droits féodaux : ils refusaient souvent de donner les renseignements demandés, en venant même, à l'occasion, à menacer Richeprey de violence. (204) Il continua son recensement jusqu'en 1785, et des étudiants de ces méthodes le poursuivirent jusqu'à la révolution, mais l'opposition était trop forte ; les réformes proposées ne furent pas mises en œuvre sous l'Ancien régime. Le travail de l'assemblée, et la tâche de Colbert en tant que son président, furent rendus plus difficile encore par la chute de Necker, le 19 mai 1781, qui, survenant juste après le transfert de Cicé à Bordeaux, semblait menacer jusqu'à l'existence même de l'assemblée (205) ; la probabilité de son abolition causa la jubilation à Montauban, et le désespoir à Villefranche. Mais la nouvelle de la nomination de Colbert provoqua un renouveau d'espoir parmi les membres de la commission. Un anonyme écrivit au secrétaire de la commission, Mr. de Saint André : "Je m'empresse de te donner, mon cher Saint André, une nouvelle qui te fera plaisir ; M. Joly de Fleury a écrit le 16 à M. de Colbert, ... que le Roi a bien voulu le choisir pour présider l'assemblée provinciale. Cet évènement, en fixant le sort d'un de vos amis paraît fixer celui de notre administration, du moins pour le présent ; s'il y avait eu des projets destructeurs, l'on aurait pas nommé cette place". (206) Saint André, ravi, écrivit à Colbert le 26 juin 1781: "Mgr. notre président, votre nomination nous redonne un espoir d'existence que la retraite de M. Necker nous avait ôté... Après la joie indécente des bureaux de l'intendance... il n'a plus été question de l'administration que pour avancer ou reculer l'époque de sa destruction...". Il le prie aussi de se servir de ses dons de pacificateur auprès de la cour des aides de Montauban : "je ne puis douter qu'un des principaux motifs de leur opposition ne fut d'avoir été négligée par votre prédécesseur de glorieuse mais d'un peu haute mémoire". (207) Richeprey, inquiet, écrivit aussi à Colbert, mettant l'accent sur l'importance vitale de son entreprise; il affirma que dans la province "vous y trouverez une partie des contribuables ... livrés au désespoir, accablés sous le joug de la plus inexacte

répartition. Je leur ai donné des consolations en leur laissant l'espoir que Mgr. l'Évêque de Rodez leur tendrait une main bienfaisante (208).

Colbert, durant sa présidence, voyagea fréquemment à Paris pour plaider la cause de l'assemblée. C'est ainsi qu'il arriva à faire renverser une décision de la cour des aides de Montauban qui interdisait à Richépère d'examiner les cadastres existants, et de "s'immiscer en manière quelconque dans la ... vérification d'un objet sous la surveillance de ce tribunal".

(209) Dans une lettre écrite à Paris le 5 mai 1781, il remercie le directeur général des finances pour son appui en cette matière, et lui demande de l'assister encore contre le bureau des finances de Montauban : \*Vous ne voulez sûrement pas, Monsieur, que pour remplir les vues du gouvernement, nous ayons à combattre pour notre compétence et à perdre du temps précieux en dissensions et en procès!\*. (210)

Quand l'intendant Meulan d'Ablois, au début de 1782, fit un voyage dans toute la province pour rassembler du soutien contre l'assemblée, Colbert écrivit aux membres de la commission, pour recommander "le système de réserve et modération que j'ai embrassé", il ajouta cependant "je tâcherai de prévenir ici tout mauvais effet que pourrait avoir un voyage qui paraît n'avoir d'autre objet que de rallier et de rassembler les griefs de ceux qui regrettent l'ancien régime parce qu'ils ne trouvent pas leur compte dans la sincérité de nos principes, et dans la suite et dans la régularité de nos procédés".

Malgré tous les efforts de Colbert, le sort de l'assemblée était encore dans la balance à l'été de 1782. Un certain Gauzin, écrivant depuis Montauban, exprima son inquiétude à un ami de Rodez : "nous sommes ici toujours incertains sur le succès d'un établissement auquel on ne croie point, on présume que s'il subsiste ce sera avec des modifications qui le rapprocheront de l'ancien régime, et en accéléreront la chute". (212)

Même durant ces mois d'inquiétude, l'assemblée provinciale, sous la direction de Colbert, put mettre en œuvre un certain nombre de mesures. A la demande de Richépère, une

école d'ingénieurs-géomètres fut fondée à Cahors ; pour tenter d'améliorer les méthodes d'agriculture, des 'associations d'agriculture' furent mises en place dans plusieurs districts et l'on prévoyait l'établissement d'un élevage de chevaux. (213) Pour réduire les taux de mortalité infantile très élevés, des classes pour sages-femmes furent créées dans les six chef-lieux d'élection. Des plans furent aussi approuvés pour l'amélioration des routes et de la navigation sur le Lot, mais ceux-ci ne purent être mis en action, faute de fonds. (214)

Durant cette période, la plus importante source de contention entre l'assemblée et l'intendant était le désir qu'avait l'assemblée de publier un procès-verbal de ses délibérations ; non pas que l'on s'attendait à ce qu'il atteigne la masse du menu peuple, pour le bienfait duquel de nombreux députés, y compris Colbert, étaient convaincus qu'ils travaillaient (bien qu'ils se référaient à des "des êtres ignorants et grossiers"), mais plutôt une élite éduquée, à qui une participation active au gouvernement était niée, mais qui de plus en plus demandait d'être informée des affaires qui, pensaient-ils, la concernait.

Cependant, pour l'intendant, un tel procès-verbal était simplement un tract dans lequel "on a épousé l'art de la séduction en faveur du projet du nouveau cadastre afin de préparer sur cet objet la crédulité des peuples...". Il ajoute une note personnelle: "ici tout est difficile et dégoutant par rapport cette commission". Colbert, dans une lettre au ton très ferme qu'il envoya au ministre Joly de Fleury, se fit l'avocat de la publication, et révèle ainsi certains des principes qui guidèrent ses actions : "M. L'intendant semble nous accuser de répandre l'inquiétude relativement à la disette... M. l'intendant croit-il que notre subsistance dépende de lui, et des mesures qu'il va prendre pour nous procurer des blés ? Nous n'avons aucune confiance dans cette ressource et nous en cherchons des plus assurées, en faisant connaître d'avance, et aux particuliers, et aux communautés, la possibilité et même la probabilité du danger. Ce n'est pas du gouvernement que nous devons recevoir notre instruction. Les principes généraux nous viennent de l'éducation, et quand aux connaissances locales, le

gouvernement a besoin de nous pour les acquérir... Les hommes qui gouvernent sont-ils tous des Dieux ? ... Peuvent-ils connaître les besoins des peuples, s'ils interdisent à ceux qui les représentent les moyens de s'en instruire et de les dépeindre ? L'impression de nos procès-verbaux est utile ; elle excite le zèle pour le bien public, elle a donné aux habitants de la province une énergie qu'ils n'avaient pas auparavant...".

Colbert fut finalement victorieux après l'arrivée de Calonne au poste de contrôleur Général. Colbert de nouveau prit le chemin de Paris en septembre 1784, et obtint la suppression de l'interdiction de publier que Joly de Fleury avait imposé. Un nouveau règlement pour l'assemblée provinciale fut aussi négocié, qui définissait d'une façon nette les zones de juridiction et avec lequel il fut possible de travailler durant le restant de l'existence de l'assemblée.. Même à cet ultime moment, Meulan d'Ablois tenta de retarder la publication; comme le ministre lui avait donné le droit d'offrir ses commentaires sur le contenu du procès-verbal : "il compile, compile, et sa couche sera plus laborieuse que celle de sa femme..." (220) écrivit un certain Marquis de Lieurac, un des membres de l'administration. Les négociations entre Colbert et Calonne donnèrent à l'administration provinciale une base solide. Les conflits avec les intendants n'en revinrent jamais au même niveau d'amertume que celui qui avait existé entre 1781 et 1784. Le programme de réforme se poursuivit : ce fut un succès en ce qui concerne les projets de petite ou moyenne envergure (élevage de chevaux, collèges, prisons, formation de sages-femmes). Les plans pour l'amélioration des routes furent aussi mis en chantier, grâce à un prêt obtenu vers la fin de 1785, (221) mais, et le blâme en revient principalement à ces césures juridictionnelles inhérentes dans la France de l'ancien régime, l'établissement d'un réseau intégré de communications dans la région fut impossible à réaliser (22). Quant au programme de réforme de la taxation, il échoua presque entièrement. A ce chapitre le seul succès fut une nouvelle répartition de l'assiette de la capitation dans un petit nombre de communautés (223).

Des changements de ministère trop fréquents, la résistance des intendants, les hostilités locales, l'incompréhension manifestée par ceux qui étaient supposés bénéficier du programmes de réforme, tous ces facteurs servirent à limiter l'impact du travail de l'assemblée.

A partir du début de 1787, Colbert n'aura pu donner qu'une attention partielle aux travaux de l'administration, (224) mais la frustration de son désir d'apporter une mesure de soulagement, grâce à une répartition plus équitable des taxes et une administration plus efficace, à la masse des habitants de la Haute-Guyenne, et à la population de son diocèse en particulier, le plus pauvre de la province, doit sans doute lui avoir donné une preuve supplémentaire du fait que les politiques tendant à la réforme ne pouvaient pas être menées à bien si l'on ne faisait qu'ajouter un autre élément au puzzle institutionnel de l'ancien régime, déjà bien trop complexe. Ses expériences avec l'administration provinciale ont certainement du influencer ses attitudes, son raisonnement et son comportement, quand il fut appelé à jouer un rôle sur une scène plus exaltée.

Il y a très peu de documents disponibles à Rodez qui puissent illustrer le rôle qu'a joué Colbert dans la série d'événements qui évoluaient rapidement au jour le jour, et qui menèrent à la réunion des Etats Généraux. Il est tout juste possible de suggérer, toutes réservations faites, quelques hypothèses sur les quelques-unes de ses actions qui sont connues.

On ne peut offrir que peu de commentaire sur son rôle dans l'une ou l'autre des Assemblées de Notables (22 février au 25 mai 1787, 6 novembre au 12 décembre 1788). Colbert y fut certainement nommé par Loménie de Brienne, à qui Calonne s'en était remis pour la sélection des représentants de l'ordre du clergé, sans doute pour son

expérience administrative, et probablement aussi parce qu'il pensait pouvoir compter sur son appui politique. Aux deux assemblées il fut membre du sixième bureau, présidé par le Prince de Conti, et il est possible que Brienne ait pu espérer qu'il contrebalancerait de Juigné, l'Archevêque de Paris, de tendance conservatrice. La position qu'il prit regardant les divers éléments du programme de réformes qui fut soumis au débats ne peut être qu'estimée, mais après ses expériences en Haute-Guyenne, il est probable qu'il donna son appui à la création d'assemblées provinciales et locales, et au principe de l'égalité fiscale, que la plupart des députés du clergé acceptèrent, même pour leur ordre.

Son attitude envers la proposition de taxer les terres, cependant, vu la menace qu'elle posait à l'autonomie financière du clergé ne peut pas être déterminée, mais il semble qu'il ait accepté la mesure qui suggérait que le patrimoine de l'église devait être évalué, et les chiffres vérifiés par les trois ordres dans chaque province, pour que le niveau général des contributions que l'Église devrait faire soit équitablement établi.

Après avoir passé l'hiver 1787-1788 dans le sud, Colbert fut convoqué, contre son gré, pour participer à ce qui devait être la dernière assemblée générale du clergé français (5 mai au 5 aout 1788). Il écrivit à un certain M. Mouron, le 24 mars 1788, "je suis sur le point de me rendre à Paris, ayant été nommé, contre mon attente et contre mon gré, député à l'assemblée du clergé". Là, la proposition de réforme du système de taxation ecclésiastique, que les députés du clergé à l'assemblée des notables avaient accepté, fut rejetée, en tant que destructrice de "la conservation de ses immunités, droits et franchises, la liberté de ses dons, la stabilité de son administration", et le don gratuit de huit millions de livres qu'avait demandé le gouvernement Brienne-Lamoignon fut réduit à moins de deux millions. Encore une fois il est impossible de préciser quelle fut l'attitude de Colbert. Cette réunion, cependant, coïncida avec la

révélation par Brienne et Lamoignon de leur projet de réformes, qui visaient principalement les parlements et la 'mise en vacance' des magistrats. (231) A Rodez, le 2 juin 1788, l'intendant arriva de Montauban, accompagné d'une troupe de soldats, pour enregistrer l'édit avec le Sénéchal-présidial de la ville. Les membres de la cour refusèrent d'obtempérer et furent condamnés à une période d'exil par le Roi. Cependant, après la chute de Brienne, les juges bannis furent rappelés, "Mgr. de Colbert... était intervenu en leur faveur". (232) Cette intervention laisse supposer que Colbert, à l'assemblée du clergé, s'était joint au groupe qui voulait défendre les droits constitutionnels des parlements, (233) et que aussi désireux qu'il fût de voir s'instaurer un programme de réformes, il ne pouvait plus apporter son appui à Brienne parce qu'il croyait, ainsi que le faisait la plus grande partie de l'opinion publique, que des fins 'éclairées' ne pouvait justifier des moyens despotiques. (234)

En novembre, les notables se réunirent à nouveau pour décider de la forme sous laquelle les Etats Généraux devaient se réunir. Par 111 votes à 33, la motion qui suggérait le doublage de la représentation du Tiers Etat fut vaincue. D'après Egret, Colbert doit avoir voté avec la majorité, bien que Hutt remarque que le sixième bureau, dont Colbert faisait partie, "ne s'inquiétait pas indûment de la concession du doublement" (236).

Le clergé du Rouergue se réunit pour élire ses députés aux Etats Généraux en mars 1789. Dans une province dans laquelle le catholicisme faisait tant partie de la trame de la vie quotidienne et dans laquelle la déférence envers les supérieurs hiérarchiques restait un élément puissant, l'élection de Colbert ne doit pas surprendre. (237) Mais considéré comme trop libéral, il ne fut élu qu'à une voix près, (238) l'emportant de justesse sur le professeur de théologie du collège et Prieur de Loubous (depuis la mort de Girou), Jean-Pierre Malrieu, qui avait le support de l'aile 'aristocratique' du clergé. (239) Le troisième député, qui, comme Malrieu, appartenait à une famille de propriétaires terriens rouergats, était le vicaire-

général de Villaret, futur évêque d'Amiens. (240) Ces deux hommes, comme leur évêque, étaient en faveur d'une mesure de réforme. Comme lui, ils votèrent pour que le clergé se joigne au tiers le 19 juin, et ils avaient tous deux pris part à la rédaction du Cahier de doléances du clergé du Rouergue, qui réclamait la liberté individuelle, la liberté de la presse, des réunions régulières des Etats et leur souveraineté fiscale et l'indépendance des municipalités. La dîme cependant, était défendue, tant qu'elle serait exclusivement vouée au paiement de la portion congrue (242). Il est peu probable que Colbert se soit opposé à ces principes. Il se pourrait plutôt que l'opinion locale ait craint qu'il ne soit partisan d'un degré de réforme beaucoup plus important encore.

Les Etats Généraux se réunirent finalement à Versailles le 4 mai. Colbert cependant se trouva incapable d'être présent à la cérémonie d'ouverture, dû à une attaque de rhumatisme. Les Etats en vinrent rapidement à l'impasse au sujet de la vérification des pouvoirs, un problème qui ne sera résolu que par le vote du 19 juin à la chambre du clergé. Il est possible que, comme Pompignan, il ait voté pour l'union pour que le travail de réforme si longtemps retardé puisse enfin débuter ; mais il est peu probable qu'il ait pu sincèrement croire que la nature mitigée de la motion à laquelle il avait apposé son nom (grâce à l'addition de 'sous la réserve de la distinction des ordres') pouvait garder ouvertes les options du clergé et cet amendement ne fut ajouté à la proposition d'unir les ordres que dans le but de convaincre le petit nombre de députés (dix, plus ou moins) qui contrôlait la balance de l'assemblée, (244) et Necheles a suggéré d'une manière convaincante que "la plupart des députés... se rendaient compte que la vérification en commun en fin de compte saperait le système des états". (245) Il est plutôt probable que Colbert désirait vraiment l'union des trois ordres, et la formation d'une assemblée unicamérale, parce qu'il était confiant que l'expérience et la bonne volonté de la majorité des députés du clergé serait du plus grand bénéfice au travail de

l'assemblée.

Il est certain qu'il se montrait en compagnie de meneurs patriotes notoires: le soir du jour qui l'avait vu mener, avec les autres prélats unionistes, 149 ecclésiastiques se joindre au Tiers Etat réuni dans l'église de Saint Louis, (22 Juin), il dinait, d'après Arthur Young, qui était présent (246), avec le Duc de Liancourt, l'un des principaux membres de la radicale et aristocratique 'Société des Trente' ; de la compagnie était aussi le Duc d'Orléans, (Philippe-Egalité), qui trois jours plus tard devait amener 46 autres nobles libéraux rejoindre 'l'Assemblée Nationale', le pasteur protestant Rabaut de Saint-Etienne, membre proéminent du tiers et futur président de l'assemblée, et l'Abbé Siéyès, le "principal mentor idéologique des communes". (248)

Colbert avait, dans une certaine mesure, rompu les rangs avec ses pairs parmi le clergé français. Sa politique à Rodez, son attitude en tant que président de l'Administration Provinciale de Haute-Guyenne montrent qu'il désirait par son travail effectuer un nombre de changements que de nombreux évêques n'étaient pas près d'accepter. En outre, sa position au sein de l'Église française était inhabituelle : il avait atteint une position d'une certaine éminence dans sa hiérarchie surtout grâce à ses propres talents, et avait occupé avec succès un nombre de postes auxquels étaient attachées une grande responsabilité. Il est possible qu'au début de sa carrière il ait bénéficié de ses liens avec la famille Colbert, et il a sans nul doute entretenu le plus possible tous ses contacts et ses liens d'amitié; mais à la différence de Cicé, Brienne et bien d'autres prélats, il n'appartenait pas à un clan puissant. Les décisions qu'il prit semblent avoir été arrêtées surtout d'après ses convictions propres, et celles-ci furent profondément affectées par les 'philosophes' auquel il s'associa pendant ses années formatives. En outre, il était Écossais, durant une période pendant laquelle l'Écosse, après avoir longtemps hésité à la périphérie de la culture européenne, se trouvait maintenant à son centre. (248) Sans doute son ambition personnelle joua un rôle déterminant dans la ligne de

conduite qu'il choisit (249), et il est très possible qu'il ait cru qu'un homme de son expérience, et possédant ses talents aurait un rôle à jouer dans le travail de reconstruction à venir. Et en effet, il entreprit de nombreuses tâches au sein de l'assemblée nationale, étant nommé, par exemple, au poste de président du 'Comité des Recherches', chargé des "affaires de police générale et d'ordre public", comité qui recevait et examinait les demandes, les plaintes, et les dénonciations. (251)

Sa carrière durant et après la Révolution, cependant, ne rentre pas dans le cadre de ce mémoire. La Révolution irait trop loin, et trop vite, pour Colbert comme pour le reste de l'épiscopat français, et éventuellement il dut partir en exil. Il semble qu'il ne perdit l'espoir qu'à la dernière minute, caressant même l'idée de prêter le serment à la constitution civile du clergé, n'en étant dissuadé qu'in extremis par le Prieur Malrieu, l'un de ses codéputés Rouergats. (252) Il est certain que la lettre qu'il écrivit à son clergé diocésain reflète une certaine hésitation : il suggère qu'ils doivent suivre son exemple, mais insiste par dessus tout sur son désir d'éviter tout conflit et tout acte de violence. Cette décision, écrit-il, ne peut venir que d'eux, car "c'est à vous d'interroger votre conscience. Du parti que vous prendrez dépendra vraisemblablement le sort de toute votre vie". (253). Colbert lui-même, s'étant réfugié chez une famille parisienne, ne partit pour l'Angleterre qu'en Mars 1792, (254) un an après que Debertier fut élu à sa place à Rodez. En exil, il entreprit de guider la résistance au clergé 'intrus', et en viendrait à abominer la révolution à l'origine de laquelle il avait donné son appui. Mais peut-être que l'optimisme et la satisfaction avec laquelle il avait salué ses débuts se perçoivent le mieux dans le texte du 'mandement' qu'il fit publier pour ordonner la célébration d'un 'Te Deum, en action de grâce des grandes et importantes délibérations, qui viennent d'être prises dans l'Assemblée Nationale'. "Ce n'était pas assez pour cette assemblée auguste et généreuse d'arracher des abus qui croissaient depuis des siècles, à l'ombre de l'autorité de la Justice, de la Religion même ; ce n'était point assez pour elle d'anéantir des

priviléges consacrés par le temps, mais devenus odieux par leur étendue et leur multitude; ce n'était point assez d'ouvrir aux talents et aux vertus la carrière des honneurs..., ce n'était pas assez enfin de mettre le titre de citoyen au dessus de tous les titres et la Loi au dessus de toutes les exceptions : animés par l'enthousiasme du bien..., les dignes représentants de la Nation ont renoncé à des droits qui paraissaient incontestables, et ce sacrifice sans exemple n'a coûté aucun effort".

### **Notes:**

- 1- Le compte-rendu de cette réunion et de son contexte a été compilé d'après M.G. Hutt, "The role of the curés in the Estates General of 1789", Journal of Ecclesiastical History V1 (1955), R.F. Necheles, "The curés in the Estates General of 1789" JMH Vol. 46, (1974), J. McManners, 'The French Church and the Revolution' (London 1969) Ch.3, A. Sicard, 'Le Clergé de France pendant la Révolution' VOL 1 (Paris 1912), A. Latreille, 'L'Eglise Catholique et la Révolution Française' Vol. 1 (Paris 1870)
- 2- Hutt, op.cit. p.210
- 3- Sicard, op.cit. p.46
- 4 Necheles, op.cit. p.433
- 5- Sicard, op.cit. p.212 - A la différence de Hutt et McManners, Sicard mentionne aussi un sixième prélat: Du Tillet, Evêque d'Orange.
- 6- McManners, op.cit. >21
- 7- Hutt, op.cit. p.212
- 8- Il n'a pas été possible de trouver confirmation de la date de la mort de Colbert. V. Advielle, qui a tenté une biographie de l'Evêque qui est souvent inexacte, se réfère à une lettre qu'il avait reçu d'un neveu 'à la mode de Bretagne': "mon oncle est mort en 1813, à Londres, où il était le secrétaire du Roi Louis XVIII" (ce dernier élément n'a pas non plus pu être confirmé) V. Advielle, 'Les Ecossais en Rouergue' Paris-Edimbourg 1865, p.11
- 9- Hutt, op.cit. p.212, note 2.
- 10- La date et l'endroit de sa naissance sont donné par Hoefer, (Nouvelle Biographie Générale 1855) et par Advielle (op.cit. p.5). La source originelle de ces renseignements vient probablement du protégé et contemporain de l'évêque Colbert, l'Abbé Bosc, qui les donnent dans ses 'Mémoires pour servir à l'Histoire du Rouergue', publié une première fois en 1797, et réédité à Rodez en 1843, p.291. Pour la controverse concernant le prénom de l'évêque, voir l'appendice.
- 11- Ms. 'Généalogie de Georges, Lancelot, Alexandre et Jacques de Oastlehill', Archives Départementales de l'Aveyron (dorénavant ADA) G84
- 12- 'Burke's Landed Gentry', édition de 1969, p.134

13- Document imprimé, signé par 'Alexander Menzies', SL, daté du 19 Aout 1779, établissant la liste des terres et domaines des Cuthberts, ainsi que leurs principaux créanciers. Voir aussi une lettre imprimée écrite par Alexander Cuthbert, 'poursuivant le dénombrement et vente du domaine de Castlehill', SL, daté de 1778. Un document avait été agréé, rédigé par Alexander et son frère James, par lequel le premier acceptait de financer une extension de la plantation de son frère, et l'achat d'esclaves supplémentaires, pourvu que le bénéfice dérivé de toute l'opération soit dévoué au rachat du domaine familial. L'opération n'aboutit pas, puisque la vente du domaine était encore sous litige en 1783, un an après la mort d'Alexander, comme la correspondance entre Lewis Cuthbert et son frère l'Evêque le démontre. ADA G.84.

14- Voir note 14 du texte Anglais.

15- 'Burke's Landed Gentry' édition de 1969, p.13416- Ibid.

17- La plupart de ces détails viennent de 'Burke's Landed Gentry'. Pour les lettres qui concernent la mort du jeune Lachlan, ADA G.84.

18- Lettre d'Edimbourg, datée de 29 Juin 1781; annonçant la mort de la mère de l'Evêque Colbert. ADA G.1045.

19- 'Nouvelle Biographie Générale' Hoefer, 1855.

20- J. Rae, 'Life of Adam Smith' London, 1895, p.177

21- ADA G.10450

22- Plongeron "La Vie Quotidienne du Clergé Français au XVIIIème Siècle" Hachette, 1974, p.62 ADA G.84.

23- ADA G.84

24- ADA G.84.

25- William Maxwell, cinquième Comte de Nithsdale, (Écosse) qui avait réussi une célèbre évasion de la Tour de Londres déguisé en femme. 'Dictionary of National Biography', London 1894, p.136-156; voir aussi le 'Complete Peerage' de Cokayne, London, 1936, p.563-564.

26- E.C. Mossner, 'The life of David Hume' Oxford 104, p.480.

27- 'Littérature Française', J. Bédier, P. Hazard, P. Martineau, (eds.) Larousse, Tome 2, Paris 1949, P.99 et 136.

28- Ibid. p.86.

29- 'The Correspondance of Adam Smith', Mossner et Boss, (Eds.) deuxième édition, Oxford 1987.

30- N. Ravitch, 'Sword and Mitre', The Hague-Paris 1966, p.85.

31- Rae, op.cit. p.177.

32- Bachaumont, extrait des 'mémoires secrets', note ms dans le dossier 'Champion de Cicé' réunit par Combes de Patris. Société des Lettres, Sciences et Arts de L'Aveyron — Dorénavant SLA.

33- Cité par Ravitch, op.cit. p.84, note 79.

34- Rae, op.cit. p.175

35- F. Hirst, 'Adam Smith' London, 1979, p.121.

36- Rae, op.cit. p.176

37- Mossner et Ross, (Eds.) 'Correspondance of Adam Smith', p.101.

38- Rae, op.cit. p. 179.

39- Advielle, op.cit. p.5. D'après Fothergill, cependant, le comte de Bristol passa l'été de 1782 en Angleterre. (B. Fothergill, 'The Mitred Earl' London 1974, p.86-90.)

40- Lettre envoyée de Bath, datée du 16 Juillet 1783. ADA G.84.

41- G. LemarchAnd, 'L'Église, appareil idéologique d'état dans la France d'Ancien Régime', AHRF, 1979, p. 252, note 8.

42- A. Cobban, 'A History of Modern France' Vol.1, Penguin, 1969, p.128, voir aussi le 'Dictionnaire Biographique', Michaud, p.58.

- 43- W. Doyle, 'Origins of the French Revolution', Oxford 1980, p.121
- 44- D'après une étude de R. Forster, citée par Doyle, 'Origins', p.17, et par N. Williams, 'The Ancien Régime in Europe' Pelican, 1970, p.201-202.
- 45- Williams, op.cit., p.236.
- 46- N. Hampson, 'The Enlightenment' Pelican, 1968, p.139
- 47- Rae, op.cit. p.175
- 48- En Novembre 1783, par exemple, un certain Thomas Townley Dawson lui écrit depuis Toulouse, pour lui demander d'intervenir dans une affaire concernant la possession légale disputée de bijoux qui avaient appartenus à sa fille, récemment décédée. ADA G.84.
- 49- E. Nixon, 'Voltaire and the Calas Affair', London 1961, p.23. 50- Rae, op.cit. p.186
- 51- Greenbaum. 'Talleyrand — Statesman Priest' Washington 1970 p.81
- 52- Ibid. p.81
- 53- Il y a trois sources pour le contenu de la bibliothèque de l'Evêque Colbert: Un 'Etat des Livres de Mgr. l'Evêque de Rodez' envoyés de Paris en Septembre 1783, pour l'attendre au bons soins de l'Evêque de Cahors, Ms. ADA G.83; une liste Ms non datée, intitulée 'Bibliothèque', ADA G.83; un inventaire des 'Meubles et effets trouvés dans un galetas du ci-devant archidiacre Laval, appartenant au ci-devant Evêque de Rodez', Ms, SD, mais probablement de 1791-92, ADA JQ.64. Au total quelques 400 volumes sont dénombrés, mais tous les auteurs et les titres n'ont pu être identifiés.
- 54- Lucrèce, Salluste, Horace, Plutarque, Virgile, Tite-Live, Cicéron, Catulle, Sénèque, ainsi que 'l'économique', de Xénophon, et la traduction par Mme. Dacier de l'Iliade et de l'Odyssée.
- 55- A. Cobham, 'In search of Humanity', London 1960, p. 65.
- 56- Dans son 'On Optimism' cité dans 'The Age of Enlightenment', S. Eliot et B. Stern, (Eds.), Vol.1, London 1979, p.108.
- 57- A. Latreille 'L'Eglise Catholique et la Révolution Française', Vol.1 Paris, p.31.
- 58- R. Darnton, 'In search of the Enlightenment - Recent attempts to create a Social History of ideas', JMH, 1971, p.127.
- 59- D. Mornet, 'Les origines intellectuelles de la Révolution Française', Paris 1934, p.206.
- 60- B. Plongeron, 'Vie Quotidienne' p103
- 61- W. Doyle, 'The Ancien Régime', London, 1986, P.35.
- 62- Darnton, op. cit. p.130.
- 63- D. Van Kley 'Church, state, and the ideological origins of the French Revolution; the debate over the General Assembly of the clergy in 1765' JMH, 51, (Dec.1979)
- 64- Cité dans C.B.A. Behrens, 'Society, Government, and the Enlightenment' London, 1985, p.166
- 65- Ravitch, op.cit. p.85
- 66- Greenbaum, op.cit. p.25
- 67- Lettre Ms., Datée de Mai 1785, ADA G.1045.
- 68- 'Dictionnaire de Biographie Française', Roman d'Amat, p.21. Il fut aussi, à une date non connue, nommé 'titulaire de l'obit de Gorze, sur la paroisse de Montpital, du Diocèse de Toulouse.', d'après le 'Procès Verbal de l'Assemblée Générale du Clergé de France de 1780, p.5, Desprez, Paris, 1782.
- 69- Greenbaum, op.cit. p.30
- 70- 'Procès Verbal', voir au-dessus p.xvi
- 71- ADA G.1057 - G.84 - G.98.
- 72- Lettre à Colbert, lui annonçant sa nomination, signée par le 'Ministre de la Feuille', Yves-Alexandre de Marbeuf, Evêque d'Autun, datée du 28 Janvier 1781. ADA G.1045.
- 73- 'Histoire du Rouergue' M. Enjalbert (Ed.) Toulouse 1979 p.216
- 74- P.M. Jones 'La république au village in the Southern Massif Central' Historical Journal 23, 1980; p.798

- 75- La nouvelle de la naissance du Dauphin (27 Mars 1785) n'est arrivée à Rodez que le 14 Avril. Pierre Lançon, 'Le Rouergue et les Rouergats à travers les livres de voyages (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> Siècles' Revue du Rouergue Hiver 1985.
- 76- P.M. Jones 'The rural Bourgeoisie of the Southern Massif Central: a contribution to the study of the social structure of Ancien Régime France', Social History; 4, 1979, p.68
- 77- 'Histoire du Rouergue', p.247.
- 78- R. Sudriès, 'Les subsistances dans l'Aveyron de 1787 à 1795', Revue du Rouergue, Avril-Juin, 1949, p.153.
- 79- B. de Gauléjac, 'Evolution des prix, des salaires et du niveau de vie dans le Rouergue entre 1350 et 1789' Etudes sur le Rouergue, Rodez, 1974, pp. 1711-3.
- 80- A. Young, 'Travels during the years 1787, '88, '89', Vol. 2, Bury St. Edmunds, 1792, p.36.
- 81- 'Etat du diocèse de Rodez en 1771', L. Lempereur (Ed.), Rodez, 1906.
- 82- 'Journal des voyages en Haute-Guienne de J.F. Henry de Richeprey' H. Guilhamon, (Ed.), 2 Vols., Rodez, 1906.
- 83- 'Histoire du Rouergue', p.215.
- 84- Jones, 'The rural Bourgeoisie...' p.75.
- 85- Jones 'Politics and Rural Society'... p.162; Dans 'Was there an aristocratic reaction in pre-revolutionary France?' (Dans: 'French Society and Revolution', D. Johnson (Ed.), Cambridge 1976), W. Doyle propose que l'évidence qui supporterait l'existence d'une telle campagne n'est pas conclusive. Jones donne comme argument "le volume croissant des litiges qui atteignent le parlement de Toulouse", (p.164) et "les vagues de violence agraire contre les châteaux, les entrepôts de grain monastiques et les banalités" entre 1789 et 1792. Il semble toutefois que le seigneurialisme était bien perçu comme un fardeau croissant par les populations paysannes vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Voir aussi PM. Jones, "Parish, seigneurie and the community of inhabitants in Southern Central France during the eighteenth and nineteenth centuries", Past and Present, 91, 1981, pp.88-9
- 86- Ibid. p.158 Citation dans E. Dufour, "Etude sur l'Assemblée Provinciale de la Haute Guyenne", Cahors 1881.
- 87- Ibid. pp.162-3.
- 89- Sudriès, op.cit. p.165
- 90- Ibid. p.165
- 91- E. Méjane, "Muret à la veille de la Révolution", R.R., 79, p.283.
- 92- Jones, "Politics and rural society...", p.5.
- 93- Ibid. p.74.
- 94- Ibid p.118. Il écrit que dans l'Aveyron "le nombre de personnes parlant le Français était statistiquement négligeable", p.122.
- 95- Ibid. p.133-4. Voir aussi J. McManners: "Popular religion in 18th Century France", John Coffin memorial lecture, 1982 p.6.
- 96- M. Vovelle, "Le tournant des mentalités en France 1750- 1789; la sensibilité prérévolutionnaire", Social History 2, 1977, p.618.
- 97- 'Histoire du Rouergue', p.71.
- 98- Abbé Bousquet, "Abrégé de l'histoire du Département de l'Aveyron", Clermont Ferrand, 1853, p.71.
- 99- 'Histoire de Rodez', H. Enjalbert, (Ed.), Toulouse 1981, p.121
- 102- Ravitch, op.cit. p.220.
- 103- 'Histoire du Rouergue', p.262.
- 104- T. Tackett "Priest and Parish in 18th Century France", Princeton 1977, p.43.
- 105- B. Combes de Patris, "Un prélat d'ancien Régime. Jérôme Marie Champion de Cicé, Evêque de Rodez 1770-1781, d'après sa correspondance inédite" SLND,dans le dossier 'Combes de Patris',

- 106- Ibid. p.153, 'Histoire du Rouergue', p.259.
- 107- 'Histoire du Rouergue', pp.262-3.
- 108- Combes de Patris, op.cit. p.154.
- 109- N. Lemaître, "Pour l'indépendance des curés au XVIII<sup>e</sup> siècle", 'Actes du Colloque du VIII<sup>e</sup> Centenaire de la Cathédrale de Rodez' Rodez 1979, p.136.
- 110- 'Histoire de Rodez', pp.119-120.
- 111- C. Delormeau, "Les Eglises protestantes du Rouergue au XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> Siècles", Etudes sur le Rouergue, Rodez 1974. D'après l'un des vicaires généraux de Colbert, les protestants "composent un tiers ou une moitié de la ville". ADA G,1045.
- 112- Combes de Patris, op.cit.
- 113- 'Histoire du Rouergue', p.238.
- 114- L.C.P. Bosc, "Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue" Rodez 1879, p.290
- 115- ADA. C.1675.
- 116- Archives de l'Evêché de Rodez, Dossier Colbert.
- 117- Bosc op.cit. p.291. Il est possible que l'opinion de Bosc n'ait pas été entièrement désintéressée. Il ne mentionne pas le fait que Colbert l'avait nommé au canonicat de l'Abbaye de Conques... 'Procès verbal de la Société des Lettres', Rodez, Décembre 1904, p.135
- 118- Brouillon d'une lettre, SD, Dossier Colbert, SLA.
- 119- P.Soulié, "Curiosités Anecdotiques, Historiques et Littéraires Aveyronnaises", Rodez, 1886, p.106.
- 120- H. Guilhamon, "Notes sur la musique en Rouergue à la fin du XVIII<sup>e</sup> Siècle", Rodez 1919, p,40
- 121- H. Guilhamon, 'La vie de Société en Rouergue à la veille de la Révolution' Rodez, 1920 p.5
- 122- Dossier Colbert, SLA.
- 123- C. Dawson, "The Gods of Revolution", London 1972, p.54.
- 124- P. Benoit, 'Le Vieux Rodez', Rodez 1912, pp. 238-9.
- 125- J. Duval, 'Louis François Charles Girou de Buzareingues', Rodez, SD, p.141, SLA
- 126- A. Sicard, 'l'Ancien Clergé de France', Vol .1, p.182.
- 127- L. Dutil, 'Philosophie ou religion. Loménie de Brienne, Archevêque de Toulouse', Annales du midi, Vol.LX1, (1948-49) p.40.
- 128- Duval, op. cit. p.144.
- 129- Rodez. 31 7 1786. ADA G.1045.
- 130- A.C. Sabatié, 'Debertier, Evêque constitutionnel et le clergé de Rodez' Paris 1912.
- 131- A. Maury, 'Sylvestre Agussol, Curé de La Cavalerie, prêtre constitutionnel et progressiste' 1756-1833' RR. Janvier-Mars 1970.
- 132- H, E, et F. De Barrau, 'L'époque révolutionnaire en Rouergue' Rodez 1911-1914, p.123. Louchet avait été le premier député à demander un 'décret d'accusation' contre Robespierre le 9 Thermidor An 2 . Voir P. Lamarque, 'Les trois petits mots de Louchet', RR. printemps 1982 p.34.
- 133- B. Combes de Patris, 'Procès verbaux de la Société Populaire de Rodez'. Voir aussi une lettre de Dasnières à Colbert, datée de Juin 1784. ADA G.1045.
- 134- L. Bousquet, 'Lumières sur les premières loges de Rodez (1749-57) et les origines de la Franc-maçonnerie en Rouergue', RR Vol. 111, Avril-Juin 1959.
- 135- B. Combes de Patris 'Maçons Ruthénois au XVIII<sup>e</sup> Siècle' RR. 50, Avril- Juin 1959. Son recensement des signatures maçonniques dans les registres d'églises semble montrer qu'il y avait des maçons à Rodez dès les années 1720.
- 136- Scott et Rothaus 'Historical Dictionary of the French Revolution', vol.1 p.169.
- 137- W. Doyle, 'Origins', p.29.
- 138- Combes de Patris, 'Procès verbaux'

- 139- Mornet op.cit. p.357.
- 140- T. Tackett 'Religion, Revolution and Regional culture in 18th. Century France; The ecclesiastical oath of 1791.', Princeton 1986, p.295.
- 141- Ibid. p.168, note 14.
- 142- H, E, et F. de Barrau op.cit. p.16.
- 143- ADA 0.131
- 144- Ceci est peut-être du au circulaire que le Baron de Breteuil envoia à tous les évêques, demandant au nom du Roi "que vous résidiez beaucoup, et que vous ne sortiez jamais de votre diocèse sans en avoir obtenu sa permission écrite" Plongeron, 'Vie Quotidienne' p. 102.
- 145- Boscary, "l'Assemblée Provinciale de Haute-Guyenne 1779-1790" Paris 1932 p. 42
- 146- ADA G.1045. Loménie de Brienne avait donné la même autorisation, à la grande surprise des Toulousains, en Février 1766, (lorsque Colbert était l'un de ses vicaires-généraux). Un bourgeois de Toulouse appela cette mesure "Un mandement unique en son espèce". Dutil, op.cit. p.66.
- 147- Les deux lettres sont écrites de la main de l'Evêque, une datée de Juillet 1785, l'autre de Juin 1790, toutes deux envoyées de Paris. Dossier Colbert, SLA
- 148- Registre des délibérations de l'Association de Charité de Rodez établie en 1789 pour l'<sup>1</sup>extinction de la mendicité. ADA 2E 212 GG1. Cet établissement ne devait pas survivre à l'avènement de la Révolution, une fois dépourvue du soutien de l'église; Le 13 Novembre 1790, le secrétaire de l'association constate tristement: "le bureau a consommé le peu de fonds qu'il lui restait"
- 149- "Sujet des conférences ecclésiastiques". dossier Colbert, Archives de l'évêché de Rodez.
- 150- Plongeron, op.cit. p.106.
- 151- L. Levy-Schneider, 'l'Autonomie administrative de l'épiscopat Français à la fin de l'Ancien Régime', Revue Historique, CL1 1926, p.11. Voir aussi, par exemple, une "Requête présentée au Roi en son conseil par Mgr. Seignelai Colbert de Castle Hill - contenant qu'il est forcé de se pourvoir en cassation contre un arrêt du parlement de Toulouse du 28.2.1789." Dossier Colbert, Archives de l'évêché de Rodez.
- 152- Lettre écrite à Cicé par ses vicaires-généraux citée dans Combes de Patris 'Cicé' p.143.
- 153- Lettre envoyée de Toulouse, Dossier Colbert, SLA.
- 154- ADA G.749 à 753•
- 155- Doyle, "Was there an aristocratic reaction...?" p.23
- 156- Ravitch, op. cit. p.172.
- 157- M. Tacel, "Monseigneur de Villaret, Evêque d'Amiens et de Casal - Chancelier de l'université (1739-1824)" RR, Vol. IX, No.1, Janvier-Mars 1955, p.2.
- 158- 'Histoire du Rouergue', p.230.
- 159- Sabatié, 'Debertier', p.15.
- 160- P. Benoit, op.cit. p.238.
- 161- 'Lettre de m. l'Abbé Carnus, professeur de philosophie à Rodez, contenant la relation du voyage aérien fait le six août 1784, sur la montgolfière LA VILLE DE RODEZ, suivie de la description de la machine, de détails sur sa manipulation, de différentes observations, etc...' Rodez, Août 1784. Le compagnon d'ascension de Carnus était Louchet; Carnus, qui refusa le serment, fut tué au couvent des Carmes à Paris le 2 Septembre 1792. Louchet, après avoir trahi Robespierre, fut nommé au poste de receveur général à Amiens par Bonaparte. A la restoration, il se suicida en se jetant dans la Somme. E, H, et F. de Barrau, 'L'Epoque révolutionnaire en Rouergue' p.125.
- 162- Cité dans F. Bluche 'La vie quotidienne au temps de Louis XV1', Hachette, 1980, p.36
- 163- ADA G.1045.

- 164- ADA G.1045.
- 165- "Pétition de l'Evêque Seignelai de Colbert pour obtenir du Roi des lettres patentes autorisant l'établissement des filles du Travail dans la ville de Rodez". ADA G.83. L'établissement avait été fondé dès 1709, mais avait besoin de s'agrandir.
- 166- Prospectus pour un "Pensionnat nouveau dans l'abbaye de Millau. Près de Millau, diocèse de Rodez" 1786. Rodez, ADA
- 167- J. Pappas, "la répression contre les protestants dans la seconde moitié du siècle d'après les registres de l'Ancien Régime' Dix-huitième Siècle, 17, 1985, p.146.
- 168- M. Péronnet 'Les assemblées du clergé et les protestants' 'Dix-huitième siècle' 17, 1985, p.112
- 169- Doyle, 'Origins', p.105.
- 170- J.Bousquet, "Un précédent de l'affaire Finaly en Rouergue (1786),Mgr. Colbert de Castle Hill, le pensionnat de l'Arpajonie et les protestants de Millau" RH. 4, Oct-Dec. 1953.
- 171- Jones, 'Parish, Seigneurie...' p.75
- 172- Pappas, op.cit. p.112.
- 173- Bousquet, "Un précédent de l'affaire Finaly..", p.448.
- 174- Lettre envoyée de Millau, 28 Juillet 1786, ADA G1675.
- 175- Partie d'une discussion longue de dix pages, sur l'attitude à prendre envers les protestants, se référant particulièrement au cas de M. Dumoulin et de Mlle. Bonhomme. ADA G.1045
- 176- Abbé Bousquet, dans la 'Revue historique du Rouergue' Janvier-février 1942 (publiée par 'l'union Catholique')
- 177- Par exemple, est-ce que Daspe de Meilhan était un parent du puissant intendant de Valenciennes, Sénac de Meilhan, ennemi de Necker, qui aurait pu vouloir voir l'énergique Colbert éloigné de la Présidence de l'Assemblée de Haute-Guyenne? Voir R. Harris, "Necker, reform statesman of the Ancien Régime" . Berkeley, 1979, p. 94.
- 178- Biographie Universelle, Michaud, p.62.
- 179- ADA G.1045.
- 180- Ravitch, op.cit. p.219.
- 181- Réponse écrite dans la marge de la lettre de Daspe de Meilhan, ADA G.1045
- 182- 'Lettres patentes du Roi, données à Versailles le 26 Novembre 1779, portant établissement d'une administration Provinciale dans la Haute-Guyenne - avec l'arrêt de Registre du 23 Décembre 1779' ADA 2E 212-BB20.
- 183- La généralité de Montauban comprenait deux provinces, le Rouergue et le Quercy, qui réunissait six élections: Rodez, Villefranche, Millau, Montauban, Cahors et Figeac, et quatre diocèses - Rodez, Vabres, Cahors, et la plus grande partie du diocèse de Montauban. G. Boscary, 'L'Assemblée Provinciale de Haute-Guyenne 1779-1790' Paris 1932, p.15.
- 184- Boscary, op.cit.
- 185- J. Egret, 'Necker, Ministre de Louis XVI' Paris 1975, p.134.
- 186- Doyle 'Origins' p.92.
- 187- R. Harris, 'Necker - Reform Statesman of the Ancien Régime', Berkeley 1979, p.74.
- 188- Ibid. p.95.
- 189- Egret, 'Necker', p.134.
- 190- Citation dans Boscary, op.cit. p.47.
- 191- Necker, dans son 'compte-rendu' de 1781, insistait que pour le président de l'Assemblée, "ce n'est pas la plus grande énergie de propriété qui est essentielle, c'est plutôt l'amour de l'ordre et de la justice, et sous ce rapport, pourrait on refuser d'accorder aux membres du clergé la confiance qui leur est due". R. Harris, op.cit. p.131.
- 192- Ibid. p.163
- 193- Ibid. p.183.

- 195- Jones, 'Politics and Rural Society' pp.179-80.
- 196- Lettre d'un membre de la 'commission intermédiaire', du 24.4.1781. "L'Evêque de Montauban n'est point entièrement neutre; je sais de bonne part qu'il influe sur les déterminations de ce corps de ville". L'Evêque ne participa à aucune des réunions de l'Assemblée (contrairement à ceux de Cahors et de Vabres). Boscary op.cit. p.33.
- 197- ibid. p.32.
- 198- ibid. p.40
- 199- Harris op.cit. p.93 De Tocqueville remarque que: "dans la seule élection de Villefranche, on compte cent six porteurs de contraintes et autres recours toujours en chemin". A. De Tocqueville, 'L'Ancien Régime et la Révolution' Gallimard, 1967; p.213.
- 200- Histoire du Rouergue, p.241.
- 201- Ibid p.243
- 202- M. Guilhamon, 'Journal des voyages en Haute-Guyenne de J.H. Henry de Richeprey', Vol.1, Rodez 1952.
- 203- Ibid. p.LII. Voir aussi E. de Barrau, 'Epoque Révolutionnaire' p.10.
- 204- "Les hommes, et surtout les contribuables, on les a tant trompés, qu'une longue suite de franchise et de loyauté pourra seul triomphé de leur soupçons et de leur défiance". 'Encyclopédie Méthodique', article 'Taille', cité par C.B.E. Behrens, 'Nobles, privileges and taxes in France at the end of the Ancien Régime', Economic History Review IV, 1962, p.473.
- 205- Guilhamon, op.cit. p.LIII.
- 206- ADA 1675, SD.
- 207- De Saint André à Colbert, Grenade le 26.6.1781, ADA C.1675
- 208- de Richeprey à Colbert, Villefranche le 3.3.1781, ADA C.1675
- 209- Lettre de de Villaret, l'un des vicaires-généreux de Colbert et membre de la commission intermédiaire, datée Villefranche 12.3.1781, ADJ C.1675. Voir aussi R. Tacel, 'Monseigneur de Villaret, Evêque d'Amiens et de Casal, Chancelier de l'Université, (1739-1824)', R.R. Vol. 1X, Jan. - Mars 1955.
- 210- ADA C1675.
- 211- de Colbert à la commission, Paris le 7.7.1782; cité dans Boscary op. cit. p.62
- 212- lettre datée de Montauban le 28.8.1782, de S. Gauzin à J.F. Cabrières. S.L.A., Fonds Cabrières, 2E3, No.36.
- 213- Lettre de Toulouse le 12.2.1784, ADA G98.
- 214- Boscary op.cit. p.92.
- 215 de Tocqueville, op.cit. p.288
- 216 K.M. Baker, 'French political thought at the ascension of Louis XVI' JMH L, 1978, p. 289; voir aussi Doyle, 'Origins' p.83
- 217- Boscary, op.cit. p.97
- 218- Sicard, 'l'Ancien clergé de France' pp. 168-169
- 219- Boscary, op. cit. p.98
- 220- Lettre datée 'mercredi au soir', (1785 au crayon), ADA G.1045
- 221- "Edit du Roi, donné à Versailles, au mois de juillet 1785, qui autorise l'administration provinciale de Haute Guyenne à emprunter une somme de quinze cent mille livres, pour être employée aux travaux des grandes routes" avec l'arrêt de registre du 7 septembre 1785.  
ADA
- 222- Jones 'Politics and Rural Society' p.30
- 223- Boscary, op.cit. p.100
- 224- Il est possible qu'il ait présidé à la dernière réunion plénière de l'administration en novembre 1786. Boscary, p.42. Le registre d'ordonnances montre qu'il se trouvait à Rodez

en décembre.

225- A. Goodwin, 'Calonne, the Assembly of French Notables of 1787 and the origins of the 'Révolte Nobiliaire'', Ecclesiastical History Review LXI (1946) p.232

226- L'attitude du sixième bureau était cependant, d'après Gruder "étroite et traditionnelle. Il ne s'aventurait sur le terrain de la politique que pour affirmer les droits des institutions en place, et des cours souveraines en particulier, sans jamais demander des principes politiques ou des structures nouvelles". V.R. Gruder, 'Paths to Political Consciousness: the Assembly of Notables of 1787 and the 'pré-révolution' in France'. French historical Studies Vol. XIII, (1984) p.346 On ne sait pas si Colbert fit figure d'exception.

227- Ibid p.337

228- J. Egret 'La dernière assemblée du clergé de France, 5 Mai - 5 Août 1788' Revue Historique, 1958, p.5 "les prélats qui représentaient le clergé à l'Assemblée des Notables ... acceptaient volontiers que les biens du clergé fussent vérifiés."

229- S.L.A., Dossier Colbert

230- Egret, "La dernière Assemblée". p.6

231- Ibid. pp.3-4

232- 'Histoire de Rodez' p.171 Malheureusement ni source ni date ne sont données.

233- Goodwin op.cit. p.377

234- Doyle, 'origins' p. 112

235- Egret, 'Pré-révolution' pp. 339-344

236- Hutt 'The role of the curés' p.196

237- Un pamphlet qui fut publié à Rodez encourageait les curés à résister à 'l'empire épiscopal', mais son ton est assez défaitiste; l'auteur se plaint amèrement de "l'indifférence avec laquelle le second ordre l'a abandonné dans une cause qui était infaillible, et son intervention eut secondé (ses) efforts". "Mémoire ou vœu du second ordre du clergé' Rodez 1789.

238-

239- Tacel, op.cit. p.6

240- ibid.

241- H. Affre, 'Biographie Aveyronnaise', Rodez 1881

242- Tacel, op.cit. p.6 Celui-ci était le 'cahier primaire' du clergé de la sénéchaussée de Villefranche, intitulé 'pour le bien public'. Le cahier de Rodez a été perdu.

243- Hutt, 'Role of curés', p.212, Note 2.

244- Ibid. pp. 206-207

245- Necheles, op.cit. p.434, note 33.

246- Young, op.cit. p. 139-140

247- Doyle 'Origins', p.171.

248- C.R. Cragg, 'The church and the age of reason 1648 - 1789' Pelican. 1960 p.90

249- En Mars 1789, (d'après Romain d'Amat - Dictionnaire de biographie française) Colbert fut nommé Abbé de l'abbaye de Sorèze, poste auquel était attaché un revenu appréciable de 33.332 livres. La raison derrière cette nomination n'est pas connue. Etait-ce une forme de récompense? Colbert n'eut jamais l'occasion d'apprécier cette addition à ses revenus. Il écrivit "j'ai été nommé à cette abbaye en 1789, j'en ai pris possession le 9 mai de la même année, après avoir payé la somme de 13.000 livres pour les bulles. Je n'en touche les revenus que de huit mois. Ainsi il m'en aura coûté pour y avoir été nommé." ADA C.1032

250- Lettre de Colbert à 'M. le Comte' (non identifié) datée 'Etats Généraux - Versailles, le 30 Septembre 1789'. SLA, dossier Colbert.

251- Archives Nationales - Catalogue Général DXXIX

252- Cette histoire est racontée par un certain docteur Marion, qui l'entendit de la bouche de Malrieu lui-même, dans une lettre à la 'Semaine Catholique' de Rodez, datée de Juillet 1865,

qui fut reproduite dans la 'Revue Historique du Rouergue' de mai - juin 1942; elle est répétée dans la plupart des ouvrages d'histoire concernant le Rouergue durant la période révolutionnaire.

253- De Barrau, 'L'Epoque Révolutionnaire', p. 41

254- Lettres mentionnées dans les 'procès Verbaux de la Société des Lettres', XIX

255- Benoît, op.cit. p.250

